

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DIALOGUE ENTRE LES THÉORIES FÉMINISTES ET LE DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT

MEMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA

MAITRISE EN DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT

PAR

MATHILDE MARIE THOMAS

AVRIL 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Merci à ma directrice de recherche, Anne-Marie Broudehoux, pour sa grande confiance et sa réactivité lors de la réalisation de ce travail.

À toutes les designers qui ont croisé mon chemin et m'ont permis de trouver le mien : Manon, qui m'a montré comment donner du sens à ma pratique. À Anne, Anne-Laure et Christelle, qui m'ont offert des modèles de femmes adultes et designers dans lesquelles j'ai pu me reconnaître. Enfin, à l'équipe de Meilleur Monde – Claire, Solen, Sophie et Jessica – qui m'ont accueilli en stage, puis dans leur coopérative avec beaucoup de bienveillance et de confiance, un immense merci.

À ma famille que j'ai construite à Montréal et qui ont rendu cette ville si chaleureuse. Merci à Clara pour tes attentions, je n'aurai pas fini ma rédaction sans tes petits plats. Merci à Laura pour ton éternelle optimisme et ta joie de vivre. Merci à Célia pour ton écoute sans faille. Merci à Léa pour ton assurance. Merci à Roxane pour ton écoute et tes conseils si pertinents. Merci à Marie pour nos longues discussions sur le féminisme. Merci à Marie-Pier, Margot, Sophie, Laureen, Gabrielle, Joëlle et toust-es, pour vos sourires, votre joie et votre soutien.

À toutes celles et ceux qui m'ont accueilli-e et écouté-e lors de la fin de rédaction de ce mémoire et qui rendent tous les endroits où ils-elles sont, ma maison, merci à Laura, Nina, Alisa, Chloé, Jeanne, Jean-Baptiste, Elisabeth, Matthieu ; votre soutien sans faille me permet de grandir, tellement.

À mes parents, à la douceur, l'écoute et la force de ma maman Bénédicte, merci.

DÉDICACE

« Nous nous sommes ensemble éveillés au féminisme, et cela n'y est certainement pas étranger. Au contact les un·es des autres, nous affûtons nos pensées politiques comme intimes. » Raybaud A. (2024) *Nos puissantes amitiés*, La découverte, p.12.

Pour la force de mes ami·e·s, qui m'entourent et m'émerveillent chaque jour par leur puissance et leur douceur. C'est grâce à vous que la vie est si belle.

Pour l'écoute que m'ont apportée mes proches, pour la créativité des personnes qui m'entourent.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	v
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xii
RÉSUMÉ.....	xiii
ABSTRACT	xiv
GLOSSAIRE.....	xv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 Les féminismes en design de l'environnement	22
1.1 Les féminismes, c'est quoi ?	22
1.1.1 L'histoire est racontée par les dominant·e·s	22
1.1.2 Les féminismes, un concept central et des luttes plurielles.....	23
1.1.3 Les naissances des féminismes.....	24
1.1.4 Des rhizomes, plutôt que des vagues	31
1.2 Les vagues du féminisme occidental	33
1.2.1 Les béguinages, quand la sphère privée permet la sécurité et l'émancipation.....	33
1.2.2 Première vague occidentale : la reconnaissance des droits civiques en tant que femme au 19 ^e siècle 35	
1.2.2.1 Influence de la 1 ^{ère} vague en design : les féministes matérielles et l'expansion des banlieues, la cuisine comme terrain de lutte	37
1.2.3 Deuxième vague occidentale : reconnaissance des systèmes d'oppression 1960-1980, repandre place dans l'espace public	44
1.2.3.1 Les féministes designers lors de la deuxième vague.....	46
1.2.4 Troisième et quatrième vagues occidentales : les années 90 à aujourd'hui, chemin vers un féminisme intersectionnel	53
1.2.4.1 Diversité des mouvements militants.....	55
1.2.4.1.1 Afroféminisme, féminisme intersectionnel.....	55
1.2.4.1.2 Afroféminisme, féminisme intersectionnel : en design	57
1.2.4.2 Luttes décoloniales	58
1.2.4.2.1 Luttes décoloniales : influence en design de l'environnement.....	59
1.2.4.3 Ecoféminisme	60
1.2.4.3.1 Écoféminisme : influence en design de l'environnement	61
1.2.4.4 Théories queers	62
1.2.4.5 Conclusion : des années 1990 à aujourd'hui	65

1.3 Conclusion : des vagues occidentales à aujourd’hui	66
CHAPITRE 2 L’éthique du care, pour une relecture des valeurs féminines dévaluées en design de l’environnement.....	71
2.1. Introduction	71
2.2. Origine du care	71
2.2.1. Carol Gilligan, In a different voice	71
2.2.2. L’éthique du <i>care</i>	72
2.2. Lecture <i>queer</i> des théories du <i>care</i>	74
2.2.3. Les théories du genre	74
2.2.4. La contrainte à l’hétérosexualité.....	75
2.2.4.1. La contrainte à l’hétérosexualité; un héritage colonial ?.....	76
2.2.4.2. Hétérosexualité, genre et travail du soin au service des hommes	77
2.2.5. Double dimension du terme <i>care</i> : soin et travail	78
2.2.6. Ethique du <i>care</i> et écoféminisme.....	81
2.3. Conclusion.....	82
CHAPITRE 3 Symptômes patriarcaux en design de l’environnement.....	84
3.1. <i>Care</i> , écoféminisme et design; une antithèse ?	84
3.2. Le design, c’est quoi ?.....	85
3.2.1. La pratique en design	88
3.3. Symptômes patriarcaux en design de l’environnement.....	89
3.3.1. Simplifier pour comprendre et contrôler	89
3.3.2. Artistes et artisan·e·s, les premier·ère·s designers ?.....	91
3.3.3. Le Neufert, le Corbusier et Dreyfus à la recherche d’un canon : matérialisation de la matrice domination.....	92
3.3.4. Architecture, design et urbanisme, le <i>boys club</i>	96
3.3.5. Un héritage fait de normes et de mesures universelles.....	97
3.4. L’architecture du mépris et de la violence	98
3.4.1. Lecture de l’architecture par le prisme du <i>care</i>	98
3.4.2. L’architecture, outil politique poussé à l’extrême pour faciliter le contrôle et l’effacement des populations	99
3.5. Conclusion.....	104
CHAPITRE 4 Pour une pratique située, l’éthique du <i>care</i> en design de l’environnement	106
4.1. Mais que reste-il, si ce n’est la violence ? – Initiatives.....	106
4.2. Prendre soin par le design	109
4.2.1. Le <i>care</i> et le pouvoir positif	110
4.2.2. Le <i>care</i> en milieu de soin	111
4.2.3. Pratique du <i>care</i> en design, vivre avec le trouble	116
4.2.3.1. New(s) Normal(s) ; Sarah Gunawan	116
4.2.3.2. Théories posthumanistes	119

4.2.3.3. Camille Thiry, partir des personnes réelles	120
4.3. Reprendre place dans l'espace public pour lutter contre les inégalités de genre	121
4.3.1. L'urinoir <i>Lapee</i> de Gina Périer	121
4.3.2. Méthodologies propices à la lutte pour l'égalité des genres en design de l'environnement...	125
4.3.2.1. Edith Maruéjols, faire je(u).....	126
4.4. Conclusion.....	129
CONCLUSION	132
BIBLIOGRAPHIE.....	137

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas.	6
Figure 1.2 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas	7
Figure 1.3 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas	8
Figure 1.4 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas	9
Figure 1.5 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas	10
Figure 1.6 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas	11
Figure 1.7 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas	12
Figure 1.8 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas	13
Figure 1.9 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas	14
Figure 1.10 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas	15
Figure 1.11 Photographie du zine imprimé	16
Figure 1.1 Diagramme de la place où Rosa Parks s’est assise, à bord du <i>Cleveland Avenue bus</i>	26
Figure 1.2 Extrait du livre <i>Let’s Take Back Our Space</i> , de Marianne Wex.....	28
Figure 1.3 Photographie d’une manifestation de suffragettes.....	29
Figure 1.4 Photographie de la marche #NiUnaMenos en Argentine.....	29
Figure 1.5 Publicité pour l’oxépam, dans le <i>Journal of the American Medical Association</i>	41
Figure 1.6 Photographie de la maison Schröder	42
Figure 1.7 La cuisine de Francfort de Schütte-Lihotzky M.....	43
Figure 1.8 Couverture du livre <i>Making Space, women and the man made environment</i> , de la coopérative d’architecture Matrix.	51
Figure 1.9 Statue de bronze, <i>Gay Liberation</i> , dans le <i>Sheridan Square</i> , New-York.....	63
Figure 1.10. Graffiti dans <i>Lincoln Park</i> , Chicago.....	63
Figure 1.11 Photographie d’une exposition dans le <i>Wenter center for the Arts</i> , Columbus.....	64
Figure 1.12 Tableau récapitulatif du chapitre 1.....	69

Figure 3.1 La Villa Arpel, dans le film <i>Mon oncle</i> .	86
Figure 3.2 Starck P., <i>Le presse-citron</i> .	87
Figure 3.3 Croquis de l'architecture Haussmanienne.	91
Figure 3.4 Schéma <i>Le modulator</i> .	93
Figure 3.5 Schéma : l'homme, mesure de toutes choses.	94
Figure 3.6 Schéma : Joe.	95
Figure 3.7 Photographie du musée Etzel dans ce qui était autrefois Manshieh.	102
Figure 3.8 Photographie d'un monument Israélien de luxe.	103
Figure 4.1 Schéma <i>We Are All Handicapper</i> , de Papanek V.	107
Figure 4.2 Photographie de l'Habit de repas	114
Figure 4.3 Photo-Collage <i>Embodying Umwelts</i>	117
Figure 4.4 Redlining des données de Neufert Architects du point de vue d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer	118
Figure 4.5 Capture d'écran du site <i>17mouvements.com</i>	121
Figure 4.6 Urinoire Lapee vu de face.	123
Figure 4.7 Urinoire Lapee vu de haut	123
Figure 4.8 Urinoir Lapee, schéma	124
Figure 4.9 Témoignage d'utilisateur-ice-s du Lapee	124
Figure 4.10 Périer G., <i>Schéma de l'urinoire Lapee 1</i> .	125
Figure 4.11 Périer G., <i>Schéma de l'urinoire Lapee 2</i> .	125
Figure 4.12 Carthographie de la cour de récréation fait par un enfant.	128

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ASFQ Architecture sans Frontière Québec

CCA Centre Canadien d'Architecture

CIAV Meisenthal Centre International d'Art Verrier, Meisenthal

ENSAD Nancy Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design

EPFL Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

GHU Le Groupe Hospitalier Universitaire (Paris Psychiatrie et Neurosciences)

HLM Habitations à Loyer Modéré

IREF Institut des Etudes Féministes (de l'UQAM)

JO Jeux Olympiques

LA-bah Laboratoire d'expérimentation par le design

LGBTQIA+ lesbiennes, Gays, Bisexuel·le, Trans, Queer, Intesexué·e , Asexuel·le, Aromantique

MAK Museum für Angewandte Kunst (Vienne)

MAS Maison d'accueil spécialisée

UfvAb Union des femmes architectes Belges

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UQAM Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Résumé

Des toilettes publiques aux salles de sport, en passant par les cours de récréation, la manière dont les espaces sont conçus peut avoir un impact significatif sur notre bien-être et nos possibilités, tant dans la sphère privée que publique. Cette recherche explore la manière dont la conception de l'environnement, souvent centrée sur un utilisateur type (un homme, blanc, valide, cisgenre), exclut une grande partie de la population et peut reproduire des dynamiques de discrimination, notamment le sexisme. À travers une recherche exploratoire et documentaire, je présenterai les dialogues entre les féminismes et le design de l'environnement, dans le contexte occidental européen et nord-américain, particulièrement en milieu francophone, afin de mettre de l'avant des pratiques de conceptions plus inclusives et adaptées à la diversité humaine.

Mots clés : Féminisme, design, architecture, urbanisme

ABSTRACT

Abstract :

Whether it be public restrooms, fitness centers or schoolyards – the way spaces around us are designed can have a significant impact on our wellbeing and our opportunities, in public as well as private spheres. This master’s thesis paper explores how environmental design, often times centered around a default user (male, white, able-bodied, cis-gender), excludes a large part of the population and how it can reproduce discriminatory dynamics such as sexism. Through an exploratory and documentary research I will present dialogues between feminisms and environmental design in the western context of Europe and North-America, especially focusing on francophone communities, in an effort to bring forth some design practices that are more inclusive and appropriate for human diversity.

Keywords : feminism, design, architecture, urban planning

GLOSSAIRE

Ce glossaire s'inscrit dans une démarche de vulgarisation de mon travail. En définissant clairement les concepts et termes suivants, je m'adresse à la fois aux chercheur·e·s en design de l'environnement, en études de genre ainsi qu'à un public plus large intéressé par ces questionnements. En effet, ce glossaire a pour objectif de clarifier des concepts et mots clés qui sous-tendent ma recherche, explorant les relations et intersections, encore méconnues et peu explorées, entre le design de l'environnement et les théories féministes. Comme toute recherche ancrée dans un engagement politique, l'affirmation de perspectives particulières sur différents enjeux, liés au féminisme et au design de l'environnement, est nécessaire à la bonne compréhension de cette dernière.

Âgisme : « L'âgisme regroupe toutes les formes de discrimination, de ségrégation, de mépris fondés sur l'âge » (Iref, 2022, en ligne).

Allié·e·s : Un·e allié·e est une personne qui ne fait pas l'expérience d'une ou plusieurs discriminations et qui choisit de défendre les droits d'autres personnes qui en vivent, en s'associant activement avec elles. Conscient·e des privilèges qui lui sont accordés, il·elle se place à l'écoute des besoins de ces personnes, les défend et s'assure de ne pas prendre leur place lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur des sujets qui les concernent directement (Chambre de commerce gay du Québec, 2014), (Cabaux, L. 2022).

Appropriation culturelle : L'appropriation culturelle est le fait de s'approprier des éléments d'une culture vivant de la discrimination, alors que l'on appartient au groupe social qui discrimine. Ainsi, le groupe discriminant utilise des références, sans autorisation et en éliminant ou modifiant les significations de ces dernières, tout en occultant l'oppression systématique et structurelle imposée par ce même groupe (William, 2020).

Architecture du mépris : Ce concept est, à l'origine, extrait du livre *Espèce d'espace*, de Georges Perec (1974). Il est repris en 2008 par le théoricien Axel Honneth, philosophe et sociologue, dans son livre *La société du mépris* (2008). Finalement, il est utilisé dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture, par Mickaël Labbé dans *Reprendre Place, contre l'architecture du mépris* (2019) et par Joan Tronto, dans son ouvrage collaboratif, *Caring architecture, in Critical care, architecture and urbanisme for a broken planet*

(2020). Mickaël Labbé reconnaît, par ce terme, que nos villes expriment spatialement du mépris à travers l'architecture et l'aménagement urbain. Un des exemples de ce type d'aménagement est celui des bancs *anti-SDF*. La théoricienne du *care*, Joan Tronto, confirme cette constatation : pour elle, l'architecture du mépris est la perpétuation et la reproduction des discriminations systémiques et du système de pouvoir au sein des pratiques d'aménagement urbain et de l'architecture.

Architecture du ménagement : L'architecture du ménagement est la traduction française de l'architecture du *care* : un concept développé par la théoricienne Joan Tronto. Pour les théoricien-ne-s de ce mouvement, le *care* est une activité qui regroupe les actes que nous posons dans le but de maintenir, conserver et réparer notre monde. Ces actes prennent en compte à la fois nos corps, nous-mêmes et l'environnement dans lequel nous vivons : ces éléments sont reconnus comme un réseau dont les différents éléments s'influencent mutuellement (Garrau, Le Goff, 2010). Dans le cadre de l'architecture, la théoricienne Joan Tronto invite les concepteur-ice-s à considérer et à mettre en avant les relations entre les environnements bâtis, la nature et les êtres humains. Pour elle, les bâtiments ne sont pas des choses, mais un tissu de relations, qui vivent à la fois dans l'espace et dans le temps et comprennent à la fois les individus, la faune et la flore (Tronto, 2019).

Architecture vernaculaire / savoirs vernaculaires : Le terme vernaculaire, du latin *vernaculus*, signifiant indigène, désigne tout ce qui est façonné localement, par opposition à ce que procure l'échange. Comme le souligne Ivan Illich, dans son ouvrage *Le genre vernaculaire* (1983), ce terme était utilisé à Rome, de 500 av. J.-C. à 600 apr. J.-C. pour dénommer ce qui était fait de manière locale, et n'avait pas pour but d'aller dans le commerce. L'architecture vernaculaire désigne une forme d'architecture qui tient compte des méthodes et des matériaux traditionnels, en tenant compte du climat, du relief et des ressources locales (Ballesta, Larminat, 2020).

Architecture de la contre-révolution : Ce concept est développé par Samia Henni, architecte et théoricienne, dans le contexte de son étude sur les techniques architecturales et urbanistiques développées par les français (ici, les colon-e-s), lors de la guerre d'Algérie. Elle nomme ce concept dans son essai *Architecture de la contre-révolution, l'armée française dans le nord de l'Algérie* (2019). Le terme Architecture de la contre-révolution, correspond aux différentes stratégies spatiales mises en place par les régimes coloniaux : lois, décrets, directives spatiales, etc. Ces stratégies ont pour but de contrôler les

populations colonisées en les isolant des autres combattant-e-s et révolutionnaires œuvrant pour la libération : ce qui les empêchent de se regrouper pour résister (Henni, 2019).

Béguinage : Les béguinages se développent au 12^e siècle, ce sont des communautés de femmes laïques, qu'elles peuvent intégrer sans l'obligation de prononcer des vœux perpétuels. Ces structures sont principalement présentes dans les Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique. (Larousse, 2024) Ce mouvement urbain de femme est considéré par certain-e-s théoricien-e-s comme étant fondateur d'un mode de vie émancipateur, tant sur le plan résidentiel, économique, éducatif, social tout en incluant toutes les classes sociales (Vranken, 2017).

Binaire : Dans le contexte des théories queers, on parle de binarité pour désigner le fait que la société catégorise l'identité de genre de deux manières distinctes : le féminin et le masculin. Pour la société, il n'existe rien en dehors de ces identités opposées (Cabaux, 2022). La binarité, de cette manière, silencieuse et invisibilise les personnes trans, non binaires, intersexes, bi-spirit et les personnes non hétérosexuelles. Au-delà du genre, les théories queers et écoféministes soulèvent la problématique de ce système patriarcal, où l'on catégorise les choses de manière binaire et en opposition, avec une forme de hiérarchie. (hommes vs femmes, nature vs modernité, etc.). Le projet des théories queers, écoféministes, ainsi que d'autres mouvements prônent une pensée plus complexe, en dehors de ces dualismes, souvent hiérarchisés, pour revendiquer une vision pluraliste, où tout est en relation (Vaid-Menon, 2020).

Cisgenre : Une personne cisgenre est « une personne dont l'identité sexuelle correspond à celle qui lui a été attribuée à la naissance. Elle est souvent abrégée en *cis* » (Iref, 2022, en ligne).

Cisnormativité : C'est un ensemble de normes, de croyances et de pratiques d'une société, qui encouragent et perpétuent l'idée selon laquelle tout le monde correspond au genre qu'on lui a assigné à la naissance, qu'être cisgenre et hétérosexuel·le est la norme. Le terme fait référence particulièrement à l'aliénation et à la discrimination envers les personnes trans et non binaires, en niant la possibilité de leur existence (Chambre de commerce gay du Québec, 2014), (Cabaux, 2022).

Cistème : Dans son livre *Sortir de l'hétérosexualité* (Drouar, 2021), Juliet Drouar appelle notre société patriarcale le «cistème», en référence à la cisnormativité et à l'hétéronormativité qui l'imprègne.

Codesign : Le codesign est une méthode de conception qui inclut les parties prenantes d'un projet dans sa conception : les designers travaillent avec les différent-e-s usager-ère-s lors de la conception d'un objet, d'un espace, d'une installation, etc., (Pascal, Thomas, Romme, 2009).

Colonialisme de peuplement : « Le colonialisme de peuplement est une forme spécifique de colonisation et se caractérise par l'envoi d'une partie significative de la population de la métropole vers la colonie, avec l'objectif d'y établir une présence permanente et autonome, et de construire une société nouvelle calquée sur celle de la métropole » (Lambert, 2023, en ligne).

Contrainte à l'hétérosexualité : La contrainte à l'hétérosexualité est un concept issu des études féministes et queers et désigne la pression sociale, culturelle et institutionnelle exercée sur les personnes pour qu'elles adoptent une identité hétérosexuelle. C'est une forme de normalisation présentant l'hétérosexualité comme l'unique orientation sexuelle légitime et désirable (Rich, A., 2010). Pour Juliet Drouar, théoricien-ne queer, ce système maintient le patriarcat et la domination des personnes sexisées : « Ce système hétérosexuel, cette mise en couple systématique doit non seulement permettre de différencier les sexes, mais surtout de les hiérarchiser, et faire en sorte que cette différenciation mette les unes au service des autres. [...] Ce système hétérosexuel, comme tous les systèmes de domination (classisme, racisme, validisme, âgisme.) vise à récolter des produits de l'exploitation. [...] L'hétérosexualité, c'est un terme relationnel sexiste. Un système d'organisation de la société, et donc régime politique » (Drouar, 2021, p.35).

Design de l'environnement : Le design de l'environnement est le champ d'études et d'intervention qui couvre ce qui compose notre culture matérielle, allant de la conception des objets du quotidien à celle des espaces intérieurs et extérieurs, ainsi que des lieux construits qui forment notre environnement (UQAM, 2024). En effet, le terme *design de l'environnement* apparaît dans les années 1970 au sein des milieux de recherche et vise à améliorer à la fois la qualité esthétique et fonctionnelle des produits, des services et des espaces qui composent notre monde. À l'UQAM, lors de la création du programme de premier cycle à l'École de design, l'objectif était de prendre le contre-pied de la discipline de l'architecture en proposant des champs d'études critiques et multidisciplinaires (Legault, Carbone, 2025, à venir).

Design de service : Le design de service est une pratique de design. Cette pratique utilise les processus et les méthodologies du design dans le but de créer des services pertinents, en lien et compatibles avec l'environnement dans lesquels ils s'inscrivent (SDN Team, 2019).

Design d'innovation sociale : Le design d'innovation sociale est une approche méthodologique, qui met de l'avant son but plutôt que ses moyens, mise de l'avant par le designer Ezio Manzini. En effet, l'innovation sociale « entend produire des réponses nouvelles à des besoins sociaux (ou des aspirations sociales) non satisfaits, en impliquant tous les acteurs concernés — en premier lieu les usagers — dans l'invention, l'expérimentation, la diffusion et l'évaluation de nouvelles solutions » (La 27e Région, 2015, en ligne). La pratique du design d'innovation sociale varie en fonction des partenaires et des territoires dans lesquels elle se déploie : design de service, design social, design de produit, espace, etc.

Design justice : Le *design justice* (en anglais) est un domaine de la théorie et de la pratique en design qui s'intéresse à la manière dont le design de nos environnements influence les risques, les préjudices et les avantages entre les divers groupes de personnes. Le design justice utilise les outils théoriques développés par les différentes théories féministes, notamment le mouvement afroféministe, pour comprendre la manière dont le design reproduit la matrice de domination (Design Justice, 2024).

Discrimination systémique : Les discriminations systémiques sont des formes de discrimination profondément ancrées dans les structures et les institutions d'une société. Elles sont souvent invisibles et difficiles à identifier, car elles sont intégrées dans les normes sociales, les politiques, les pratiques et les comportements quotidiens (Commission ontarienne des droits de la personne, 2024). Les discriminations systémiques créent et perpétuent des inégalités entre différents groupes de personnes, en fonction de leur race, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur handicap, de leur origine sociale ou d'autres caractéristiques.

Écoféminisme : L'écoféminisme est « une des formes de féminisme intersectionnel, qui mêle féminisme et écologie, pour analyser deux formes de discrimination : celle du patriarcat sur les femmes et celles des humains sur l'environnement » (Cabaux, 2022, en ligne).

Écriture épïcène : Un terme épïcène est un nom qui a la même forme au genre féminin et masculin, par exemple : un élève/une élève, un architecte/une architecte. L'écriture épïcène consiste donc à choisir des termes au genre neutre afin d'éviter le masculin générique (Iref, 2022).

Écriture inclusive : « L'écriture inclusive est la catégorie générale qui regroupe les différentes méthodes pour atteindre une rédaction libre de toute forme de discrimination et qui vise à réellement inclure toutes les personnes » (Guibault, Fitzbay, 2021, p.10). De nombreuses typographies ont été créées ces dernières

années, pour s'adapter à la pratique de l'écriture inclusive, comme le travail du collectif belge, *Bye bye Binary*.

Égalité de droit et égalité de fait : L'égalité de droit garantit que toutes les personnes sont égales devant la loi et ont les mêmes droits et donc libertés (comme : le droit de vote, le droit à l'éducation, le droit à la liberté d'expression, etc.) L'égalité de fait, elle, signifie que toutes les personnes bénéficient effectivement de ces droits et vivent dans des conditions similaires. (Par exemple, même si toutes les personnes ont le droit à l'éducation, l'égalité de fait n'est pas atteinte si certains groupes sont systématiquement empêchés d'exercer ce droit en raison de barrières socio-économiques ou de discriminations.) L'égalité de fait est également appelée égalité réelle (Conseil du statut de la femme, 2004).

Essentialisme : C'est la croyance qu'il existe de profondes différences entre les hommes et les femmes qui sont essentielles à leur identité et qui ne peuvent être modifiées (Iref, 2022). L'essentialisme, en réduisant les individus à des essences immuables, notamment liées au genre, à la nationalité, ou encore à l'origine sociale, restreint considérablement leur agentivité. En assignant des rôles et des attentes préétablies, il limite leur capacité à s'émanciper et à façonner leur propre destin, renforçant ainsi les inégalités sociales.

Féminisme(s) : Les féminismes sont des mouvements sociaux exprimant un refus de la société patriarcale (Toupin, 1998). Dans le cadre de cette recherche, le féminisme est abordé avant tout comme une critique et une analyse du pouvoir au sein des pratiques en design de l'environnement, en se basant sur la matrice de domination.

Féminisme décolonial : Le féminisme décolonial remet en question les approches féministes occidentales traditionnelles et appelle à une reconnaissance des diversités culturelles et des luttes spécifiques des femmes dans les contextes postcoloniaux et décoloniaux. L'essai de Gayatri (Spivak, 2010) illustre ce mouvement en critiquant la pensée occidentale, incapable de penser un sujet à l'extérieur de ses systèmes philosophiques, scientifiques, politiques, sociaux, etc.

Féminisme libéral : Le féminisme libéral est un mouvement féministe de la seconde vague occidentale, qui avance l'idée selon laquelle les femmes peuvent améliorer leur condition en travaillant au sein du système existant (Taylor et al., 2001). Ce courant féministe met l'accent sur la « capacité des femmes à choisir la vie qu'elles veulent et à atteindre l'égalité des sexes par des actions individuelles, plutôt que collectives » (Iref, 2022, en ligne).

Féminisme matérialiste : Le « féminisme matérialiste est un courant principalement théorique français du féminisme radical issu de la deuxième vague occidentale » (Iref, 2022, en ligne). Outillé par les concepts du marxisme, ce courant met en avant les aspects concrets et économiques de l'oppression des femmes et reconnaît la différence entre les hommes et les femmes comme une différence construite par la société, telle que les classes sociales, plutôt qu'une différence biologique. Parfois appelé féminisme socialiste, le matérialisme reconnaît le rôle du capitalisme et du patriarcat en tant que forces oppressives à l'égard des femmes (Tong, 2014).

Féminisme noir : Le féminisme noir, ou afroféminisme (connu sous le terme black feminism en anglais) informé par les expériences des femmes noires qui soutient que le sexisme, le racisme et l'oppression de classe sont constamment liés (Iref, 2022). De nombreux concepts essentiels à l'avancée des mouvements féministes, ont été développés par ce mouvement, notamment l'intersectionnalité et la matrice de domination.

Féminisme post humaniste : Le mouvement féministe post humaniste est un courant de pensée qui explore les intersections entre le féminisme, la technologie et les conceptions du corps et de l'identité. Il s'agit d'une réflexion critique sur les normes de genre et les rapports de pouvoir dans un monde de plus en plus marqué par les avancées technologiques. Le post humanisme féministe remet en question les catégories binaires traditionnelles comme homme/femme, nature/culture, corps/esprit. Il propose une vision plus fluide et complexe de l'identité, en intégrant les dimensions technologiques et les expériences corporelles. Le concept de cyborg, une créature hybride mi-humain mi-machine, popularisé par Haraway, est central dans le post humanisme féministe. Il permet d'explorer les possibilités de transformation du corps et de l'identité grâce aux technologies (Koistinen, Karkulehto, 2018).

Féminisme radical : Les féministes radicales mettent en lumière la manière dont les hommes ont historiquement dominé les femmes dans les systèmes sociaux, économiques et politiques. Pour elles, l'atteinte de l'égalité des sexes nécessite une véritable révolution sociale. Le concept de sororité y est central (Krolokke, Scott Sorensen, 2006). Pourtant, la sororité dans ce mouvement est questionnable, par exemple, certaines féministes de ce mouvement critiquent et se désolidarisent des travailleuses du sexe (Dworkin, 2006).

Fxmme : « Ce mot est une traduction française du mot anglais *Womxn*, c'est un terme utilisé dans les milieux féministes, lorsqu'on veut inclure toutes les femmes (cisgenre, transgenre et les personnes non-binaires). Fxmme se prononce *fèm* (Cabaux, 2022, en ligne).

Gentrification (ou embourgeoisement) : C'est la « transformation socio-économique d'un quartier urbain ou d'un espace donné, engendrée par le remplacement progressif d'une classe de résidents par une autre qui en restaure le milieu physique et en rehausse le niveau de vie » (Office québécois de la langue française, 2004). La gentrification a un impact important sur les différentes populations vivant des discriminations systémiques, elle entraîne, par exemple : la disparition de commerces abordables et de proximité, fréquentés par les résident·e·s en situation de précarité financière et/ou de handicap (CEAF Montréal, 2021), la précarisation des travailleur·euse·s du sexe et des personnes itinérantes, tout en augmentant les situations de harcèlements vécues par ces groupes de personnes (CEAF Montréal, 2021). De plus, tel que le souligne le théoricien Léopold Lambert « En tant que processus capitaliste, la gentrification opère par définition contre les habitants les plus pauvres, mais les processus d'appauvrissement hérités intrinsèques à ce système ainsi qu'au continuum colonial de ces sociétés s'ajoutent à cette violence économique, racialisée » (Lambert, 2023, en ligne).

Genre (d'une personne) : Le concept de genre change en fonction des cultures et des régions du monde. Étant influencé par les transformations sociales, il évolue sans cesse (Statistique Canada, 2021, en ligne). En effet, le genre est une construction sociale qui désigne la distinction et la hiérarchisation des rapports entre les pôles féminins et masculins, ainsi qu'entre ceux qui se situent en dehors de ces deux pôles. Le genre d'une personne peut différer de son sexe assigné à la naissance, de la mention figurant sur ses pièces d'identité ou ses documents juridiques, et il peut évoluer au cours de sa vie. « Il est très important de préciser que le sexe, le genre et l'orientation sexuelle sont des concepts distincts et indépendants » (Cabaux, 2022, en ligne).

Hégémonie : C'est « l'influence ou l'autorité prépondérante sur les autres; influence sociale, culturelle, idéologique ou économique exercée par un groupe dominant » (Iref, 2022, en ligne).

Hétéronormativité : L'hétéronormativité est « système, asymétrique et binaire, de genre, qui tolère deux et seulement deux sexes, où le genre concorde parfaitement avec le sexe (au genre masculin le sexe mâle, au genre féminin le sexe femelle) et où l'hétérosexualité (reproductive) est obligatoire, en tout cas désirable et convenable » (Butler, 2005, p. 24).

Intersectionnalité : L'intersectionnalité est un terme introduit par des chercheuses et militantes du féminisme noire Afro-Américain. C'est une approche analytique qui reconnaît que les individus peuvent être simultanément touchés par plusieurs formes d'oppressions en raison des divers aspects de leur identité, tels que la race, le genre, la classe sociale, l'orientation sexuelle, la religion, et bien d'autres. L'intersectionnalité met en lumière la manière dont ces différentes dimensions de l'identité interagissent et se chevauchent, créant ainsi des expériences uniques d'oppressions ou de privilèges pour chaque individu (Iref, 2022).

Intersexe : Une personne intersexe est « une personne dont le sexe biologique ou assigné à la naissance présente naturellement des caractéristiques qui ne sont pas strictement masculines ou féminines » (Iref, 2022, en ligne).

Matrice de domination : Développée par les militant·e·s et théoricien·ne·s du féminisme noir, la matrice de domination est un cadre théorique qui examine la manière dont les systèmes d'oppressions fonctionnent, de manière interconnectée, pour former une matrice complexe qui régit les inégalités et les relations de pouvoir (Design Justice, 2019).

Mestiza (la conscience) : Développé par Gloria Anzaldúa, poétesse et théoricienne féministe chicano mexicaine, ce concept explore l'expérience complexe des personnes métisses, c'est-à-dire les personnes issues de mélanges culturels et ethniques. Pour Anzaldúa, en raison de sa position unique et ambivalente, sa conscience *mestiza* lui permet de remettre en question les dualités et les frontières qui divisent les individus et les sociétés. En plus de s'opposer aux catégories binaires et aux hiérarchies culturelles, la conscience *mestiza* invite à embrasser la complexité de l'expérience humaine, d'en faire une source de richesse et de créativité (Anzaldúa, 2011).

Néocolonialisme : Le néocolonialisme est une forme de domination que d'anciennes puissances coloniales exercent encore sur les pays qui ont été autrefois colonisés : ce système maintient une dépendance économique et politique, de manière indirecte (Perspectives monde, 2019).

Non-binaire : Ce terme englobe les identités de genre des personnes qui ne s'identifient pas exclusivement homme, ou femme. La non-binarité est le terme qui exprime cette situation (Guibault Fitzbay, 2021).

Patriarcat : Le patriarcat, étymologiquement, renvoie à la figure du père (patriarche) qui a des droits à la fois sur ses enfants et sa femme, dans un schéma hétérosexuel. Aujourd'hui on désigne une société patriarcale comme une société dans lequel le pouvoir et l'autorité sont détenus par les hommes cisgenre : de fait, ils ont un rôle politique, religieux et économique plus élevé que les femmes (Cabaux, 2022).

Performance de genre : Le terme performance de genre est popularisé par Judith Butler dans les années 1990. Pour Butler, le genre est performatif, il est créé et recréé à travers des actes répétitifs, comme la manière de s'habiller, de parler, etc., qui sont influencés par la société. Le genre n'est donc pas naturel, mais bien social et culturel (Butler, 1990, 2005). La notion de performance de genre permet de déconstruire les normes hétéronormatives et binaires (Iref, 2022).

Pouvoir positif : Développé et nommé par Michel Foucault, dans son ouvrage *La volonté de savoir* (1994), le pouvoir positif est l'entrelacement entre le pouvoir et le soin, le souci des autres. En effet, le pouvoir opère également de manière positive en influençant et en façonnant les comportements et normes sociales. Le discours du *prendre soin* peut servir de masque à des formes plus subtiles de contrôle et de limitation des libertés, inhérentes au pouvoir positif (Dautrey, 2019).

Privilège : « C'est lorsqu'une personne bénéficie de manière systémique d'avantages par rapport à d'autres personnes. Ça peut être dans le cadre social, professionnel, politique, juridique. (Par exemple, en France, les personnes n'étant pas hétérosexuel·le·s n'ont pas pu se marier avant 2013) » (Cabaux, 2022, en ligne).

Privilège blanc : « C'est ce qui permet aux personnes blanc·he·s d'être dans des positions dominantes et privilégiées au niveau social, économiques et politiques, sans même qu'elles ne s'en rendent compte. C'est aussi le privilège de l'ignorance de la blanchité : puisqu'être blanc·he est considéré comme étant la norme, les personnes blanches ne se rendent même pas compte qu'elles sont blanc·hes s'il n'y a jamais ou jamais eu de confrontation à ce propos » (Cabaux, 2022, en ligne).

Racisme structurel : Le racisme structurel est produit par un ensemble de pratiques normatives et administratives de domination à l'échelle de toute une société, créant des inégalités que les gouvernements désavouent. C'est « le racisme directement ou indirectement mis en œuvre par diverses formes d'appareils administratifs, légaux, économiques et policiers à l'échelle locale, nationale ou internationale » (Lambert, 2017, en ligne).

Racisé·e : « Une personne racisé·e est une personne non-blanche et/ou perçue comme non blanche, subissant du racisme » (Cabaux, 2022, en ligne).

Riot grrrl : C'est un « mouvement de féministes, populaire au début et au milieu des années 1990, en Amérique du Nord. Ses adeptes s'expriment à travers la musique punk et d'autres formes de créativité comme les zines » (Iref, 2022, en ligne).

Sexe : « C'est la catégorisation et la classification des humain·e·s selon leurs caractères sexuels primaires, leurs caractères sexuels secondaires (par exemple : la pilosité faciale ou non, l'absence ou la présence de poitrine), leurs chromosomes sexuels et leurs hormones. Le sexe, plus précisément ses caractères sexuels primaires, rentre dans le genre assigné à la naissance et se fait selon des codes cishétéronormatifs » (Cabaux, 2022). Lors des JO (jeux olympiques) 2024, la boxeuse Imane Khelif a été critiquée dans la presse, car elle présentait un taux de testostérone trop élevé pour être dans la catégorie féminine. Cependant, elle a été assignée femme à la naissance et s'identifie au genre féminin, on observe ici que la binarité biologique est bien une construction sociale et d'ordre politique (Lanctôt, 2024).

Sexisée : Le terme sexisée est développé par Juliet Drouar, dans son essai *Sortir de l'hétérosexualité*. C'est l'équivalent du terme fxmme. Il permet de désigner, au-delà des femmes cis-genres, toutes les personnes subissant du sexisme. Il inclut donc les femmes cis-genre, les personnes lgbtquia+ ainsi que les travailleur·euse·s du sexe. Dans ce texte, j'utiliserai principalement le mot fxmme pour désigner les personnes sexisées (Cabaux, 2022).

Sexisme : C'est « un système de pensée qui avantage ou désavantage un sexe par rapport à un autre; dans nos sociétés, le sexisme induit une discrimination systémique et un mépris à l'égard des fxmme » (Iref, 2022, en ligne).

Socialisation : « La socialisation désigne l'ensemble de processus par lesquels les individus acquièrent et intériorisent les normes, les valeurs et les rôles qui régissent la vie sociale, construisant ainsi leur identité psychologique et sociale » (Iref, 2022, en ligne).

Starchitecte : Né de la contraction de star et architecte, le terme starchitecte désigne un·e architecte ayant une notoriété importante et internationale grâce à ses projets audacieux tant sur le plan technique que visuel. Comme le décrit Scott-Brown, les *starchitectes* sont davantage des concepteur·trice·s d'œuvres

d'art que des répondant·e·s aux problématiques sociales ou environnementales. De plus, cette culture de la *starchitecture*, selon elle, renforce une pratique architecturale hégémonique masculine. Elle dénonce les starchitectes comme étant les gourous de boy clubs (Scott-Brown, 1975).

Subalterne : Le ou la subalterne est « une personne ou groupe de personnes qui se voit attribuer un statut inférieur dans une hiérarchie, ou qui est placé en dehors des structures du pouvoir politique dans une société donnée. Les études subalternes (ou *subaltern studies*) s'intéressent à leur statut et leurs conditions de vie » (Iref, 2022, en ligne).

Suprémacisme blanc : Le suprémacisme blanc est « une idéologie, une doctrine raciste fondée sur la théorie selon laquelle les personnes blanc·he·s sont supérieurs aux autres personnes, ce qui conduit à des accès de violence, des meurtres, des attentats, des agressions des suprémacistes blanc·he·s sur des personnes racisé·e·s » (Cabaux, 2022, en ligne).

Théorie queer : Les théories queers sont un ensemble de perspectives sociologiques, philosophiques et culturelles. Avec une approche critique des théories féministes, elles remettent en question la catégorisation binaire concernant les dualités entre les genres (Préciado, 2003).

Travail du sexe : Le travail sexuel consiste à vendre du sexe ou des actes sexuels. Les personnes effectuant ce métier sont appelées travailleur·euse·s du sexe, ou TDS (travailleur·euse·s du sexe), (Nengeh-Mensah M., 2007). Pour plus d'information sur le travail du sexe, le roman graphique de Klou, Bagarre érotique, permet de comprendre les différents enjeux vécus par les travailleur·euse·s du sexe (Klou, 2022).

Validisme : Le validisme est une forme de discrimination systémique, qui considère les personnes en situation de handicap comme déficientes, par rapport à une norme supposée *valide*. Ce système entraîne donc la discrimination et l'exclusion des personnes en situation de handicap dans les différentes sphères de la société (Cabaux, 2022).

Zines : « Les zines, à l'origine sont des magazines faits à la main et produits en petit nombre, par les groupes punks du mouvement Riot Grrrl des années 1990. Cette forme est encore aujourd'hui populaire dans les mouvements anarchaféministes, par exemple » (Iref, 2022, en ligne).

INTRODUCTION

L'ouvrage du *Neufert* (1983) entre les mains, je ris jaune. L'homme, mesure de toutes choses :

« Le Corbusier utilisa à partir de 1945, pour tous ses projets, les proportions fondées sur la section d'or, sous la dénomination Le Modulor. [...] Tout d'abord, Le Corbusier partit de la hauteur moyenne connue de l'Européen = 1,75 m [...] Comme cette dernière mesure correspondait pratiquement à 10 pouces, il trouva ainsi une correspondance avec le pouce anglais, ce qui, en revanche, ne fut pas le cas pour des dimensions supérieures. C'est pourquoi Le Corbusier partit de 6 pieds anglais = 1828,8 mm comme dimension du corps humain. » Neufert E., (1936, 1983) *Les éléments des projets de constructions*, Dunod, p. 37)

La norme (en design de l'environnement) est donc un homme cisgenre européen d'un mètre quatre-vingts, valide, etc. C'est ironique, je ne côtoie pas ou très peu de personnes *normales*. Alors que cet ouvrage parcourt encore aujourd'hui les générations d'architectes et d'urbanistes, soutenant leurs constructions grâce à la *richesse* de ses données, il ne parle - sous le couvert de normes et d'universalisme - que d'une personne bien précise. Se voulant être une référence pour les mesures de constructions, traitant d'ergonomie et d'agencement fonctionnel des bâtiments, présent dans la majorité des écoles d'architectures européennes, des agences de design, et d'urbanisme, *le Neufert* (1936,1983) est bel et bien un outil de discrimination, perpétuant la matrice de domination. Seul un type de corps bien précis correspond à la conception d'objets et d'espaces proposés dans cet ouvrage. Par l'offre d'une solution objective à la diversité des corps humains, les figures du *Neufert* libèrent les praticien·ne·s en design de la nécessité de s'engager avec la complexité de la condition humaine (Gunawan, S., 2018). En effet, comme le précise Leslie Kern, en citant le travail de Caroline Criado Perez, dans son ouvrage *Ville féministe* : « Nous vivons dans un monde où absolument tout - des médicaments aux mannequins de simulation d'impact, en passant par les vestes pare-balles, les comptoirs de cuisine, les téléphones intelligents et la température dans les lieux de travail - est pensé et testé et standardisé pour convenir aux besoins des hommes ». De cette manière, les constructions déterminent les possibilités des différentes personnes dans l'espace : leur forme permet « [...] à certaines choses d'avoir l'air normal et juste, tandis qu'elle fait paraître d'autres déplacées et anormales » (Kern, 2019,2022, p.23).

Comment ne pas réagir à l'absurdité et à la violence de telles méthodes de conception qui perpétuent les inégalités sociales à travers une discipline qui, par essence, devrait soutenir la vie de tous les jours par sa matérialité ? Alors que le design de l'environnement est construit en fonction des structures sociales dans lesquelles il s'insère, il construit lui aussi, de manière inhérente, la façon dont nos sociétés s'organisent (Harnett, 2021).

Ludger Schwarte soutient cette idée. Dans son ouvrage *Philosophie de l'architecture* (2019), il estime que la Révolution française a pu avoir lieu, en 1789, parce que l'espace de la place publique existait et permettait le rassemblement. La place publique peut donc être considérée comme un prérequis à la Révolution, puisqu'une manifestation n'est possible que si l'espace existant permet de la faire. En effet, le philosophe avance que l'environnement, les possibilités de vie et modes de vie dépendent les uns des autres. Pour lui, nos possibilités de créer et d'éprouver nos créations dépendent d'un monde social qui existe déjà, qui a de l'avance sur nous (Schwarte, 2009).

Dans la préface du livre *Design Justice* (Costanza Chock, 2020), Sandra Barman met en évidence cette interdépendance entre la sphère sociale, politique et technique. Les environnements construits, avec leurs infrastructures spécifiques ne sont pas seulement des décors, mais de véritables acteurs sociaux. Ils imposent des contraintes et offrent des possibilités qui façonnent nos comportements et nos modes de vie. Le monde est donc sociotechnique : les formes de ce dernier influencent nos structures sociales et inversement. Et, si la démocratie nous permet de co-construire le cadre législatif, nous restons souvent passif·ve·s face aux décisions qui régissent la conception de nos espaces de vie, laissant ainsi aux concepteur·ice·s un pouvoir disproportionné, dont peu sont conscient·e·s.

Grâce aux analyses et réflexions brillantes des théoricien·ne·s Sasha Constanza Chock (2020), Alison Place (2023), Elisabeth Dori Tunstall (2023), et aux problématiques soulevées plus haut, je peux affirmer que le design, de ces manières, perpétue un régime hétérosexiste et néo-colonialiste. En préservant une pratique du design hégémonique, difficile d'accès, se tenant loin de ses usager·ère·s, dans sa tour de verre, le·la designer peut être un·e acteur·ice discriminant·e.

Quelques exemples concrets illustrent ces propos et m'aident quotidiennement à rendre plus intelligible cette problématique. Notons que ces exemples ne reflètent qu'une partie des situations discriminantes provoquées par le design. Notamment, les distributeurs de savons automatiques ne repèrent pas, ou difficilement les peaux noires (Chock, 2020; Place et al., 2023), les systèmes de sécurité des aéroports se

déclenchent lorsque les caractéristiques d'un corps sortent de la binarité de genre (c'est-à-dire lorsqu'une personne n'est pas identifiable en tant qu'homme ou femme), (Chock, 2020) ou par exemple, aucun système de compte en banque en ligne ne correspond à la réalité des femmes Pakistanaïses, mais ne sont que des modèles conçus à partir des cultures occidentales, comme le souligne Maryam Mustafa, dans son texte *On feminist design that is beyond WEIRD*. (Place et al., 2023) De la même manière que l'aborde Mathias Rollot, dans son essai *Décoloniser l'architecture* (2024), ces exemples anecdotiques ainsi que mes futures explorations me permettent, à la manière de Günther Anders avec sa *philosophie de l'exagération*, de relever la manière dont nos conceptions sont inextricablement liées aux systèmes de discrimination, ce qui est systématiquement dissimulé.

Cependant, le design n'est pas à diaboliser et il peut être un outil militant vers de nouvelles spatialités plus adaptées pour répondre à la diversité d'humain-e-s qui composent réellement nos sociétés. En effet, mis en lien avec les théories féministes, le design de l'environnement est appelé à tendre vers des structures adaptées au monde réel. Car elles sont, par essence, la remise en question des systèmes verticaux, binaires, qui produisent des situations de dominations et de discriminations. Les conceptions actuelles en architecture, urbanisme et design, sont encore axées sur la performance, l'universalité et l'innovation technologique, dans un monde tourmenté par les défis climatiques, la croissance mondiale et ses enjeux sociaux conséquents (Vranken, 2017).

En effet, alors que les luttes et mouvements écologiques remettent en question ces pratiques, les théories féministes, elles, atteignent peu les milieux académiques francophones. Je remarque cependant, avec enthousiasme, que les intérêts pour ces domaines grandissent avec la publication de nombreux livres en français traitant de ce sujet durant les deux dernières années. En effet, la traduction du livre de Dolores Hayden, *La grande révolution domestique* (1991, 2023) en français, le texte de Stéphanie Dadour, *Les voix s'élèvent : féminisme et architecture* (2022) ou encore l'ouvrage de la géographe féministe Nephys Zwer, *Pour un spatio-féminisme : de l'espace à la carte* (2024) témoignent d'un intérêt certain pour ce prisme de réflexion, au sein de l'espace construit. Il est vrai que les théories féministes demeurent de véritables outils de réponses à ces situations de crises pour tendre vers des démarches alternatives et situées, mettant en avant l'examen approfondi de l'environnement et des singularités individuelles. Ces démarches permettent de proposer des réponses variées à l'égard d'un monde matériel et politique complexe (Prochner, 2019).

De la même manière que la géographie féministe, qui explore les relations entre les êtres humains et leurs environnements et, par conséquent, la manière dont le système patriarcal s'opère matériellement dans l'espace (Kern, 2022) étudier le design de l'environnement par le prisme des théories féministes me permet de relever la manière dont ce système s'inscrit dans nos objets et espaces du quotidien. En effet, « tout peuplement représente une inscription dans l'espace des relations sociales qui prévalent dans la société qui le construit [...] Nos villes sont le patriarcat gravé dans la pierre, la brique, le béton » (Drake, J. 1996, p.88). Ma recherche vise donc à comprendre et relever les intersections existantes entre le design de l'environnement et les théories féministes en occident, afin de répondre à la problématique suivante : comment les théories féministes dialoguent-elles avec les pratiques en design de l'environnement, pour tendre vers un monde sociotechnique plus juste ?

C'est à l'aide d'une recherche à la fois exploratoire et documentaire que je tenterai de répondre à ce questionnement. En effet ces deux approches me permettent d'explorer mon sujet de manière approfondie. La recherche exploratoire, telle une enquête, me permet de relever la littérature et les projets qui appuient mon propos. Cette enquête et ce qu'elle révèle décrivent les contours et les formes de l'existant à l'intersection des théories féministes et du design de l'environnement. Cette méthode me permet de proposer une synthèse qui, sans prétendre à l'exhaustivité, offre une lecture critique appuyée de la problématique étudiée. La recherche documentaire me permettra d'apporter de la profondeur et du poids à cette exploration, par l'analyse, la synthèse et le recueil de travaux menés dans ces domaines. De plus, cette étude se distingue en ce qu'elle se concentre spécifiquement sur l'articulation entre les théories féministes et les pratiques de design de l'environnement, en Amérique du Nord et dans les pays européens francophones, principalement. Ce cadre de recherche me permettra ainsi d'éviter un discours universel et essentialisant.

L'objectif de cette étude est double. Dans un premier temps, elle me permet de recueillir des travaux existants en mettant en évidence les liens entre le design de l'environnement et les théories féministes, dans un milieu francophone, tout en valorisant la faisabilité d'un design plus juste et adapté à la complexité des êtres humains et de leurs milieux. En effet, l'étude du design de l'environnement par le prisme des théories féministes permet de « [...] nous tenir conscient·e·s du poids et du rôle de l'architecture dans nos vies » (Verges, 2024, p.19). Malgré l'importance du sujet, ma recherche sera centrée sur la pratique du design et ne pourra traiter le questionnement de *qui a accès au design* ? Cette recherche a également pour objectif de présenter les intersections entre le design de l'environnement et les théories féministes

afin de les rendre plus accessibles et compréhensibles. Tout au long de cet écrit, je développerai des concepts importants quant à la compréhension des théories féministes, tels que la performance de genre, la contrainte à l'hétérosexualité, ou encore l'intersectionnalité. Un glossaire accompagne cette recherche, permettant de définir des concepts et termes complexes, à la fois dans le domaine du féminisme et du design de l'environnement.

L'introduction à ce sujet est traduite par une planche didactique, présentées à la suite de ce paragraphe. Elle me permettent de vulgariser l'intérêt pour ce concept. Ces planches didactiques ont été réalisées lors de l'automne 2023, dans le cours de bande-dessinée donnée par Sophie Bédard, à l'Université de Montréal. Cette manière de communiquer ma recherche est inspirée des Riot grrrls, un mouvement punk féministe qui émerge dans les années 1990, en Amérique du Nord. Ce mouvement a ses limites et prend peu en compte, ou maladroitement, l'aspect intersectionnel des luttes féministes. Cependant, la richesse de ses outils de communication ne peut être que reconnue. Parmi les membres des Riot Grrrls se trouve le groupe punk Bikini Kill, dont Toby Vail fait partie. Elle met en place le fanzine *Jigsaw* (Labry, 2016). Englobant le mot fanatique et magazine, les *fanzines* sont à l'origine des publications créées de manière indépendante, en contradiction aux circuits d'édition institutionnels et valorisant un mode de production horizontal, sans hiérarchisation. Utilisées dans un premier temps dans les années 1930, elles permettent d'abord de combler un manque sur des pratiques culturelles que la presse ne documente pas. Puis, repris dans un second temps par Toby Vail et d'autres membres des Riot grrrls, les fanzines permettent aux femmes de se rejoindre entre elles, contre la violence du système patriarcal. Ces objets mettent les femmes en lien et leur permettent de comprendre que ce qu'elles vivent n'est pas normal. Comme le souligne Manon Labry dans son ouvrage *Riot Grrrls, chronique d'une révolution punk féministe* (2016) « Toutes ces filles qui croyaient qu'elles étaient des *freaks* mentalisent progressivement que la seule chose *freaky*, c'est la manière dont elles sont socialisées » (p.21). Les fanzines sont déposés dans des lieux publics, ou alors transmis de mains en mains et créent des communautés de femmes qui se rejoignent et partagent leurs expériences. « Plutôt qu'un océan de voix dans un paysage numérique infini, ils étaient passées entre amies, empilées sur les comptoirs des magasins de disques ou vendues par correspondance à un public profondément impliqué dans un mouvement établi » (Labry, 2016, p.30). De plus, ces fanzines permettaient à tout le monde de devenir créateur-ice-s : en effet, les fanzines ont un faible coût de production et se doivent d'être reproductibles facilement. De la même manière que ces fanzines, je l'espère, cet ajout de planche didactique permettra à cette recherche de rejoindre d'autres concepteur-ice-s, militant-e-s et personnes qui se sentent concernées par ce sujet, en dehors d'un cadre

académique dont le langage spécifique et les codes sont quelquefois limitants et n'atteignent qu'un groupe de personnes précis.

Figure 1.1 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas.

DANS DOMAINES DE CONCEPTIONS, EN ARCHITECTURE, URBANISME, DESIGN, LA NORME EST (TROP) SOUVENT UN HOMME BIEN PRÉCIS, PAR EXEMPLE :

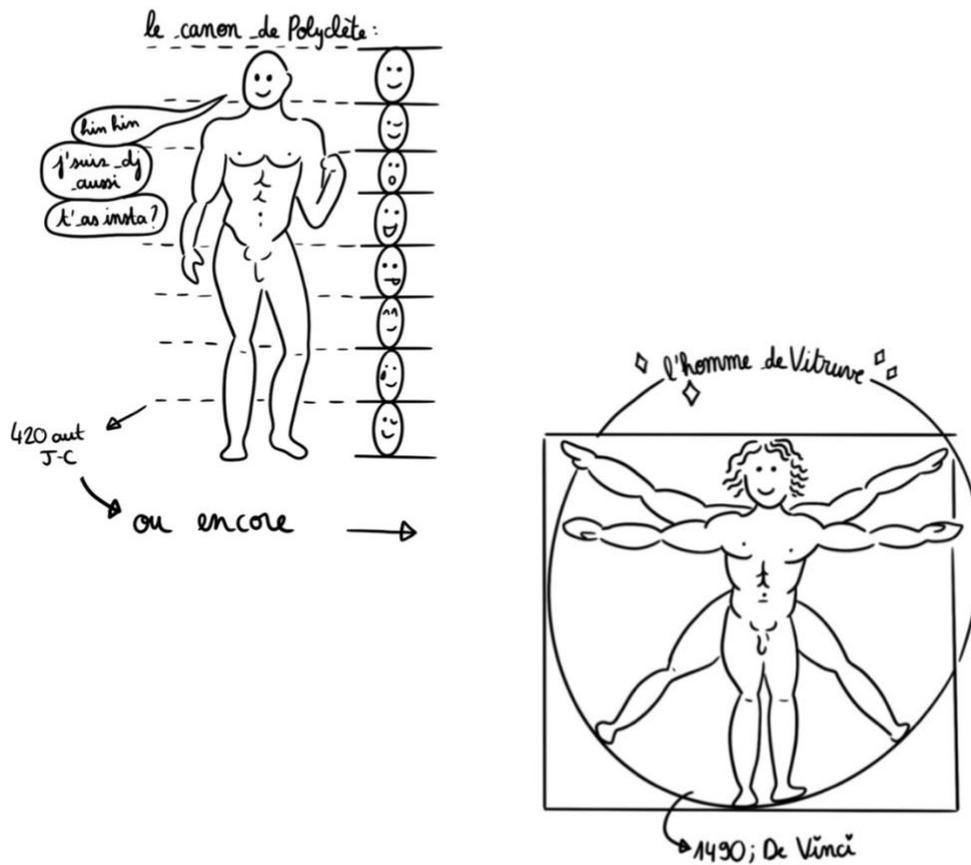


Figure 1.2 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas



Figure 1.4 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas

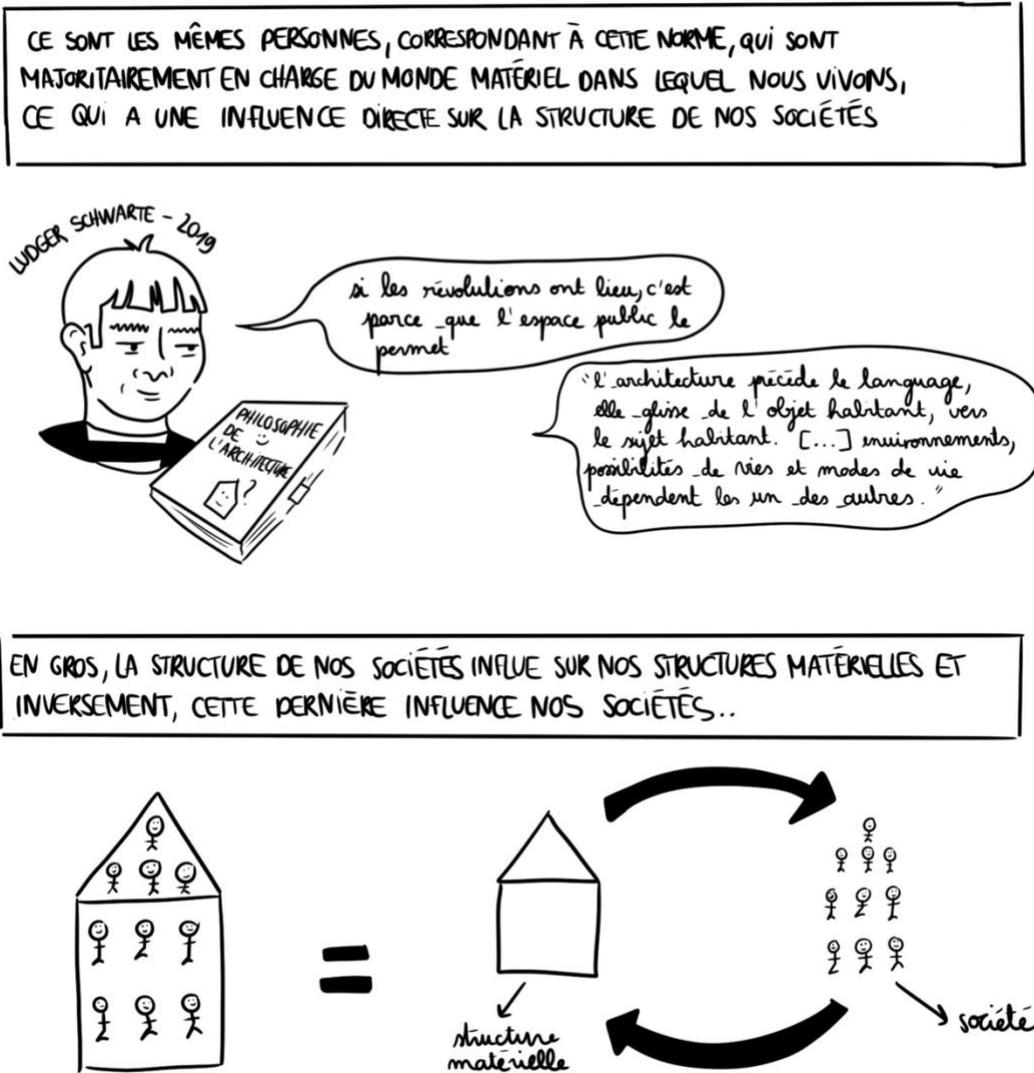


Figure 1.5 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas

EN FAIT , COMME LES MOTS DE NOTRE VOCABULAIRE , L'ESPACE INFLUENCE NOS PENSÉES , MANIÈRES DE FAIRE ET INVIBILISE AU COMBATS LES STRUCTURES DE DOMINATIONS.

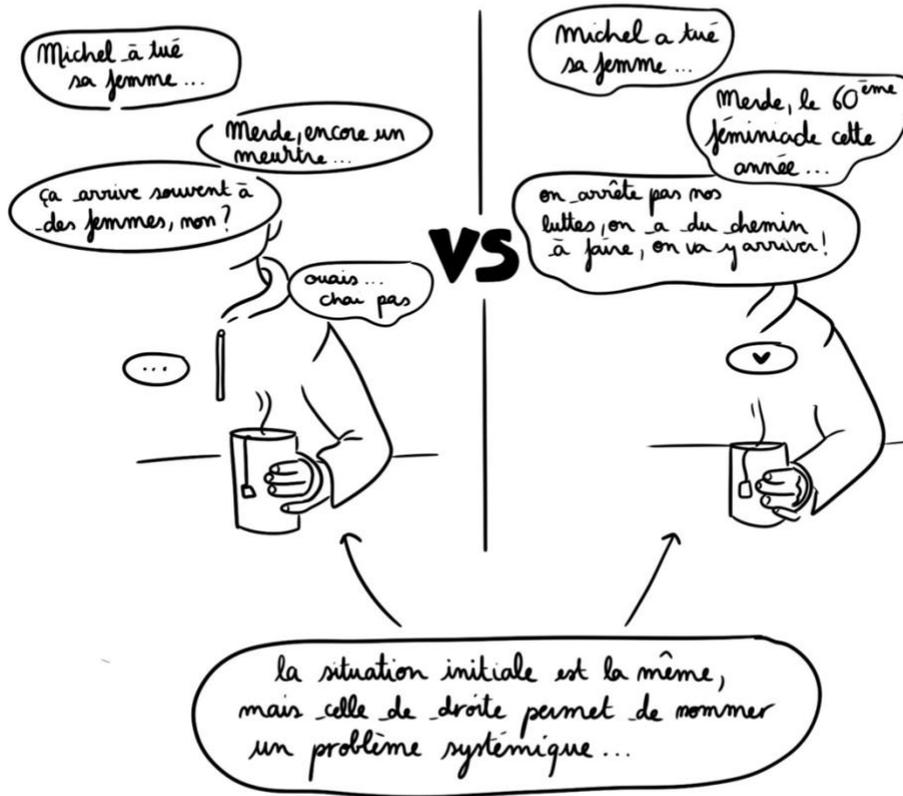


Figure 1.6 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas



Figure 1.7 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas

LE SYSTÈME MATÉRIEL DE NOS SOCIÉTÉS REPRODUIT CES MÊMES DYNAMIQUES...

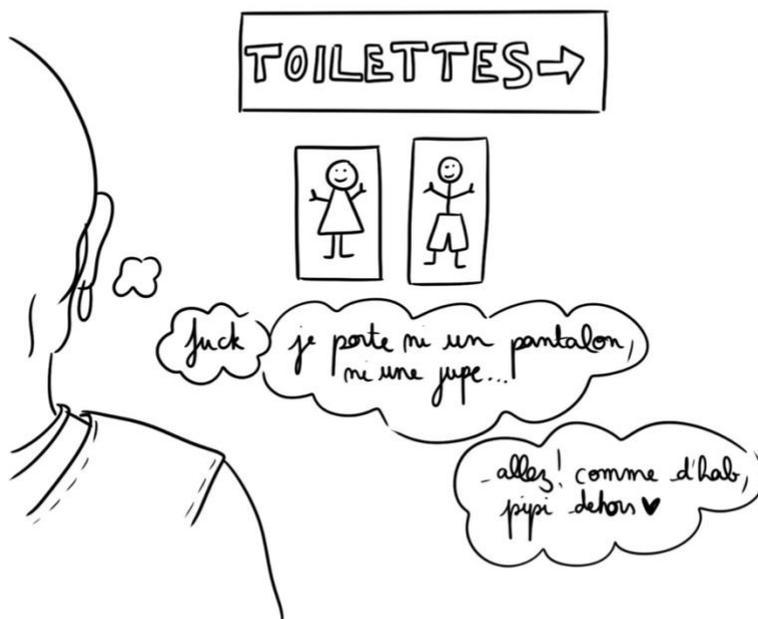
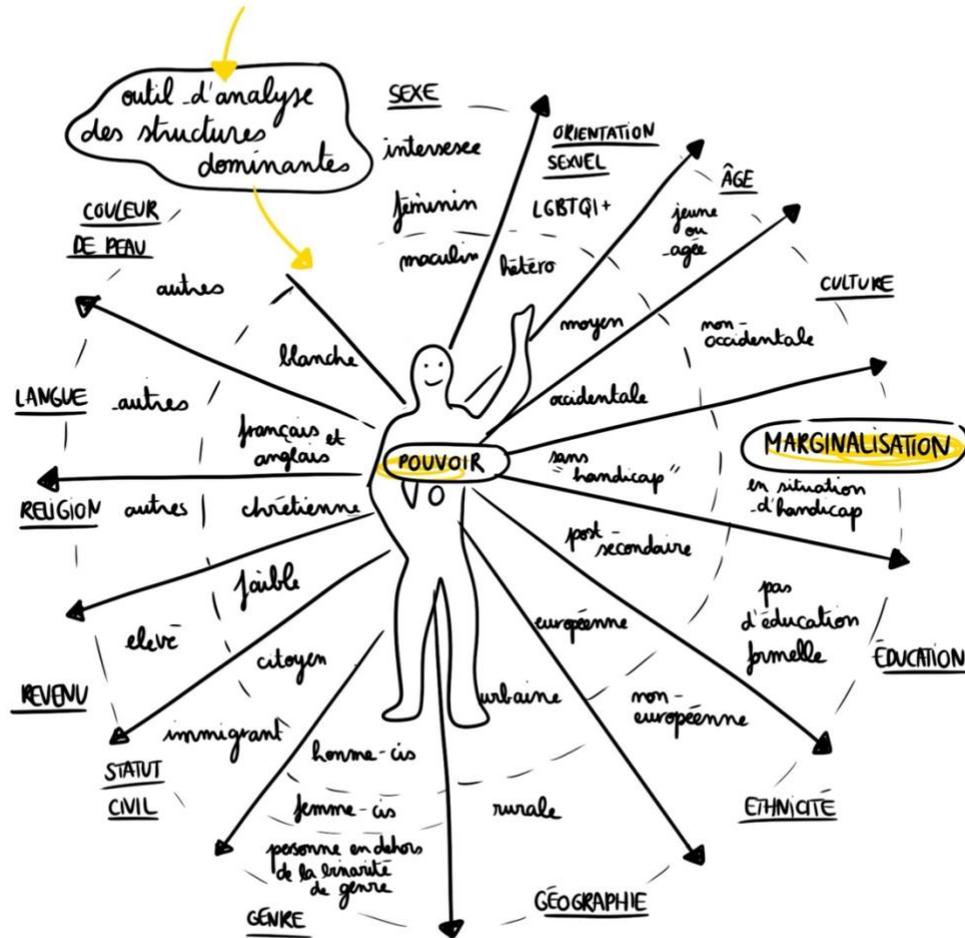


Figure 1.8 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas

MAHEUREUSEMENT, LE DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT REPRODUIT EN GRANDE MAJORITÉ LA MATRICE DE DOMINATION :



ONN

Figure 1.9 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas

MAIS, MIS EN DIALOGUE AVEC LES THÉORIES FÉMINISTES, LE DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT PEUT TENDRE VERS DES STRUCTURES PLUS ADAPTÉES AU MONDE RÉEL. CAR ELLES SONT, PAR ESSENCE, LA REMISE EN QUESTION DES SYSTÈMES VERTICAUX, BINAIRES, QUI PRODUISENT CES DYNAMIQUES DE DOMINATIONS HÉTÉROSEXISTES, RACISTES, CLASSISTES, ETC.

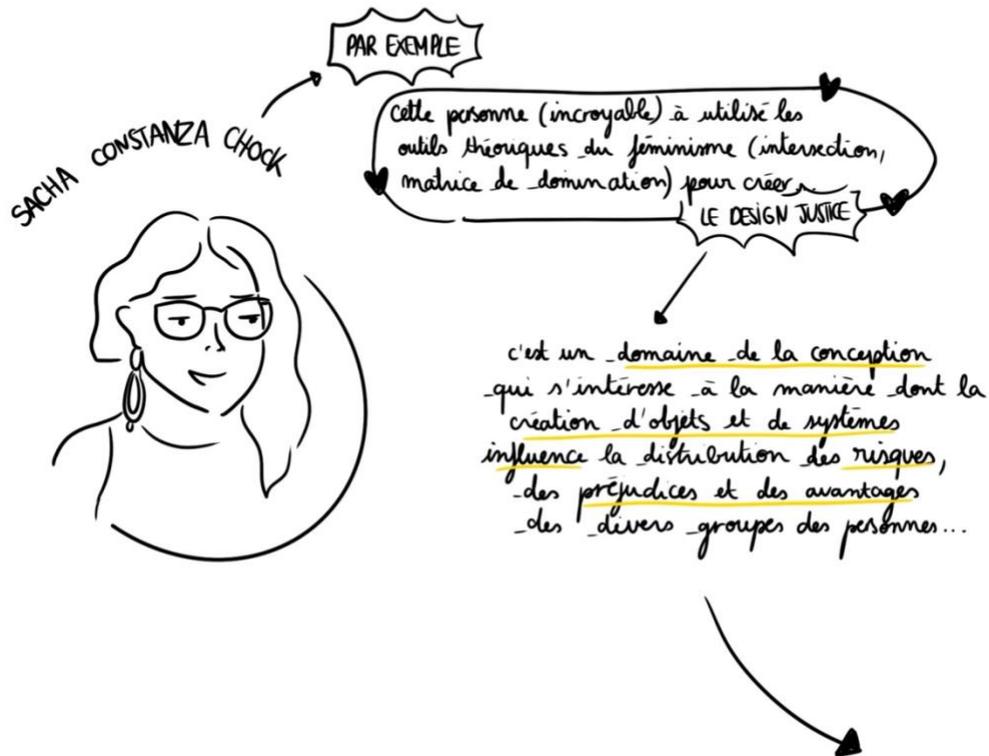


Figure 1.10 Planche didactique : vulgarisation du sujet de recherche, illustration : Mathilde Thomas



Durant ma recherche, j'ai pu imprimer et relier ces planches didactiques afin de former un zine pour combler, à mon tour, ce que la littérature ne documente pas, ou peu. J'ai pu diffuser ces connaissances lors de divers événements, avec pour objectif d'atteindre différentes personnes, différents groupes sociaux. J'ai pu les montrer pour la première fois aux différentes personnes qui prenaient également le cours de bande dessinée avec moi et les améliorer grâce à leurs retours. Je les ai, par la suite, distribuées lors d'un marché de créateur-ice-s à *Un livre à soi*, une librairie indépendante de Montréal, puis lors d'une journée consacrée aux zines à la librairie *N'étais-ce pas l'été*. Suite à cette journée, les librairies de *N'étais-ce pas l'été*, les ont exposés au Salon du livre de Montréal, en novembre 2024. Les zines ont également appuyé mon propos lors de ma participation au festival « Foire féministe : Féministes dans la cité », organisé par l'Institut de recherches et d'études féministes (IreF), dont l'objectif était de « ramener et rassembler les débats, savoirs, savoir-faire et manière d'être ensemble féministe « au centre » de la cité » (iref.uqam.ca, en ligne, consulté en 2025). Dans le cadre de cet événement, j'ai pu parler de ma recherche sous la forme d'une conférence, à différent-e-s élèves des Cégeps du Vieux Montréal, et de Rosemont. Ce médium plus ludique et humoristique m'as permis d'aborder mon sujet de manière plus légère et de sortir du cadre universitaire pour rejoindre plus facilement les élèves. Les zines ont également été de véritables outils pour faire comprendre à mes proches, ami-e-s et famille, en quoi consistait mon travail universitaire. Ces zines ont été de réels outils de médiation, me permettant d'aborder mon sujet de recherche avec différents publics et d'étendre ces connaissances dans différents milieux.

Figure 1.11 Photographie du zine imprimé

Photographie : Mathilde Thomas, lors d'un événement à la librairie *N'étais-ce pas l'été*.



Enfin, pour répondre à ma problématique de recherche, mon travail se divise en quatre chapitres. Le premier chapitre est une relecture des trois vagues féministes qui se sont succédées en occident. Pour cette relecture, j'utiliserai une perspective à la fois politique et matérielle : en effet, les designers de l'environnement féministes, ont toujours pensé l'espace construit par le prisme des relations sociales qui s'y jouent. Ce premier chapitre me permettra de mettre en valeur les nombreuses initiatives jusque-là peu communiquées, tout en faisant apparaître la richesse des dialogues entre les combats politiques des féministes et l'espace construit.

Le deuxième chapitre, lui, me permettra de mettre de l'avant des valeurs morales jusque-là dévaluées, car reléguée au féminin dans une société patriarcale. En effet, l'éthique du *care* et l'écoféminisme me permettent de mettre de l'avant une pratique immanente, basée sur la conservation des relations, le soin et la mise en valeur des vulnérabilités. La lecture de ces dernières, par la perspective des théories du genre, me permet de mettre en lumière une éthique féministe et non féminine, contrairement à ce qu'une lecture essentialiste de ces valeurs pourrait laisser transparaître.

Le troisième chapitre me permettra de définir le design et de lire son lourd poids historique, en mettant de l'avant de nombreux symptômes patriarcaux et l'influence que cette pratique peut avoir sur les dynamiques sociales. Enfin, dans le quatrième chapitre, je mettrai en lien l'éthique du *care* et des pratiques en design de l'environnement à travers différentes études de cas. Je pourrai ainsi démontrer l'intérêt actuel d'un dialogue entre ces théories et l'espace construit, mettant de l'avant par ces projets la manière dont ce dernier peut œuvrer à l'égalité des genres.

Cette recherche ne vise pas à définir ce que serait une manière féministe de concevoir mais d'amener les concepteur-ice-s à apprendre, à questionner et expérimenter de nouvelles possibilités de faire. À faire naître de nouvelles conversations sur le genre, le féminisme, le racisme, les luttes de classes, le validisme, et le design de l'environnement.

Il s'agit d'un travail fondé sur une prise de conscience demandant de l'énergie et du courage, tant pour la lecture des différentes ressources, que pour l'écriture de cette recherche. En effet, nous sommes en tant qu'êtres humains, souvent dans l'ignorance, des allié-e-s du patriarcat (Aventin, 2021). Et le design de l'environnement au sein d'un système hétérosexiste, raciste, aux comportements néocolonialistes et bourgeois, peut lui aussi être un outil de domination. Comme l'affirme bell hooks, la sororité et les luttes sont réalisables à partir du moment où nous affrontons aussi la manière dont nous, les femmes, avons

discriminé, exploité et dominé d'autres femmes (hooks, 2021). Notamment par le biais de discriminations basées sur la race, la classe sociale, le genre, la sexualité, le poids, la santé mentale, le validisme, mais aussi sur les incalculables petites exigences morales de nos sociétés, qui colorent notre quotidien (Aventin, 2021).

En effet, la vie est faite d'expériences, de perceptions individuelles, de désirs et de réalités changeantes propres aux espaces et cultures dans lesquels nous évoluons en tant qu'individus (Gilligan, 1982, 2008). C'est pourquoi une composante non négligeable de la recherche et de l'analyse féministe consiste à se situer soi et son travail, dans un but de transparence, permettant aux lecteur.ice.s de saisir le prisme par lequel cette recherche a été menée (Haraway, 1998; 2007, Harding, 1992; 2021). Cette recherche représente donc ma compréhension et mon acception du féminisme ainsi que mon expérience du design. Elle ne permet pas la transmission exhaustive de la richesse de ces deux domaines, mais je m'efforcerai tout du long d'en extraire et d'en synthétiser les parties les plus importantes au vu de l'objectif de ce travail.

Je suis consciente de ces limites et je serai vigilante à aller au-delà de mon contexte, en considérant d'autres expériences et connaissances, tout en les incluant de manière appropriée. J'ai souvent mené mes recherches dans d'autres langues, majoritairement en anglais, dans lesquelles j'ai utilisé des outils de traduction en ligne, mes propres connaissances linguistiques, ainsi que l'aide de mes proches : ces dernières seront teintées de leurs biais à elle.eux aussi. De plus, comme le souligne Mathias Rollot « Être allié-e, ce n'est pas nier les différences de positions, de points de vue, d'intérêts. Ce n'est pas se croire capable de comprendre parfaitement l'autre, et encore moins s'autoriser à parler à sa place et en son nom » (Rollot, 2024, p.26). Il me paraît alors essentiel de me situer, pour que vous, lecteur.ice.s, puissiez lire cette recherche tout en ayant conscience de la manière dont je me situe socialement.

En tant que femme cisgenre blanche française, j'habite ce monde en tant qu'opprimeuse et qu'opprimée, je comprends et j'expérimente la violence du sexisme au quotidien, mais je privilégie aussi de ma position de femme blanche, jeune, européenne, *valide*. J'ai pu avoir accès aux études de mon choix. J'ai actuellement le privilège de travailler dans une coopérative de design de service en non-mixité, structure me permettant d'approfondir mes connaissances et compétences sans me soucier de problèmes hiérarchiques et patriarcaux, tout en m'assurant une stabilité financière. Mon rapport au féminisme est venu à l'âge adulte, en découvrant dans un premier temps les théories du *care* dans la pratique en design,

avant de comprendre le lien entre le politique et le privé, grâce aux romans graphiques de Liv Strömquist (2016).

À partir de ce moment, ma compréhension et mon adhérence au(x) féminisme(s) n'ont été qu'une pente ascendante, mettant des mots et pansant mes maux, tout en m'ouvrant les yeux sur la violence du système patriarcal et sur ma position d'oppressée. Mon approche du féminisme est à la fois universitaire, sociale et culturelle. J'ai pu effectuer une concentration en étude féministe à l'IREF (institut des études féministes), ajoutant une richesse incommensurable à ma maîtrise et j'éprouve et apprend le féminisme au quotidien, par la culture qui m'entoure, romans graphiques, essais politiques, balados, réseaux sociaux, spectacles et le milieu queer dans lequel j'évolue à pas de velours.

Mon travail de recherche, lui aussi, est intimement lié à mon parcours universitaire, c'est pourquoi je me permets ici de vous en faire part, pour permettre une meilleure compréhension de ce dernier. J'ai l'équivalent d'un baccalauréat en design d'innovation sociale, parcours qui m'a permis d'effectuer deux stages en design marquant mes intérêts de recherche, mais aussi mon intérêt de compléter ce dernier avec les théories féministes.

J'effectue mon premier stage dans le domaine du design, à Bruxelles, dans une entreprise de travail adapté, l'Ouvroir, spécialisée en Upcycling, avec pour tutrice de stage Manon Pouillot. Très engagée dans la pratique du design du *care*, avec son projet *Habit de repas* elle redessine des bavoirs dans un centre de santé accueillant des personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative. Cette méthodologie sensible aux personnes et au contexte me porte encore aujourd'hui dans mon travail et influence mes recherches (Pouillot, 2017).

Je termine mon diplôme avec un projet de mémoire questionnant la place de l'intimité en milieu hospitalier. Réalisé à travers un stage avec *La Fabrique de l'Hospitalité*, un laboratoire de design affilié aux hôpitaux universitaires de Strasbourg, qui me permet de découvrir l'environnement hospitalier. Enrichi par de nombreux échanges sur le féminisme avec les designers Anne Reignault, Anne-Laure Desflahses et Christelle Carrier, mes tutrices de stages, toutes engagées dans un projet au sein d'un centre d'accueil médico-psychologique pour les personnes adolescentes, j'ai aussi été confronté à une tristesse profonde et une colère légitime. En effet, cette immersion m'a fait réaliser l'étendue de la présence de la société patriarcale, s'insinuant de manière flagrante dans les structures sociales et matérielles, de manière percutante dans les contextes où la vulnérabilité est intrinsèque au milieu dans lequel elle s'opère.

Finalement, j'intègre la maîtrise en design de l'environnement en 2021 à l'UQAM, en étudiant les théories féministes à l'IREF, par le biais d'une concentration. J'y découvre des théories anglophones, traitant du design et du féminisme, tel que le *Design Justice*, ainsi que les écrits d'Elizabeth (Dori) Tunstall, qui aborde la décolonisation du design.

En parallèle, comme je l'ai déjà cité, je suis engagée au sein de la coopérative de design de services montréalaise, Meilleur Monde. À travers ma participation à divers projets, j'ai acquis une compréhension profonde quant à l'importance d'approcher un projet de design de manière holistique, englobant à la fois l'aspect architectural, la relation avec l'environnement et la conception des services nécessaires à son bon fonctionnement. Par ces expériences, je conscientise les défis inhérents à la mise en œuvre de telles pratiques encore peu répandues et connues. Ma pratique se situe donc en design de service.

Voulant d'abord mener ma recherche sur un projet de design de service au sein d'un centre de crise, par le prisme des théories féministes, je me rends compte de l'ampleur des écrits de ces dernières en dialogue avec le design et de la non-accessibilité de ces derniers, dans le milieu du design francophone. L'importance de rendre accessibles et compréhensibles les théories féministes au sein d'une recherche exploratoire et documentaire, par des exemples concrets, devient alors évidente et est donc, l'objectif de cette présente recherche.

Enfin, c'est par choix et conviction que j'écrirai à la première personne, dans le but de reconnaître ma voix et ma position située tout le long de la recherche. Aussi, je crois profondément, en l'idée que de la même manière que les structures matérielles, les mots et l'écriture structurent nos modes de pensées et d'agir. L'écriture épïcène et inclusive sera donc utilisée tout le long de la recherche (Fitzbay, Guilbault, 2021).

Je reconnais également que la rédaction de ce mémoire ainsi que la recherche ont été effectuées sur un territoire traditionnel non cédé, je voudrais souligner que les terres sur lesquelles je me trouve font partie d'un territoire ancestral qui a longtemps servi de lieu de vie, de rencontre et d'échange entre les peuples autochtones, notamment la nation Kanien'kehá:ka (Mohawk). J'honore, respecte et reconnais ces nations qui n'ont jamais cédé ni leurs droits ni leur autorité souveraine sur les terres et les eaux sur lesquelles j'ai effectué cette recherche.

CHAPITRE 1

Les féminismes en design de l'environnement

1.1 Les féminismes, c'est quoi ?

« Pour décrypter l'espace en tant que manifestation des relations sociales de genre par-delà le constat, il faut s'intéresser aux représentations culturelles patriarcales qui nous habitent »
Zwer, N. (2024), *Pour un spatio-féminisme, de l'espace à la carte*, éditions La découverte, p.16.

Ce chapitre propose une lecture de l'histoire du design de l'environnement, par le biais d'initiatives et de réflexions féministes. Il me permet de poser les bases de ma réflexion sur une histoire riche, tout en la remettant de l'avant. En effet, que ce soit au sein de la littérature, de l'art, des manifestations publiques, de l'architecture et du design, l'espace a toujours été au cœur des combats féministes (Zwer, 2024). Cependant, les mouvements féministes, ont, pour leur part, été très longtemps occultés de l'histoire du design.

Avant de me plonger dans la présentation des différentes vagues qui ont marqué l'histoire occidentale des féminismes avec le design de l'environnement, je souhaite mettre en contexte ma démarche, en précisant les concepts et les principes qui guident ma compréhension de l'histoire des féminismes et leurs relations au design de l'environnement : la question des récits ; la pluralité intrasèque des féminismes ; les thèmes et pratiques spatiales qui ont influencé la naissance des féminismes ; les concepts de vague et de rhizome pour décrire l'histoire des féminismes.

1.1.1 L'histoire est racontée par les dominant·e·s

Comprendre et étudier les féminismes implique de prêter une attention particulière à la manière dont l'histoire est retranscrite et interprétée. En effet, alors qu'elle prétend être un constat fidèle du passé, elle est racontée par des personnes en position de pouvoir, *les conquérants, les gardiens du savoir hégémonique* (Zeniter, 2021). Comme l'exprime la théoricienne Alison Place, les histoires se définissent par la façon dont elles sont racontées et par qui les raconte (Place, 2023). Le récit des personnes *dominantes* est celui qui s'est imposé au fil du temps et il est important de se rappeler que l'histoire n'est ni objective ni universelle, c'est une construction sociale et culturelle qui reflète les vécus valorisés et valorisants, des personnes qui la racontent (Le Guin, 2020).

En effet, depuis notre plus jeune âge, même avant notre naissance (Belotti, 1994) les récits nous façonnent, nous et notre rapport au monde. Si l'on prend, comme exemple, les contes pour enfants, le petit chaperon rouge apprend aux petites filles qu'elles ne peuvent pas se promener seules dans la forêt, au risque de se faire manger par le grand méchant loup. Plus tard, elles apprendront en cours de grammaire que le masculin l'emporte sur le féminin et arpenteront la ville à travers les statues et monuments qui évoquent principalement des personnages masculins et blancs (EqualStreetNames, 2025). Cette surreprésentation influe sur nos imaginaires et nous rappelle sans cesse ce qui compte vraiment pour nos sociétés (Zwer, 2024). De cette manière, ces cas de figure façonnent nos normes sociales, et nous informent de ce qui est normal ou qui ne l'est pas, qui a sa place ou non (Kern, 2019, 2022). C'est pour ces raisons qu'il est important de souligner la richesse d'autres récits, tout en remettant en question les revendications universelles de l'histoire (Zeniter, 2021).

Le féminisme décolonial (Vergès, 2019) et la notion d'intersectionnalité m'outillent dans le récit que je m'appête à faire, pour comprendre, souligner et percevoir la diversité des voix et des expériences qui tissent l'histoire, ne pouvant être réduites à une seule perspective dominante (Crenshaw, 2005). Cependant, ma position de chercheuse est ancrée dans un contexte occidental universitaire qui m'a principalement exposé aux théories développées par des chercheur·euse·s issu·e·s de classes sociales privilégiées et principalement blanc·he·s. Il est donc essentiel, de reconnaître les limites de ce savoir et d'intégrer à ma recherche un aspect critique.

1.1.2 Les féminismes, un concept central et des luttes plurielles

« L'architecture n'est en rien une toile de fond neutre par rapport aux pratiques sociales discriminatoires, elle fait en réalité partie de l'appareil culturel qui établit et maintient des différenciations de genre. Le genre est pour ainsi dire inscrit dans l'espace. » Heynen H., (2007) *L'inscription du genre dans l'architecture*, Perspective, n.4, p.701

Le théoricien Michael Freeden (1998) me permet d'introduire le féminisme par la reconnaissance de sa nature en tant qu'idéologie. Selon lui, une idéologie est un système de pensée complexe basé sur des concepts, des valeurs et des visions spécifiques du monde. Par ce prisme, les féministes proposent leurs propres acceptations de concepts tels que le genre, l'égalité, la justice, le pouvoir et bien d'autres. Chaque *mouvement* du féminisme a sa propre interprétation de ces concepts et des objectifs spécifiques liés à ses interprétations. En d'autres termes, il existe une diversité de féminismes, chacun ayant ses propres nuances et emphases (Toupin, 1998 ; Lamoureux, 2007). J'utilise donc volontairement la formule *les féminismes* au pluriel, pour désigner ce mouvement qui n'est donc, en aucun cas monolithique. Dès le

départ, le féminisme n'est pas un mouvement homogène et continu. Il est traversé par différents courants (Lamoureux, 2007, Cheli, 2019).

Le concept central initial, faisant émerger les premiers féminismes, est donc la reconnaissance d'une société patriarcale basée sur des hiérarchies sociales en fonction du sexe et du genre, où le sexe et le genre féminin sont perçus comme inférieurs par rapport au sexe et au genre masculin. Le patriarcat y est entendu comme « une forme d'organisation sociale et juridique fondée sur la détention de l'autorité par les hommes. En définissant les normes de la domination de certaines personnes sur d'autres, les normes patriarcales incarnent un présupposé universel, perçu comme une voix *neutre* ou comme relevant de l'ordre *naturel* des choses, qui ne l'est pourtant pas » (Dadour, 2022, p.10).

Plus tard, des notions telles que *queer*, *genre* ou encore *intersectionnalité*, viennent approfondir la richesse des féminismes en rendant son combat plus inclusif. En effet, situées et inscrites dans des registres à la fois historiques et communautaires différents, ces notions mettent en lumière les normes construites de la société avec des catégories induisant des rapports hiérarchiques. Le féminisme, en design de l'environnement, permet de conscientiser et de mettre en place un regard critique sur le système auquel le domaine se réfère *naturellement*.

Aujourd'hui, les féminismes tendent en majorité vers la mise en place de cadres critiques du pouvoir et des discriminations au sein de nos sociétés, et rejoignent alors les luttes antiracistes, décoloniales, antivandalistes, etc., En effet, « les rapports de pouvoir se situent à l'intersection de la domination des hommes sur les femmes, des personnes hétérosexuelles sur les personnes homosexuelles, des riches sur les pauvres, des humains sur la nature, etc. et ce, à tous les niveaux d'organisation de la société » (Dadour, 2022, p.10). Les luttes féministes, en lien avec l'espace construit, suivent cette même évolution.

1.1.3 Les naissances des féminismes

L'apparition des féminismes est donc multiple, complexe et plurielle (Lamoureux, 2007). Il serait injuste d'en définir une naissance unique en l'établissant, par exemple, lors des mouvements sociopolitiques au 18e siècle en Europe à l'essor de l'industrialisation (Cheli, 2019) ou encore d'attribuer son terme à Fourier (Offen, 1987). De nombreux précurseurs étaient présents dès la Renaissance et la prémodernité, se réunissant autour des questionnements sur les inégalités entre les sexes et genres masculins et féminins, telles que Christine de Pizan, Moderata Fonte, Anna Maria Van Schurman, Juana Inès de la Cruz,

préceuses et militantes brillantes, qui illustrent l'ancienneté des combats et des luttes à l'encontre du patriarcat (Fournier-Guillemette, notes de cours, hiver 2021). La question de l'espace est très présente dans les luttes féministes, à travers la littérature, l'action directe, l'art, et bien d'autres formes d'expressions.

En effet, avec son texte, *La cité des femmes*, en 1405 Christine de Pizan s'engage dans une querelle littéraire en Europe à propos de l'égalité entre les hommes et les femmes, en utilisant l'image de la cité. Son texte est considéré comme l'un des premiers à dénoncer l'inégalité, la misogynie et l'injustice que les femmes vivent à cette époque (Fournier-Guillemette, notes de cours, hiver 2022 ; Dadour, 2022). Elle y dessine une ville utopique où les femmes ont leurs places et composent la cité : elles y sont valorisées, respectées. Dans son texte, Pizan cite de nombreuses femmes historiques, de toutes conditions, les mettant ainsi en valeur (Fournier-Guillemette, notes de cours, hiver 2022). L'espace urbain utopique, ici, est utilisé comme un lieu de pouvoir et de contestation. Le texte met de l'avant par l'allégorie, le fait que nos villes sont le théâtre d'enjeux sociaux, politiques et économiques. Aujourd'hui, bien que les femmes et les minorités de genre soient plus présentes dans l'espace public, elles continuent de faire face à de nombreuses inégalités et discriminations (Kern, 2019, 2022). Par le texte de Pizan, je peux mettre de l'avant le fait que le rapport à la ville et au genre est une question complexe, qui traverse les siècles. En effet, en imaginant sa cité idéale, l'auteure a ouvert la voie à une réflexion profonde sur la place des femmes dans l'espace urbain. Aujourd'hui encore, les femmes continuent de transformer la ville en un lieu de lutte, de création et d'émancipation. La réflexion sur la ville, l'espace public et le genre est encore d'actualité. En effet le livre *Villes féministes, notes de terrains* (2019, 2022) de Leslie Kern, urbaniste et féministe canadienne, ainsi que la réflexion autour d'une *ville régénérée*, élaborée par l'architecte et chercheuse Apolline Vranken, lors de sa recherche sur les béguinages (2017) démontrent un intérêt certain et actuel pour ces réflexions.

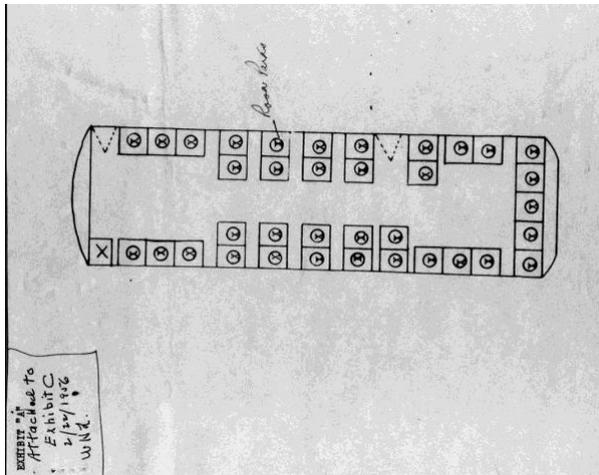
L'espace domestique est lui aussi un terrain d'exploration pour de nombreuses écrivaines féministes. En 1929 l'auteure Virginia Woolf introduit à nouveau la question de l'espace et de l'émancipation des femmes dans le milieu littéraire. Avec son essai *Une chambre à soi* (Woolf, 1929, 2020) fondé sur des conférences données à l'Université de Cambridge, elle relève les conditions nécessaires à la création et à la réflexion littéraire, notamment le fait d'avoir *une chambre à soi*. À une époque où les femmes sont chargées d'effectuer toutes les tâches ménagères, ne pas avoir d'espace personnel où s'isoler et se concentrer sans être interrompu est une entrave majeure à la création, au travail et donc à leur émancipation (Corsani,

2003). Dans cet essai, Virginia Woolf dénonce le manque d'accès à l'indépendance financière, les préjugés sexistes, l'enfermement des femmes dans la sphère domestique, l'exclusion des femmes de la sphère culturelle, ainsi que l'absence de modèles féminins dans le milieu littéraire (Zwer, 2024). Plus tard, en 1981, Annie Ernaux publie *La femme gelée*, un récit autobiographique dans lequel elle décrit les contraintes et les aliénations qu'elle a elle-même subies en tant que femme au foyer dans les années 1960. Petit à petit, on observe la manière dont sa maison familiale se referme sur elle, les tâches ménagères l'empêchant de se consacrer à ses activités intellectuelles, comme la préparation de cours ou l'écriture, tandis que son mari, libéré de ces tâches, connaît une ascension professionnelle spectaculaire. L'espace domestique devient alors une prison, rythmée par les tâches quotidiennes, qui isolent Annie Ernaux du monde extérieur.

Les deux autrices, en offrant des œuvres littéraires féministes majeures à deux périodes différentes, mettent de l'avant le rôle que joue l'espace dans l'émancipation des femmes. Dans les deux cas, l'espace (la chambre à soi, la maison) devient une métaphore de la place que la société accorde aux femmes. Il symbolise à la fois les contraintes et les possibilités qui s'offrent à elles et mettent de l'avant l'importance de la dimension spatiale dans la lutte pour l'émancipation des femmes, notamment au sein de l'espace domestique.

Le corps et sa relation à l'espace sont, eux aussi, omniprésents dans les luttes féministes intersectionnelles. Le 1er décembre 1955, Rosa Parks, militante des droits civiques et couturière afro-américaine, refuse de céder sa place dans le bus qui la ramène près de chez elle. Son geste, qui s'inscrit dans une longue histoire de résistance, transforme l'espace confiné du bus en un lieu de lutte (Zwer, 2024). À l'instar de Virginia Woolf et d'Annie Ernaux, Rosa Parks montre comment le contrôle de l'espace est intimement lié au pouvoir et à l'émancipation. En refusant de se soumettre aux règles de la ségrégation, elle affirme le droit des femmes noires à occuper l'espace public de manière égale. Son action déclenche un mouvement de boycott des bus qui paralysera la ville de Montgomery pendant plus d'un an, démontrant ainsi le pouvoir de la résistance collective (Ladd, 2019). Ce boycott des bus, qui suit le refus de Rosa Parks, est une action collective qui vise à reprendre le contrôle de l'espace urbain et à défier les lois ségrégationnistes. Il montre comment l'espace peut être un enjeu politique et social majeur.

Figure 1.1 Diagramme de la place où Rosa Parks s'est assise, à bord du *Cleveland Avenue bus*.



Source: Civil Case 1147 Browder, *et al.* v. Gayle, *et al.*; U.S. District Court for Middle District of Alabama, Northern (Montgomery) Division Record Group 21: Records of the District Court of the United States National Archives and Records Administration-Southeast Region, East Point, GA. (image libre de droit)

Justement, l'artiste Marianne Wex, en 1979, par son travail *Let's Take Back Our Space: Female and Male Body Language as a Result of Patriarchal Structures* traduit en image la manière dont nos corps interagissent avec l'espace construit selon l'espace social qui nous est donné. Entre 1972 et 1979, elle arpente les rues de Hambourg, en Allemagne, pour capturer la manière dont les corps interagissent dans leurs environnements quotidiens. Elle a réalisé près de 5000 photographies, constituant ainsi une archive visuelle unique sur le langage corporel genré. Cette analyse visuelle lui a permis de mettre en évidence les différences marquées dans la manière dont les hommes et les femmes occupent l'espace : alors que les femmes se recroquevillent dans l'espace public, les hommes écartent les jambes. Ici, l'artiste met de l'avant le rapport des femmes à l'espace, influencé par un mécanisme de conditionnement de genre (Zwer, 2024, p.63). En effet, l'artiste démontre bien que « ce sont les normes de genre et non les aptitudes physiques qui commandent les usages spatiaux » (Zwer, 2024, p.47). Ce travail appuie l'idée selon laquelle les usages spatiaux, les constructions des espaces et le conditionnement de genre communiquent entre eux et s'informent les uns et les autres. En effet, comme le souligne la géographe féministe Nephtys Zwer, « les agencements et réagencements spatiaux sont le résultat d'interactions à tous les niveaux de la vie humaine : l'espace est produit par les différents acteurs et actrices par leurs comportements et leurs représentations » (2024, p. 128).

Figure 1.2 Extrait du livre *Let's Take Back Our Space*, de Marianne Wex.



Wex, M. (1979) *Let's Take Back Our Space: "Female" and "Male" Body Language as a Result of Patriarchal Structures*, Frauenliteraturverlag Hermine Fees. Photographie de Matthieu Gagnon © CCA

Enfin, il serait absurde de ne pas parler de féminismes et d'espaces, sans citer les nombreuses manifestations pour lesquelles les femmes ont revendiqué leurs droits et contesté l'ordre patriarcal dans la rue, à travers le temps et le monde. Je pense ici aux premières manifestations des féministes dans la rue, notamment avec les suffragettes pour obtenir le droit de vote, ou encore les marches de nuit dans les années 1970 en Amérique du Nord pour revendiquer le fait d'avoir accès à la ville de manière sécuritaire (Kern, 2019, 2022). Plus récemment, la marche des femmes en 2016 à la suite de l'élection du président Trump aux États-Unis, le mouvement *Ni una menos* (Montoya, 2022) en Argentine pour dénoncer les nombreux féminicides, le mouvement *Zan, Zendeji, Azadi* (Femme, Vie, Liberté) (Makaremi, 2023) en Iran après l'arrestation et le meurtre de Mahsa Amini en 2022, démontrent la pluralité et la présence de ces mouvements à l'échelle internationale. En s'appropriant l'espace public, les femmes contestent les normes sociales et les hiérarchies de genre. La rue devient ainsi un lieu de résistance et de transformation sociale : les marches, les *sit-in*, les performances artistiques se déploient à travers différentes spatialités. En effet, l'espace public étant aussi un lieu de pouvoir et de représentation, en s'y faisant entendre, les femmes contestent les normes sociales et les hiérarchies de genre.

Figure 1.3 Photographie d'une manifestation de suffragettes

Juin 1908, Femmes suffragettes activists. Photographie: Christina Broom (image libre de droit)



Figure 1.4 Photographie de la marche #NiUnaMenos en Argentine.

Marche pour #NiUnaMenos sous le slogan principal pour l'avortement légal, sûr et gratuit. Paraná, Entre Ríos, Argentine. Juin 2018. Paula Kindsvater, 2018. (Image libre de droit)



Les exemples de Christine de Pizan, Virginia Woolf, Annie Ernaux, Rosa Parks, Marianne Wex et des nombreuses militantes féministes à travers le monde illustrent la diversité des stratégies (par la littérature, le corps, la photographie, l'occupation) employées par les féministes pour s'appropriier l'espace et transformer les rapports de pouvoir. En effet, il est important de penser l'espace comme une réalité socialement construite : cela nous permet de comprendre la manière dont nos pratiques et performances de genre s'articulent dans les dispositifs d'agencements patriarcaux (Haslanger, 2012). Les travaux des féministes, réalisés à travers le temps, illustrent parfaitement la manière dont la question spatiale est intrinsèquement liée aux rapports sociaux.

En effet, dans cette recherche, la notion d'espace est utilisée et étudiée comme un agent participant à la production et à la reproduction de normes et d'habitudes sociales. Comme le reconnaît Anne-Marie Willis dans son article sur le design ontologique : « nous concevons notre monde, tandis que notre monde agit sur nous et nous conçoit » (p. 2). Nous n'existons pas indépendamment de notre environnement : il nous façonne, tout comme nous le façonnons.

En effet, comme le décrit Henri Lefebvre dans son ouvrage *Le Droit à la ville* (1968), je peux affirmer que l'espace n'est pas naturel ou préexistant à la société. Il est façonné par les activités économiques, politiques, sociales et culturelles de ces dernières. Chaque société, avec son mode de production spécifique, conçoit son type d'espace. Lefebvre distingue trois aspects interdépendants de cet espace social : l'espace perçu (l'espace matériel tel qu'il est pratiqué, utilisé et modifié par les activités quotidiennes des individus et des groupes), l'espace conçu (celui des designers, des scientifiques, c'est l'espace conceptualisé, rationalisé et codifié) et l'espace vécu (c'est l'espace des habitant-e-s, associé aux images, symboles et mémoires collectives) (Lefebvre, 1968). Pour lui, l'espace est également un enjeu de pouvoir : différents groupes sociaux luttent pour imposer leurs conceptions et appropriation de l'espace ; il devient ainsi un lieu de reproduction des rapports sociaux et des inégalités, mais également un lieu de résistance et de transformation, comme je l'exposerai tout au long de ce chapitre.

Les féministes en architecture et en urbanisme, à travers l'histoire, ont, elles aussi, développé de nouvelles approches pour repenser nos espaces construits, à travers différentes échelles. Je vais vous présenter comment, à travers les trois vagues féministes, elles ont contribué à faire évoluer les conceptions de l'espace dans les différents domaines du design de l'environnement, avec pour objectif de lutter contre les formes de discriminations inhérentes au patriarcat.

1.1.4 Des rhizomes, plutôt que des vagues

Alors qu'elle est écrite à partir d'une conception linéaire plutôt qu'infectieuse du temps (Aventin, 2021), l'histoire des féminismes occidentaux renvoie à un « féminisme générationnel et conflictuel, dessiné par des vagues insinuant la rupture plutôt que la propagation. Noyant ainsi l'aspect infectieux des combats et effaçant le travail sous-jacent des luttes, les vagues invisibilisent les relations intergénérationnelles » (Aventin, 2021, p. 30), Pourtant, dans chaque lutte se trouve un peu de l'autre : les combats menés à une vague ne sont ni oubliés ni tous résolus lors de la vague suivante (Vergès, 2019). En effet, ce continuum des luttes à travers les vagues peut être observé à travers la quête des féministes matérielles (ou *material feminists*, à ne pas confondre avec les féministes matérialistes) déployant, dès le XIXe siècle, différentes stratégies pour libérer les femmes des tâches ménagères (Hayden, 1981, 2023).

Ce modèle de vague sera utilisé pour vous présenter de manière succincte les féminismes à travers le design de l'environnement. Retenons, de ce modèle, que les mouvements ne s'y succèdent pas, mais s'enrichissent les uns par rapport aux autres, par « transmission *rhizomatique* : de manière sous-jacente, par la proximité, la transversalité et la multiplicité » (Petrescu, 2010, p.131). Le passage d'une vague à une autre ne signifie pas que les luttes menées à la dernière vague ont toutes été résolues ; certaines luttes civiques etégalistes ont encore lieu. De plus, les vagues représentent un modèle occidental qui ne rend compte en aucun cas des mouvements féministes de manière exhaustive : par exemple, le féminisme en Inde connaît trois vagues dont les caractéristiques sont différentes du féminisme des pays occidentaux, car elles s'ancrent dans l'histoire de l'Inde et de ses rapports avec la colonisation (Fournier-Guillemette, notes de cours, hiver 2021). Ici, les *vagues* me permettent d'ordonner les luttes et de les situer. Ces luttes ont bénéficié d'une théorisation forte de la part des féministes occidentales, et omettent donc, souvent, les luttes du Sud global qui n'ont pas les mêmes temporalités et modes opératoires. Tous ces mouvements se rejoignent par la dénonciation des différents dispositifs d'oppressions, ce qui explique pourquoi les théories féministes aujourd'hui portent sur « les questions du pouvoir politique et économique exercé sur un sujet assigné à une identité, une corporéité et une spatialité particulière. Cette critique sociale informe donc ses théories, ses méthodes et ses épistémologies critiques » (Zwer, 2024, p.108). Aujourd'hui, les féministes sont donc des mouvements sociaux, engagés à combattre toutes formes d'oppressions, dont le patriarcat informe les différentes dynamiques, telles que le racisme, le sexisme, le validisme, la discrimination par les classes sociales, etc.

Je vous invite à rester attentif.ve.s à ces limites et à comprendre que ce travail ne fait pas un état exhaustif de la pluralité des mouvements du féminisme. Cependant ce cadre de limite conceptuel m'aidera à saisir et exposer les différentes relations que le design de l'environnement et le féminisme ont pu entretenir ensemble. En effet, c'est parce que la naissance du design en tant que discipline s'inscrit dans un milieu occidental, au 19^e siècle (Midal, 2013), et que mon éducation et ma pratique sont elles aussi, situées en occident, que je choisis d'utiliser ce modèle de vagues. Elles me permettront de contextualiser les différentes luttes et de mettre en lien les théories féministes et la pratique du design. Tel qu'un glossaire, ce chapitre me servira de base pour permettre de mettre de l'avant la richesse des recherches féministes en lien avec le design de l'environnement.

Je tiens à souligner l'importance des initiatives à la fois tactiques et stratégiques, en reprenant la distinction proposée par l'architecte et militante Apolline Vranken : ce sont deux politiques de genre complémentaires. L'intérêt pratique, selon Vranken, pose « la question de la vie quotidienne sans en interroger réellement les mécanismes de fond », tandis que l'intérêt stratégique « pose la question des rôles genrés » (Vranken, 2017, p.8). Comme Apolline le soulève dans son texte, l'une ne peut se concevoir sans l'autre. En effet, « penser aux stratégies sans penser aux pratiques, c'est prendre le risque de ne pas emmener les femmes [...] avec les promoteur-ice-s et les concepteur-ice-s dans le processus qui vise à penser le logement de manière égalitaire en tenant compte plus spécifiquement des besoins des femmes peu considérés ou faussement identifiés » (Vranken, 2017, p.8).

Ainsi, les tactiques des féministes matérielles des années 1930 visant à simplifier le travail ménager des femmes, si essentialiste puissent-elles paraître à première vue, ont été nécessaires pour permettre l'émancipation des femmes, tout en devant être accompagnées de stratégies visant à remettre en question ce fardeau genré (Hayden, 1981, 2023). Le féminisme tactique s'intéresse donc aux pratiques quotidiennes et cherche à améliorer la vie des femmes dans l'immédiat, tandis que le féminisme stratégique vise à transformer les structures de pouvoir en profondeur (Vranken, 2017).

L'espace est donc loin d'être neutre. Il est intimement lié aux expériences et aux luttes des femmes. Depuis les bégainages médiévaux jusqu'aux mouvements féministes contemporains, les femmes ont toujours cherché à (re)conquérir et à transformer les espaces qu'elles habitent. Ce texte explore l'évolution de ces rapports entre l'espace et le féminisme à travers l'étude des trois grandes vagues féministes occidentales et de l'influence des *designers de l'environnement*. La première vague est marquée par les combats pour

l'égalité civique entre les *hommes* et les *femmes* (blanc·he·s). La deuxième *vague* naît entre 1960 et 1980 et est influencée par la sortie de la sphère domestique et familiale des *femmes*, ainsi que leur libération individuelle et sexuelle. Ces deux vagues ont largement été influencées, en architecture et études urbaines, par les travaux des féministes matérielles, se questionnant sur les conséquences du foyer unifamilial et de la charge domestique des femmes. Aussi, l'émergence de la géographie féministe marque particulièrement cette époque et se développe après les années 1990, lors de la troisième vague.

Enfin, j'aborderai cette avant-dernière vague, qui débute en 1990, ainsi que la quatrième vague dont on fait la démarcation par le mouvement #metoo qui débute en 2007, et qui gagne de la popularité en 2017 à la suite de l'affaire Weinstein (Nardon, 2018). Ces dernières vagues se joignent à de nombreuses luttes. En effet, le féminisme devient un cadre critique d'analyse du pouvoir et des discriminations qui sévissent au sein de nos sociétés ; s'y joignent alors les luttes anti-racistes, anti-validistes, décoloniales, les luttes de classes, etc. Les prochains chapitres aborderont plus en profondeur quelques initiatives découlant de l'influence de ces luttes, qui ont inspiré et inspirent encore aujourd'hui les projets en design de l'environnement.

1.2 Les vagues du féminisme occidental

1.2.1 Les béguinages, quand la sphère privée permet la sécurité et l'émancipation

C'est par les recherches de l'architecte et militante belge Apolline Vranken que je découvre le lien entre le genre et l'espace. Elle étudie les béguinages lors de son mémoire de fin d'études, en architecture à l'Université Libre de Bruxelles (2017). Pour elle, étudier ce type d'habitation est une manière de mettre en avant un type de résidence qui questionne et renverse les rapports de genre, en permettant aux femmes de s'émanciper (Vranken, 2017). En effet au XI siècle, dans le nord-ouest de l'Europe, peu de femmes sont libres : elles sont soit sous l'autorité de leur père, puis de leur mari ou de l'Église (Zwer, 2024). Durant cette même période, l'Église occidentale assoit son pouvoir en influençant les politiques de ses régions. Rapidement, des groupes de personnes se rassemblent pour rejeter le pouvoir de l'église : c'est au sein de ce mouvement *d'émancipation cléricale* que l'on observe l'apparition des béguines, qui se développent du XIIe et XIIIe siècle, principalement en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas. Ce mouvement est semi-religieux : les femmes y adhèrent, mais ne formulent pas de vœux, elles sont pieuses, veuves, ou célibataires et donc libérées de la tutelle masculine. Il est important de souligner que, même si les béguines jouissaient d'une plus grande liberté que les femmes mariées de leur époque, elles n'étaient pas entièrement affranchies des contraintes sociales. En effet, leur mode de vie était souvent regardé avec

suspicion par l'Église et les autorités civiles, qui voyaient en elles une menace pour l'ordre établi (Vranken, 2017).

Les béguines s'organisent de différentes manières dans l'espace : elles vivent soit dans la maison parentale ou dans leur propre maison, pour les plus modestes d'entre elles en communauté ou sous l'ordre d'une maîtresse, mais la configuration qui nous intéresse le plus ici, est celle du complexe architectural des béguinages. Construit souvent dans la ville, il regroupe plusieurs maisons, avec en son centre, un oratoire ou une église. Aujourd'hui, le béguinage de Courtrai, fondé en 1238 est encore dans le même état et représente la typologie d'un béguinage historique caractéristique (Vranken, 2017).

Ces habitations étaient exclusivement pour les femmes, et tous les âges se côtoyaient : les espaces communs étaient au centre, et offraient à la fois un espace de socialisation et la mise en commun des tâches ménagères. Les béguines avaient accès à l'extérieur, tout en étant protégées (des hommes) par une enceinte. Pour être une béguine, il fallait être capable d'assurer sa subsistance : la plupart d'entre elles sont actives et travaillent en dehors du béguinage. Cet espace permet à la fois de s'émanciper des tâches ménagères en les mettant en commun, de travailler au sein de la ville, de pallier l'isolement des foyers unifamiliaux, tout en s'assurant une vie sociale riche. Pour la théoricienne Silvana Panciera, c'est la première fois dans l'histoire que l'on observe une démarcation nette d'un groupe de femmes qui revendique ses droits (Panciera, 2021). En effet, les béguines imposent dans la ville une organisation de communauté de femme et proposent un mode de vie émancipateur, tant sur le plan résidentiel, qu'économique et social. Durant plus de sept siècles, elles fonctionnent comme des villes dans les villes, en s'organisant pour conserver leur autonomie (Vranken, 2017). Selon Helvétius (1993), elles figurent parmi les premières propriétaires terriennes en Europe.

Proposer des modèles de vie alternatifs aux habitations monoparentales, en plus d'être subversif au XIIe siècle, est encore d'actualité. En effet, alors que les femmes sont majoritairement victimes d'agressions sexuelles dans l'espace privé (dans 91% des cas, les femmes connaissent leur agresseur), (noustoutes.org, consulté en ligne) et assument la majeure partie des responsabilités familiales et ménagères (de plus, la majorité des familles monoparentales sont tenues par des femmes, 71% au Québec en 2023) (fafmrq.org, consulté en ligne), elles sont aussi celles qui gagnent le moins. Les foyers unifamiliaux sont donc en général peu adaptés à la majorité des femmes et jouent en leur défaveur (statistique.quebec.ca, consulté en ligne, 2025).

Le modèle des béguinages inspire encore beaucoup de féministes et ne laisse pas nos contemporain·e·s indifférent·e·s : de nombreuses habitations s'en inspirent encore. Entre 2009 et 2012, une résidence autogérée, participative et écologique est construite à Montreuil, en France. Ensemble, les habitant·e·s se nomment les *babayagas*, en référence aux femmes mi-sorcière, mi-ogresse dans la littérature russe. Dans cette résidence, on trouve 20 studios et des espaces collectifs où vivent ensemble 24 femmes, entre 30 et 80 ans. Dans sa recherche, l'architecte Apolline Vranken, met aussi de l'avant le béguinage de Dortmund, en Allemagne, qui est composé de 30 femmes et trois enfants, les habitantes ont co-construit l'habitation avec deux architectes en fonction de leurs besoins (Vranken, 2017).

Commencer par l'exemple des béguinages me permet ici de démontrer que les luttes d'émancipations des femmes par l'espace construit sont loin d'être récentes et peuvent nous apprendre encore beaucoup. En créant des lieux de vie en non-mixité et collaboratifs, les béguines ont pu affirmer leur identité et développer des modes de vie alternatifs. Les projets contemporains qui s'inspirent des béguinages nous invitent à repenser les rapports entre les individus et leurs environnements, en privilégiant des modèles plus collaboratifs et solidaires.

1.2.2 Première vague occidentale : la reconnaissance des droits civiques en tant que femme au 19^e siècle

Ce que l'on appelle la première *vague* du féminisme occidental a émergé en Amérique du Nord et en Europe à la fin du 18^e et au début du 19^e siècle (Rendell, 2000). Les principales revendications de ces luttes sont l'égalité des droits civils pour les femmes (blanches) dans le but d'être reconnues pleinement en tant que citoyennes (Toupin, 1998 ; Cheli, 2019).

Cette période est marquée par l'industrialisation, entraînant une nette séparation des rôles entre la sphère publique et la sphère privée. Les activités des hommes sont de plus en plus axées sur le travail à l'extérieur du foyer familial, tandis que les femmes sont principalement responsables de la gestion du foyer (McPherson, 2000). Cette situation met en évidence les disparités politiques et sociales entre les genres, soulignant le traitement différencié subi par les femmes dans la société. En effet, le double standard victorien (l'ensemble de règles morales régissant la conduite des hommes et des femmes, entre 1830 et 1900) marque la vie quotidienne : on attend des femmes qu'elles soient des mères et des épouses dévouées, tandis que les hommes sont encouragés à entretenir leur réussite professionnelle (Hayden, 2002). Comme le souligne la géographe féministe et théoricienne Nephtys Zwer, dans cette conception de deux sphères distinctes se dégage l'idée d'une sphère publique, qui ouvre aux hommes un monde de

liberté et de fraternité, et d'une sphère privée, pour les femmes et les enfants, qui se fonde sur la *sujétion naturelle* et les liens du sang (Zwer, 2024). Aujourd'hui encore, cette séparation de deux sphères nettes subsiste, mais de manière plus insidieuse : par exemple, la ville est considérée par beaucoup de femmes comme le lieu de tous les dangers, alors que, statistiquement, c'est au sein de leur propre domicile qu'elles risquent le plus de subir de la violence sexiste et sexuelle (Noustoutes.org, consulté en ligne, 2025).

Simone de Beauvoir, avec son *French feminism* (Vranken, 2017) marque la première vague et influence fortement la deuxième, avec la mise en lumière de *la question de l'inné et de l'acquis des conditions de femmes*. Dans son ouvrage *Le deuxième sexe*, elle écrit en 1949 : « On ne naît pas femme : on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine ; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin » (Beauvoir, 1949, p.285). Elle influence de manière considérable les féministes, en mettant en exergue la manière dont la culture dominante, patriarcale, façonne la perception des femmes et de leurs statuts dans la société, traitée comme l'autre dans la philosophie, la religion ou encore la littérature (Vranken, 2017). Les normes culturelles et sociales opprimant les femmes commencent à être remises en question, à condition qu'elle soit blanche, cis, hétérosexuelle et d'une classe sociale moyenne ou privilégié. Ces luttes visent à étendre le contrat social, afin de reconnaître les femmes comme des citoyennes, au même niveau que les hommes (Mensah, 2005). Elles revendiquent des droits égalitaires aux hommes, tels que le droit à l'éducation, au travail, à un salaire et des protections juridiques (Toupin, 1998).

Au Canada, par exemple, le droit de vote des femmes a été un processus se développant de manière inégale, avec des provinces l'accordant avant d'autres : en 1916, le Manitoba est la première province canadienne à l'accorder, alors que le Québec l'accorde aux femmes en 1940 (Leconte, Forte, 2023). Le vote au niveau fédéral, lui, est autorisé en 1918 (aux femmes), mais avec de nombreuses conditions, notamment celle d'être considérée comme une *personne* aux yeux du gouvernement (les personnes racisées et autochtones, à ce moment-là, n'étaient pas considérées comme des personnes à part entière), (Canada.ca, consulté en ligne, 2025). Le vote était alors vu comme un moyen de donner plus d'importance au pouvoir politique des femmes pour faciliter la résolution d'autres objectifs féministes. (McPherson, 2000) Cependant, ce n'est qu'en 1960 que les personnes autochtones, tous genres confondus, peuvent voter au Canada (Canada.ca, consulté en ligne, 2025).

En effet, lors de cette période, les femmes réclament le même accès collectif et individuel à la sphère publique. Pourtant, alors que la critique d'un traitement différentiel est présente, la production sociale et politique des inégalités est considérée comme un *simple* défaut ajustable de la société (Cheli, 2019). Les autres systèmes de discriminations sont peu remis en cause et souvent reproduits au sein des cercles féministes, principalement bourgeois et blancs (Place, 2023). Durant cette période, la contribution des femmes racisées est cruciale, mais peu mise en avant. Par exemple, la militante Sojourner Truth lutte pour l'abolitionnisme aux États-Unis : elle est particulièrement connue pour son discours « Ain't I a woman ? » (Truth, 1851), en 1851, qui sera décisif pour la théorisation de l'intersectionnalité. Frances E.W. Harper, poète du 19e siècle, joue aussi un rôle primordial, notamment pour l'abolition de l'esclavage et le droit de vote des femmes. L'invisibilisation de ces figures majeures démontre la dynamique des luttes de la première vague : ce sont principalement les femmes blanches et privilégiées qui sont mises en avant et participent ainsi à l'oppression et à l'invisibilisation des luttes des femmes racisées (Rochmann, 2018).

1.2.2.1 Influence de la 1^{ère} vague en design : les féministes matérielles et l'expansion des banlieues, la cuisine comme terrain de lutte

Durant la même période, aux États-Unis, des féministes réfléchissent aux manières dont elles peuvent s'émanciper des tâches ménagères au sein de l'espace domestique : ce sont les féministes matérielles (ou *material feminists* à ne pas confondre avec les féministes matérialistes). Convaincues que l'obtention du droit de vote ne serait pas suffisante pour leur donner des droits égaux aux hommes, elles contestent les contraintes spatiales et économiques de la sphère privée (Hayden, 1981, 2023). Elles remettent en question les deux caractéristiques du capitalisme industriel, qui sont la séparation physique entre l'espace domestique et l'espace public et, par conséquent, la séparation entre l'économie domestique et l'économie politique. Il faut prendre en compte le fait qu'en 1890, aux États-Unis, moins de 5% des femmes avaient un travail en dehors de leur maison (Dadour, 2022).

Dolores Hayden, architecte et féministe, a documenté leurs travaux en 1981 dans l'ouvrage *The Grand Domestic Revolution*, traduit seulement en 2023 en français. Pour elle, les féministes matérielles se concentrent donc sur « les problématiques économiques et spatiales, perçues comme à la base de la vie matérielle » (Hayden, 1981, 2023, p.9) Pendant leurs soixante années d'activités, des années 1860 à 1920, elles défendent le fait de créer des foyers féministes par la socialisation du travail domestique et de la garde d'enfant.

Aux alentours de 1860, aux États-Unis, les infrastructures urbaines offraient de l'eau courante, des chaussées et des transports publics. Les féministes matérielles proposent d'améliorer ces villes en élaborant des stratégies liées à leurs revendications. Elles produisent alors des manifestes, des plans de bâtiments et des plans de villes pour aborder l'émancipation des femmes à travers l'espace (Kodo, 2007). Parmi les différentes stratégies, on retrouve : la mise en place d'un salaire pour les femmes au foyer, la création d'habitats collectifs avec la mutualisation des tâches ménagères (cuisine, blanchisserie, raccommodage), la mise en place de clubs de restauration de quartier et de cuisines publiques, la création d'appartements-hôtels proposant une garde d'enfant, ou encore des foyers sans cuisine. Leurs propositions permettent de croiser l'architecture et l'économie. En effet, grâce aux différents dispositifs spatiaux qu'elles imaginent, elles intègrent les femmes dans le système économique. Parmi les féministes matérielles que l'on retrouve dans l'ouvrage de Dolores Hayden, on compte : Catharine Beecher, Melusine Fay Peirce, Marie Stevens Howland, Mary Livermore, Ethel Puffer Howes et Charlotte Perkins Gilman. Inscrites dans des contextes et des temporalités différentes, ces femmes ont profondément transformé la sphère féministe grâce à leurs réformes spatiales (Hayden, 1981, 2023).

Catharine Beecher est une figure complexe du féminisme américain, dont les positions sont marquées par des contradictions, comme beaucoup de ses consœurs matérielles. Tout en plaidant pour l'accès des femmes à l'éducation et en cherchant à alléger leurs tâches ménagères, elle s'oppose au suffrage féminin et perpétue une vision essentialiste de la femme. Cette dernière, selon elle, est naturellement destinée à la sphère domestique et est particulièrement douée pour l'éducation. (Perrot, 1950) Malgré ces limites, ses travaux sur l'économie domestique, notamment dans *A Treatise on Domestic Economy* (1841) et *The American Woman's Home* (1869), ont exercé une influence considérable sur l'émancipation des femmes de son époque. En proposant des méthodes rationnelles pour organiser le foyer, Beecher a contribué à améliorer les conditions de vie de nombreuses femmes et à légitimer leur rôle dans la société (M. Roberts, 2006).

Melusine Fay Peirce, comme Catharine Beecher, cherchait à libérer les femmes des tâches ménagères pour leur permettre de s'épanouir dans d'autres domaines. Dans une série d'articles publiés dans l'*Atlantic Monthly* (un magazine culturel mensuel américain) en 1868-1869, elle développe un modèle de « ménage coopératif » : elle y propose une organisation collective des tâches ménagères, où les femmes se partagent le travail et les responsabilités (Peirce, 1884). Bien que cette idée soit novatrice, elle est marquée par les inégalités sociales de l'époque : les femmes les plus aisées occupent des postes de gestion, tandis que les

plus pauvres effectuent les tâches manuelles (Hayden, 1981, 2023). Malgré cette limite, Peirce fonde en 1870 la *Cooperative Housekeeping Association* à Boston pour mettre en pratique son concept. Cependant, l'expérience prend fin rapidement en raison de l'opposition des maris. Peirce a continué tout au long de sa vie à réfléchir aux implications de ses idées sur l'aménagement des espaces de vie, s'inspirant notamment des travaux de Charles Fourier. En 1903, elle dépose un brevet pour un immeuble coopératif, démontrant ainsi la pérennité de ses recherches tout au long de sa vie (McFeely, 2001).

Marie Stevens Howland, autre figure majeure du féminisme matériel, était profondément ancrée dans les mouvements sociaux utopiques de son époque. Tout comme Melusina Fay Peirce, elle défendait ardemment le concept de ménage coopératif, une alternative radicale à l'organisation traditionnelle du foyer (Holly Jacklyn, 2002). En France, au Mexique et aux États-Unis, Howland a milité activement pour l'émancipation des femmes, prônant notamment l'amour libre, la réforme sexuelle et les habitats collectifs. En effet, elle a vécu au sein de nombreuses communautés utopiques, expérimentant de nombreux modes de vie alternatifs. Influencée par les idées de Charles Fourier et séduite par le modèle du familistère, Howland a consacré une grande partie de son énergie à promouvoir ces concepts aux États-Unis. En 1880, elle a participé à l'élaboration d'un projet urbain novateur : une ville composée de maisons sans cuisine, où les habitant-e-s auraient accès à des services collectifs, tels que des cuisines communes et des crèches (Hayden, 1981, 2023).

Mary Ashton Rice Livermore, journaliste, abolitionniste et militante pour les droits des femmes américaines, s'est également engagée fortement en faveur des ménages coopératifs et a contribué à populariser ce concept. Pour elle, l'évolution urbaine doit nécessairement passer par une socialisation du travail domestique, qui permet aux femmes de se libérer de contraintes temporelles et de développer leurs compétences managériales et techniques (Weatherford, 1994). Ces idées ont été profondément influencées par son expérience durant la guerre de Sécession : en tant que codirectrice de la branche de Chicago de la Commission sanitaire américaine, aux côtés de Jane C. Hoge, Livermore a appris à gérer des flux importants de personnes et de ressources dans des conditions difficiles. Cette expérience lui a permis de développer des compétences en logistique et en organisation qui se sont révélées précieuses pour penser la réorganisation du travail domestique au sein de l'espace (Hayden, 1981, 2023).

Ethel Puffer Howes était, dans un premier temps, une brillante étudiante en philosophie : elle obtient l'équivalent d'un doctorat à Harvard. Son parcours universitaire prometteur est rapidement confronté aux

réalités de la vie de femme au début du XXe siècle. En effet, une fois mariée, Ethel Puffer Howes réalise rapidement l'incompatibilité entre une carrière professionnelle et les tâches ménagères. Pour elle, il ne s'agit pas simplement de discrimination, mais d'un véritable obstacle lié à la nature même de ces tâches, répétitives et chronophages. Pessimiste quant à l'efficacité des *domestiques* ou des appareils ménagers, elle rejette également l'idée selon laquelle la gestion du foyer pourrait constituer une activité suffisamment enrichissante pour une femme (*éduquée*) (Bibiloni Muñoz, 2024). Ces réflexions, exposées dans plusieurs articles, lui valent une reconnaissance importante. En 1925, elle est nommée directrice de l'Institut de coordination des intérêts des femmes au Smith College, un poste qu'elle obtient grâce à une bourse Rockefeller. Sous sa direction, l'institut mène des recherches sur la conciliation vie professionnelle et vie familiale, met en place une école maternelle coopérative et un service de livraison de repas, offrant ainsi des solutions concrètes aux femmes (Hayden, 1981, 2023).

Enfin, Charlotte Perkins Gilman, écrivaine et féministe américaine, consacre sa vie à lutter contre l'oppression des femmes. Marquée par une enfance difficile suivie d'une dépression post-partum, elle a fait de son expérience personnelle un outil pour dénoncer les injustices sociales. Elle relate ses enjeux liés à sa dépression dans le livre *The Yellow Wallpaper*, en 1892 : une première pour un sujet qui est encore tabou dans nos sociétés actuelles. Plus tard, son roman utopique *Herland* (1915) offre une vision d'une société égalitaire et matriarcale, où les femmes ont pleinement réalisé leur potentiel. Elle y propose une réorganisation radicale de la société, où le travail domestique serait collectivisé et professionnalisé. Elle a imaginé des systèmes de cuisines communes, de crèches et de services de nettoyage collectifs, afin de libérer les femmes de cette tâche et leur permettre de participer pleinement à la vie sociale et économique (Dreyse, 2023).

Bien que leur approche et leur vision aient pu diverger sur certains points, ces figures du féminisme matériel partageaient toutes une conviction profonde : la nécessité de repenser l'organisation du travail domestique et de créer de nouvelles structures sociales plus justes et égalitaires. On peut qualifier leurs actions de *féminisme tactique* : les recherches des féministes matérielles avaient pour but de libérer les femmes de leurs tâches quotidiennes, sans pour autant remettre en question les raisons profondes de cette assignation. De plus, comme le souligne Hayden dans son ouvrage *The Grand Domestic Revolution* (1981), peu d'entre elles ont soulevé les autres enjeux de discrimination, tels que le racisme et le classisme, qui étaient prégnants à cette époque. Néanmoins, « ce que ces féministes ont en commun tient donc à

leur engagement politique et à leur capacité à repenser le pouvoir alloué aux femmes et leur statut à partir du cadre de vie (l'organisation spatiale des villes et des espaces de travail) » (Hayden, 1981, 2023, p.11).

Les travaux des féministes matérielles sont mis en péril par les premières banlieues qui se forment aux États-Unis entre 1820 et 1950, et qui connaissent un essor considérable. Cette nouvelle forme d'organisation urbaine officialise la nette séparation entre le lieu de résidence et le lieu de travail, excluant spatialement les femmes de l'espace public (Kern, 2019, 2022). Le lieu de vie n'est plus un lieu de travail : l'homme devient le travailleur et la femme, la ménagère. Cette idée est renforcée par les politiques du pays. En effet, en 1920, le président Herbert Hoover déclare que la maison unifamiliale est nécessaire au bien-être de la famille, considérée comme le pilier de la nation. Ce renforcement de la sphère privée a de réelles conséquences sur les femmes : en 1978, les médecins prescrivent plus de 47 millions de fois des benzodiazépines (antidépresseurs et anti-anxiolytiques) à des femmes américaines (Hayden, 1981, 2023). Les publicités pour vendre ces médicaments mettent en scène une femme renfrognée, portant un tablier ou avec des enfants. L'habitat individuel en banlieue contribue à la fois à l'invisibilisation et à l'infériorisation du travail ménager, ainsi qu'à l'exclusion des femmes dans la sphère publique. Les féministes affirment que le rôle traditionnel des femmes au foyer les rend isolées, impuissantes et entraîne la perte du sentiment d'identité (Gillis & Hollows, 2008).

Figure 1.5 Publicité pour l'oxépam, dans le *Journal of the American Medical Association*.

Journal de l'Association médicale américaine, 1967. © 2009 Bonkers Institute for Nearly Genuine Research

You can't set her free. But you can help her feel less anxious.

You know this woman. She's anxious, tense, irritable. She's felt this way for months. She's tired of the seemingly insuperable problems of raising a young family, and can't sleep in the home most of the time. Her symptoms reflect a sense of inadequacy and isolation. Your reassurance and guidance may have helped some, but not enough. Serax (oxazepam) cannot change her environment, of course. But it can help relax anxiety, tension, agitation and irritability. Thus strengthening her ability to cope with day-to-day problems. Let her know as she regains confidence and composure—your reward may be all the support she needs.

Indicated in anxiety, tension, agitation, irritability, and anxiety associated with depression.

May be used in a broad range of patients, generally with considerable dosage flexibility.

Contraindications: History of previous hypersensitivity to oxazepam. Oxazepam is not indicated in children.

Precautions: Hypersensitive reactions are rare, but use with caution where complications could arise. Serax is safe in those persons, especially in the elderly. One should watch for drug-drug interactions. Serax is a central nervous system depressant. It should be used with caution in patients with respiratory depression, especially in patients prone to respiratory depression. Serax is a sedative. It should be used with caution in patients with impaired renal or hepatic function. Serax should be used with caution in patients with impaired renal or hepatic function. Serax should be used with caution in patients with impaired renal or hepatic function. Serax should be used with caution in patients with impaired renal or hepatic function.

Side Effects: Therapeutic dosages of Serax are safe. Transient mild drowsiness is common. Headache, nausea, vomiting, dizziness, fatigue, and weakness may also occur. Serax is a sedative. It should be used with caution in patients with impaired renal or hepatic function. Serax should be used with caution in patients with impaired renal or hepatic function. Serax should be used with caution in patients with impaired renal or hepatic function.

How to use Serax: Serax is a sedative. It should be used with caution in patients with impaired renal or hepatic function. Serax should be used with caution in patients with impaired renal or hepatic function. Serax should be used with caution in patients with impaired renal or hepatic function.

Availability: Capsules of 10, 25 and 50 mg oxazepam.

To help you relieve anxiety and tension

Serax
(oxazepam)

Wyer Laboratories
Pittsburgh, Pa.

Les femmes n'ont pas cessé de mener des recherches pour libérer les femmes du travail ménager, mais leurs travaux se concentrent désormais principalement sur l'efficacité et la fonctionnalité de la sphère privée, contrairement à leurs consœurs matérielles qui cherchaient à déplacer le travail domestique vers la sphère publique. Leur questionnement demeure : « Comment les femmes peuvent-elles se libérer des tâches domestiques (préparer le pain, faire la lessive, le ménage, éduquer les enfants) pour accéder au travail rémunéré et à l'espace public ? » (Dadour, 2022, p.10). En effet, les femmes européennes cherchent elles aussi à s'alléger des tâches ménagères. En 1928, Paulette Bernège publie un ouvrage intitulé *Si les femmes faisaient les maisons*, dans lequel elle cherche à simplifier la vie des femmes au foyer en proposant des méthodes pour les libérer des tâches domestiques chronophages. Elle appuie ses propos sur de nombreux calculs et arguments économiques, avec pour objectif de sensibiliser les autorités publiques. Celles-ci s'apprêtent en effet à entamer un chantier immobilier de plus de 250 000 habitations pour répondre à la crise du logement en France (Vranken, 2017).

Un des exemples notables de cette période, en Europe, est la maison Schröder, conçue en 1924 par l'architecte néerlandais Gerrit Rietveld en collaboration avec sa propriétaire, Truus Schröder, une veuve avec trois enfants. À la mort de son mari, elle demande à l'architecte de lui construire une maison qui privilégie la lumière naturelle et propose un cadre harmonieux pour l'éducation de ses trois enfants. Cette collaboration aboutit à la création d'un espace intérieur très ouvert et modulable, où les espaces communiquent et se chevauchent visuellement. La maison prend en compte les besoins d'une femme autonome et offre un environnement flexible et adaptatif, montrant ainsi comment l'architecture peut être au service de l'émancipation des femmes (Vranken, 2017).

Figure 1.6 Photographie de la maison Schröder

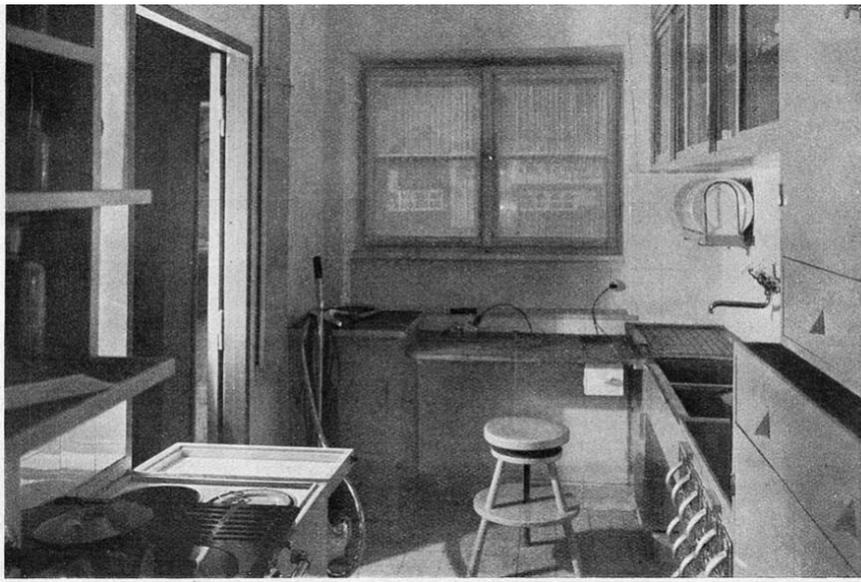
© Archives Nationales des Pays-Bas, Nationaal Archief, Nederlands. (1987)



En Allemagne, en 1926, Margarete Schütte-Lihotzky, l'une des premières femmes architectes autrichiennes, travaille sur une cuisine entièrement équipée (Bouysse et al., 2024). Sa cuisine de Francfort, d'une surface de seulement 6,5 m², accueille la mère de famille, telle une chef d'orchestre : s'inspirant du taylorisme, elle place chaque ustensile à portée de main pour minimiser les déplacements. L'espace est pensé pour une femme qui cumule travail en dehors de la maison et travail domestique (Kodo, 2017).

Figure 1.7 La cuisine de Francfort de Schütte-Lihotzky M.

Schütte-Lihotzky M., (1927), Photographie historique, publiée dans le magazine *Das Werk* (1927). Collection : Schütte-Lihotzky Archive, University of Applied Arts, Vienna. ©MAK



De 1926 à 1929, Eileen Gray construit, en collaboration avec Jean Badovici, la villa E-1027, en France (Vranken, 2017). Elle conçoit cet espace en veillant à offrir aux habitant-e-s un sentiment de liberté et d'indépendance : les espaces de vie sont flexibles, les chambres sont autonomes et le mobilier fait corps avec l'architecture. Pour elle, la maison est l'élargissement de l'humain, sa prolongation plus qu'une simple machine à habiter. L'espace a un réel impact sur la psychologie humaine (Peter E., 1989). Elle propose donc un aménagement innovant, loin de la maison unifamiliale classique. Offensé qu'une femme puisse créer une si belle œuvre du modernisme, Le Corbusier viendra peindre des murales sur la villa, ce que Gray considérera comme du vandalisme (Colomina, 2012).

En 1928, Charlotte Perriand, designer d'espace, propose au *Salon des Décorateurs* la première cuisine ouverte : par ce geste, elle rend visible le travail domestique, qui, jusqu'alors était caché. Avec son mobilier, elle questionne les stéréotypes caractérisant le modernisme rationnel. Tout comme Eileen Gray le

démontre avec la construction de sa villa, le fonctionnalisme peut aussi participer à la libération domestique des femmes. Elle installera plus tard sa cuisine laboratoire dans *la Cité radieuse*, un immeuble construit par Le Corbusier à Marseille, visant à offrir une ville dans un bâtiment, en suivant des règles de fonctionnalité (Adler, 2022). Rétrécie à présent à 4,8 m², elle s'ouvre sur le salon pour que les femmes puissent aussi participer aux discussions de la famille : « On voit se profiler une double journée et une triple charge mentale qui va peser sur la plupart des femmes dorénavant. L'impératif d'une rationalisation s'imposait ainsi à la femme moderne avec toutes ses contradictions. » (Zwer, 2024, p. 34) commente la géographe féministe, Nephtys Zwer.

Les exemples de pratiques féministes au sein du design de l'environnement, comme ceux de Charlotte Perriand ou Eileen Gray, étaient novateurs, mais restaient marginaux à leur époque. Leurs contributions n'ont été véritablement reconnues et valorisées que bien plus tard, grâce aux travaux de chercheuses de la seconde et troisième vague, comme Gwendoline Wright et Dolores Hayden, par exemple (Dadour, 2022). Parallèlement, le mouvement moderniste gagnait en influence, imposant une vision universelle du design centrée sur l'homme européen moyen. Cette approche, promue par des écoles comme le Bauhaus et des figures comme Le Corbusier, a largement influencé la conception des espaces, des objets et des villes. Elle a établi des normes basées sur un corps masculin type, négligeant ainsi la diversité des corps et des besoins (Gunawan, 2018). Les efforts pour améliorer l'aménagement des espaces domestiques, notamment pour libérer les femmes des tâches ménagères, ont certes été importants. Cependant, ces initiatives se sont souvent limitées à une vision étroite de l'émancipation féminine. Elles n'ont pas remis en question en profondeur les assignations de rôles genrés et ont négligé d'autres formes de domination, comme le racisme et le classisme. De plus, bien que des femmes aient apporté des contributions significatives au design d'intérieur, leurs idées ont souvent été marginalisées ou instrumentalisées.

1.2.3 Deuxième vague occidentale : reconnaissance des systèmes d'oppression 1960-1980, reprendre place dans l'espace public

Dans les années 1960 et 1970, la deuxième vague occidentale du féminisme émerge, fortement influencée par les théories marxistes (Toupin, 1998). Elle permet de mettre en lumière un double système oppressif : le patriarcat, fondé sur la séparation et la hiérarchisation biologique des sexes, et le mode de production capitaliste, qui renforce la séparation, la hiérarchisation et la subordination des personnes issues des minorités de genre dans la société (Barrett, 1980, 2003). Les systèmes d'oppression au sein des relations sociales sont enfin reconnus (Mensah, 2005). Pour bell hooks, lors de cette période, de nombreuses

féministes occidentales, en grande partie blanches, prennent conscience de la domination masculine en travaillant dans des contextes antiracistes et anti-classistes, aux côtés d'hommes qui prônent la liberté tout en opprimant les femmes au sein de leurs mouvements. En effet, pour elles, dans les différents mouvements sociaux, que ce soit pour le socialisme, la libération des femmes noires, ou les luttes pour les droits autochtones, les hommes voulaient constamment diriger les femmes (hook, 2015). Ce constat souligne l'importance d'aborder la question de la domination masculine à la fois au sein des mouvements de lutte contre les oppressions et au sein du féminisme lui-même.

À cette même période, deux branches majeures se développent : le féminisme libéral et le féminisme radical. Le féminisme libéral avance l'idée selon laquelle les femmes peuvent améliorer leur condition en travaillant au sein du système existant, en s'intégrant dans le monde du travail et en participant activement à la vie politique (Taylor et al., 2001). Cette approche met l'accent sur les droits et les intérêts individuels des femmes, au détriment des revendications basées sur l'identité de groupe (Ryan, 1991).

En parallèle, le féminisme radical prend de l'ampleur dans les années 1960 (Krolokke et Scott Sorensen, 2006). Ce mouvement adopte une approche plus critique et complexe de la lutte pour l'égalité des sexes, en analysant en profondeur les différentes structures patriarcales. Les féministes radicales mettent en lumière la manière dont les hommes ont historiquement dominé les femmes dans les systèmes sociaux, économiques et politiques. Pour elles, l'atteinte de l'égalité des sexes nécessite une véritable transformation sociale. Le concept de sororité y est central. Cependant, il est important de noter que ce concept a fait l'objet de débats internes, notamment en ce qui concerne des questions, telles que le travail du sexe, l'intersectionnalité, les stratégies de luttes ou encore l'identité, sur lesquelles les féministes radicales n'ont pas toujours été unanimes. En résumé, le féminisme libéral privilégie une approche réformiste, visant à améliorer la situation des femmes dans le système existant, tandis que le féminisme radical prône une transformation radicale des structures sociales pour abolir le patriarcat et atteindre l'égalité des sexes.

Face aux limites perçues du féminisme libéral et radical, le mouvement des féministes matérialistes émerge. Outillé par les concepts du marxisme, il met en avant les aspects concrets et économiques de l'oppression des femmes et reconnaît la différence entre les hommes et les femmes comme une différence construite par la société, telle que les classes sociales, plutôt qu'une différence biologique. Parfois appelé féminisme socialiste, le matérialisme reconnaît le rôle du capitalisme et du patriarcat en tant que forces

oppressives à l'égard des femmes (Tong, 2009). Il insiste sur la nécessité de lutter pour des changements économiques et sociaux profonds pour parvenir à l'égalité des sexes. Par ailleurs, au sein du féminisme matérialiste, une attention particulière est portée au travail domestique effectué par les femmes, souvent invisibilisé et non rémunéré. Cette approche reconnaît que les femmes ont historiquement assumé une grande partie du travail au foyer et que cela a contribué et contribue encore à leur oppression économique. De plus, cette branche prend en compte la marginalisation des différentes classes sociales, des différences raciales et des orientations sexuelles dans ces luttes pour l'égalité. Cette approche reconnaît que les expériences et les oppressions vécues par les femmes varient en fonction de leur position au sein du système social. Ainsi, le féminisme matérialiste cherche à aborder ces luttes de manière holistique et à avancer vers une égalité qui considère tous les facteurs sociétaux, au-delà du genre (Delphy, 2015).

Enfin, la dimension théorique du féminisme gagne en importance dans les universités, favorisant l'émergence de nouveaux courants. Le mouvement décolonial, ainsi que les prémices de l'intersectionnalité, jetteront les bases de la troisième vague féministe (McPherson, 2000). Cette période marque une diversification et un élargissement des perspectives féministes, intégrant une gamme plus large d'expériences et d'identités.

1.2.3.1 Les féministes designers lors de la deuxième vague

Les combats menés par les féministes de la première vague ont non seulement permis aux femmes d'accéder à la sphère publique, mais ont également ouvert les portes de professions traditionnellement masculines, comme l'architecture, le design et l'urbanisme, leur permettant ainsi de repenser les espaces de vie (Place, 2023). En effet, la deuxième vague féministe a bouleversé les paradigmes de la conception architecturale et urbaine. En mettant en évidence les biais sexistes inhérents à la conception traditionnelle des espaces, les féministes ont souligné l'importance de créer des environnements plus inclusifs et répondant aux besoins spécifiques des femmes. Alors que la première vague avait principalement lutté pour l'égalité au sein du foyer, la deuxième vague a élargi le champ d'action en s'emparant de la question de l'espace public. Cette nouvelle perspective a conduit à une remise en question des rôles traditionnels et à une reconfiguration des espaces urbains.

Cependant, il est important de noter que leurs réflexions demeurent teintées d'essentialisme et ne remettent pas en cause les performances genrées des espaces. De nombreux discours féministes de cette époque affirmaient que les problèmes de conception auraient été moindres si les femmes avaient été

d'avantage impliquées dans le processus de conception. En effet, une tendance à incorporer des traits psychologiques féminins et/ou des représentations du corps féminin dans les processus de conception et les artefacts, apparaît à cette période et est revendiqué comme un avancement féministe (Rothschild 1999 ; Prochner, 2019). Margaret Kennedy, propose en 1981 un tableau de principes psychologiques féminins et masculins et des distinctions en architecture, affirmant que certaines caractéristiques sont propres aux femmes naturellement (Place, 2022 ; Kennedy, 1981).

Susana Torre, Dolores Hayden, Denise Scott-Brown et bien d'autres encore : ces femmes ont marqué l'histoire de l'architecture en remettant en question les normes patriarcales qui régissent la conception des espaces. En intégrant une perspective de genre dans leurs recherches et leurs pratiques, elles ont mis en évidence la manière dont l'architecture reflète les inégalités sociales. Leurs travaux ont ouvert la voie à une architecture plus inclusive, qui prend en compte les besoins spécifiques des femmes, des personnes racisées et des minorités. Afin de mettre en lumière la progression des luttes féministes dans l'aménagement de l'espace, je présenterai des exemples emblématiques de féministes ayant transformé le cadre de vie, du foyer aux espaces collectifs, de la théorie à la pratique, en Amérique du Nord et en Europe.

Je tiens à commencer en présentant la contribution essentielle de Dolores Hayden dans la mise en lumière des travaux féministes matériels. Son ouvrage phare, *The Grand Domestic Revolution* (1981), publié aux MIT Press, recense et analyse les recherches de nombreuses femmes qui ont cherché à s'émanciper du travail domestique en repensant l'espace. Hayden a non seulement rendu visible ces travaux jusque-là méconnus, mais elle a également souligné l'impact profond de l'environnement bâti sur les structures sociales. Il est impossible de parler de Hayden sans évoquer Gwendoline Wright, historienne de l'architecture. Ses travaux, notamment *Building the Dream: A Social History of Housing in America* (1983), également publié aux MIT Press, offrent une analyse approfondie de l'évolution de l'habitat résidentiel aux États-Unis. Tout comme Hayden, Wright met en évidence les conséquences du *rêve américain* sur les inégalités sociales, en dénonçant notamment les politiques gouvernementales qui ont promu la famille nucléaire comme modèle idéal (Dadour, 2022). Leurs recherches mettent en évidence les liens étroits entre l'architecture, le genre et les inégalités sociales, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles réflexions sur la manière de concevoir des environnements plus justes et plus équitables.

L'historienne américaine, des sciences et des technologies, Ruth Schwartz Cowan, écrit en 1983 *The Ironies of Household Technology from the Open Hearth to the Microwave*. Dans la continuité des féministes matérielles de la première vague, influencée par les féministes matérialistes de son époque, elle, critique le fait que le système économique et les aménagements reposent sur le travail domestique effectué par les femmes et non rémunéré. En effet, dans le domaine du design industriel et des innovations technologiques, la machine à laver illustre parfaitement cette perspective : le travail de laver le linge ne peut être effectué que si la femme au foyer peut mettre en marche la machine. Les technologies domestiques et les conceptions architecturales perpétuent alors les rôles traditionnels assignés aux femmes (Prochner, 2019).

En 1989, Karen A. Franck publie *A Feminist Approach to Architecture: Acknowledging Women's Ways of Knowing*, où elle identifie sept qualités pouvant caractériser les approches architecturales des femmes (très proches des qualités évoquées par Carole Gilligan, dans son approche de l'éthique du *care*) (Gilligan, 1982, 2008). Elle examine, dans ses travaux, la manière dont l'environnement bâti soutient le patriarcat et est fondé sur une répartition différentielle des activités et des relations entre les hommes et les femmes. Son texte a pour objectif d'identifier les qualités spécifiques aux femmes architectes et d'inciter le milieu professionnel à accueillir davantage de praticiennes et de praticiens à l'écoute des gens (Dadour, 2022).

Durant la même période, la brillante architecte et urbaniste Denise Scott-Brown collabore étroitement avec son mari, Robert Venturi (Vranken, 2017). Leurs travaux ont toujours pris en compte les différentes perspectives sociales, économiques et culturelles des sites d'intervention. Cependant, en 1991, seul Robert Venturi a été récompensé par le prix Pritzker (souvent considéré comme le *Nobel de l'architecture*), malgré la contribution plus que significative de Denise Scott-Brown. Déjà très lucide sur le système patriarcal opérant dans le milieu de l'architecture, elle avait écrit en 1975 un essai intitulé *Sexism and the Star System in Architecture*, dénonçant le concept de *starchitect* et les *boys bands*, représentant les groupes d'architectes masculins associés à des projets spectaculaires, au détriment de la qualité et de la fonctionnalité des bâtiments (Dadour, 2022 ; Brown, 1975).

De l'autre côté de l'Atlantique, en Belgique, l'architecte Simone Guillissen-Hoa défie les normes de son époque. Née à Pékin en 1916 d'un père chinois et d'une mère juive polonaise, elle est l'une des premières femmes à exercer l'architecture en Belgique. Elle remet en cause les normes de genres, les dogmes religieux et les préjugés raciaux tout le long de sa vie et de sa pratique. Son approche, résolument moderne,

remet en question les conventions architecturales de son temps. En parallèle de sa carrière, elle s'engage activement dans la défense des droits des femmes. Membre de l'association Soroptimist dès 1950, elle milite pour l'égalité des sexes. Comme de nombreuses femmes artistes de son époque, Guillissen-Hoa voit son travail sous-estimé et même attribué à ses collaborateurs masculins : pendant trois ans, elle collabore étroitement avec l'architecte Jacques Dupuis, mais seul le nom de ce dernier est retenu pour leurs réalisations communes (Mierop, Hoa, 2023). Plus tard, en 1976, elle participe au congrès international des femmes architectes organisé en Iran par Farah Diba, également architecte. Denise Scott-Brown y lit son texte dénonçant le *boys club des starchitectes*. Deux ans plus tard, inspirée par cette expérience, Simone Guillissen-Hoa crée l'Union des femmes architectes Belges (ufvAb), (Dadour, 2022).

Cheryl Buckley, elle, consacre ses recherches à mettre en lumière l'invisibilisation des femmes dans le milieu de l'architecture, comme ce fut le cas pour Denise Scott-Brown, Simone Guillissen-Hoa ou encore Charlotte Perriand. En 1986, elle publie *Made in Patriarchy: Toward a Feminist Analysis of Women and Design* dans le journal *Design Issue*, publié par les MIT Press. Dans cet article, elle démontre comment les codes culturels ont ignoré et déformé le rôle des femmes dans le domaine du design (Place, 2024 ; Buckley, 1986).

Sheila de Bretteville, graphiste et féministe basée à Los Angeles, a mis en place, de 1971 à 1974, un programme intitulé *Feminism and Design* à l'Institut des Arts de Californie, l'un des premiers programmes en design ouvertement féministe. Elle a également été membre de *Women's Building*, un centre artistique et éducatif à but non lucratif qui, de 1973 à 1991, a servi de lieu de rencontre et de création pour les artistes féministes (Place, 2023). Ses travaux sont profondément marqués par son engagement : en 1974, elle crée une planche graphique intitulée *Pink*, explorant les notions de genre associées à cette couleur. Cette œuvre a été présentée à l'American Institute of Graphic Arts lors d'une exposition sur la couleur. De Bretteville s'est également investie dans l'art public : elle fait partie d'un mouvement d'art créé par Dolores Hayden, *The power of place*, dont l'objectif est d'introduire plus de figures de femmes au sein de l'espace public, plutôt que *des hommes blancs morts*. (Hayden, 1997) L'une de ses œuvres les plus importantes est *Biddy Mason's Place : A Passage of Time*, qui retrace l'histoire de Biddy Mason, une ancienne esclave devenue sage-femme (Buquet, 2021). Les travaux de Sheila de Bretteville s'inscrivent dans une perspective féministe intersectionnelle, qui prend en compte les multiples formes d'oppression et les interactions entre le sexisme, le racisme et d'autres systèmes de domination.

Une mise en application des théories féministes en architecture est brillamment effectuée par l'architecte américaine Susana Torre, en 1987 : elle intervient sur la *Fire Station 5*, à Columbus, une station de pompiers. Elle y réorganise l'espace et met en place des dortoirs privés pour les femmes. L'espace de liaison (qui était le dortoir commun, dont les femmes étaient exclues) devient la cuisine et la salle de sport, qui sont connectées visuellement au pôle incendie. De cette manière, elle inclut pleinement les femmes pompières dans l'espace. Torre accorde une importance considérable à la théorie et à l'histoire de l'architecture (Vranken, 2017). En 1977, elle avait organisé au Brooklyn Museum une exposition consacrée à l'architecture américaine : *Women in American Architecture : A Historic and Contemporary Perspective*. Cette exposition, ainsi qu'un livre du même titre qu'elle éditera, seront des travaux pionniers sur la mise en valeur du travail des femmes au sein de l'architecture, jusqu'ici invisibilisé (Dadour, 2022).

Enfin, en 1981, à Londres, est créée l'une des premières coopératives d'architectes qui se revendique féministe. Celle-ci applique les théories féministes à ses pratiques de conception, comme le fait l'architecte Susana Torre. La coopérative était gérée de manière non hiérarchique et tous les membres étaient rémunérés au même taux. Entre les années 1970 et 1980, des fonds gouvernementaux étaient rendus disponibles pour encourager les organismes à offrir des aides techniques pour la conception et les questionnements liés à l'environnement bâti. La coopérative s'est fortement impliquée dans ce domaine, fonctionnant comme un centre d'aide technique communautaire. À travers ses conceptions architecturales, le bureau Matrix a développé des méthodes de conception participatives, afin de rendre le processus de création plus accessible pour les client·e·s et les futur·e·s utilisatrices et utilisateurs (Grote, 1992 ; Archizoom EPFL, 2022).

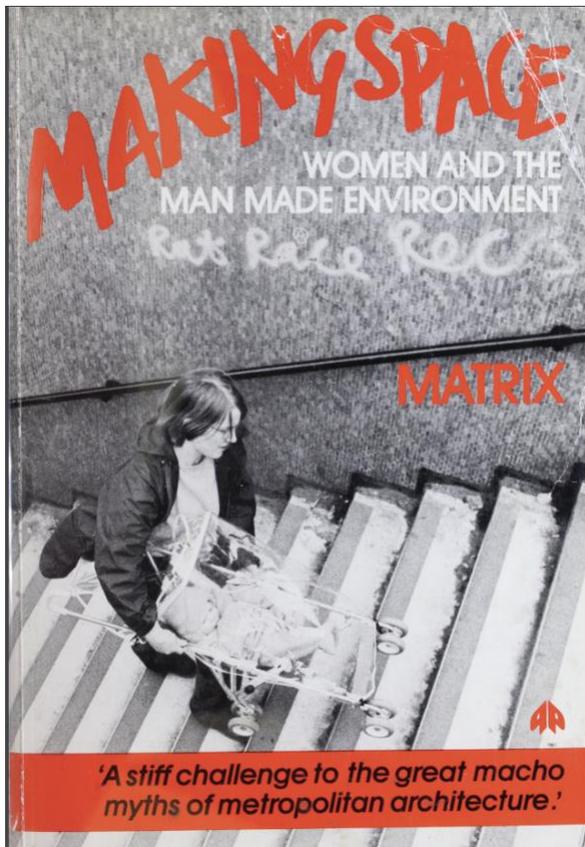
En 1984, Matrix a construit le *Jagonari Women's Educational Resources Centre*, pour et avec les femmes bengalies du quartier. Comme le souligne Apolline Vranken : « Le projet est inclusif et intersectionnel puisqu'il répond à la diversité ethnique et religieuse. Les ornements de fenêtres rappellent les décors islamiques et dialoguent avec les revêtements en briques typiques de la city. La cour de l'Asie du Sud et le dôme intérieur évoquent les bâtiments asiatiques et les écoles victoriennes » (2017, p.36).

En 1984, le collectif écrit le livre *Women and the Man-Made Environment*. En critiquant la manière dont l'environnement bâti reproduit des normes patriarcales, tant dans la maison que dans l'espace public, les architectes y proposent des pratiques alternatives pour s'en émanciper, toujours pertinentes aujourd'hui. L'un des principes fondamentaux qui guident leurs travaux est que les femmes, en raison d'une

socialisation différente de celle des hommes, ont des expériences et des besoins spécifiques au sein de l'environnement bâti. Cette idée remet en perspective de nombreux écrits, parfois jugés essentialistes, des différentes militantes que je vous ai présentées. En effet, leurs combats ne visent pas à promouvoir des qualités féminines naturelles supposées manquer au milieu de l'architecture, mais bien à réhabiliter des valeurs et une morale dévaluée, car, par le prisme du patriarcat, elles sont associées à la féminité. Ainsi, les féministes de la coopérative Matrix lient dans leurs pratiques le féminisme tactique et stratégique (Matrix, 1984).

Figure 1.8 Couverture du livre *Making Space, women and the man made environment*, de la coopérative d'architecture Matrix.

Matrix (1984) ©Matrix



Dans les années 1970, la géographie sociale se développe, en plaçant les relations humaines au cœur de l'analyse spatiale. Comme le définit Nephtys Zwer, « La géographie sociale va chercher à expliquer les rapports qu'entretiennent les sociétés et l'espace en termes de production, de sociabilité, d'architecture et d'enjeux politiques. Si concevoir l'organisation spatiale de la société en tant que production sociale permet de mettre au jour des logiques de pouvoir qui la structure, cette approche dévoile aussi des

injustices sociales qui parcourent la société » (2024, p. 8). La géographie sociale se concentre sur la sphère publique. C'est à ce moment que les géographes féministes interviennent, en complétant leurs études avec l'observation de l'espace privé.

Pour Doreen Massey, géographe féministe, « chacun est, de manière profonde, impliqué dans la construction de l'autre : la géographie, sous diverses formes, influence la formation culturelle de genres particuliers et les relations entre les genres ; le genre a été profondément influencé dans la production du géographe » (Massey, 1994). En effet, comme le souligne Leslie Kern dans *Villes Féministes* (2023), intégrer une perspective de genre au domaine de la géographie, qui étudie les relations entre l'être humain et son environnement (construit ou naturel), permet de comprendre le sexisme qui s'opère dans l'espace. Pour elle, *l'infériorité* des femmes est maintenue par certes, « la notion métaphorique des sphères privées et publiques séparées, mais aussi par une géographie matérielle de l'exclusion. Le fait de limiter la mobilité des femmes et leur accès à certains espaces protège le pouvoir et le privilège des hommes » (p.23).

La géographe française Guy Di Méo, par exemple, a souligné l'importance de prendre en compte l'espace vécu et de donner la parole aux femmes dans la compréhension de l'espace. Cette approche permet une meilleure compréhension de l'importance d'un point de vue autre, ici féminin, qui crée des formes géographiques spécifiques de l'urbanité et de l'espace de vie (Gilbert et Rose, 1987 ; Vranken, 2017). Les géographes féministes ont un impact considérable au sein des pratiques de conception, puisqu'elles mettent en avant le fait que l'espace est une réalité matériellement et socialement construite. Ce qui leur permet de comprendre la manière dont nos pratiques de genre sont reproduites dans des dispositifs patriarcaux, pour aller à la racine de l'injustice sexuée (Haslanger, 2012).

Les luttes politiques de la deuxième vague occidentale résonnent dans les pratiques des féministes au sein des milieux de conception. Ces dernières accèdent à des postes jusque-là réservés aux hommes. Leurs différents travaux se complètent : des théoriciennes, telles que Dolores Hayden ou Gwendoline Wright mettent en avant les travaux de femmes jusque-là invisibilisés (Dadour, 2022). Des conceptrices et théoriciennes, telles que Denise Scott-Brown, Simone Hoa Guillissen ou encore Susana Torre, se battent pour mettre en avant leurs travaux, avec des approches innovantes et engagées, tout en critiquant l'entre-soi des hommes et la culture patriarcale en architecture, design et urbanisme. D'autres designers, telles que Sheila de Bretteville, Susana Torre, ou encore la coopérative d'architecture Matrix enseignent leurs connaissances féministes, qu'elles appliquent également à leurs projets. De cette manière, elles

introduisent dans les pratiques architecturales et urbanistiques des méthodes jusque-là peu utilisées, telles que la co-conception.

Ainsi, ces figures majeures réinscrivent leur histoire et leurs pratiques au cœur de l'évolution du design de l'environnement. Bien que certains travaux, relevant de ce que les femmes peuvent apporter à l'architecture, paraissent essentialistes, il est important de les remettre en contexte. En effet, les théories du genre auxquelles nous avons accès aujourd'hui permettent d'en faire une lecture plus nuancée : les théoricien-ne-s mettent en avant des valeurs et des pratiques jusqu'ici dévaluées, car associées au genre féminin (et non à la nature féminine). Elles sont donc associées à la socialisation des femmes et non à des qualités naturelles, comme le souligne le collectif Matrix (Matrix, 1984). Ces valeurs, telles que la collaboration et l'écoute des usager-ère-s, favorisent une conception plus inclusive et adaptée aux besoins réels. Aussi, on remarque avec la pratique de la coopérative Matrix, notamment lors du projet *Jagonari Women's Educational Resources Centre*, que les féministes portent une attention à la diversité de leurs client-e-s et usager-ère-s dans leurs pratiques, en prenant en compte d'autres réalités que celles des femmes blanches. Néanmoins, si des initiatives comme celle de la coopérative Matrix ouvrent la voie à une approche plus intersectionnelle, les enjeux liés au racisme et à la *queerness* restent encore peu explorés, et les pratiques féministes demeurent souvent marginalisées.

1.2.4 Troisième et quatrième vagues occidentales : les années 90 à aujourd'hui, chemin vers un féminisme intersectionnel

J'associerai ici les luttes de la troisième et quatrième vague du féminisme occidental, s'étendant des années 1990 à aujourd'hui, en explorant les différents mouvements propres à cette période. En effet, ces deux vagues se caractérisent par une diversité de perspectives et la reconnaissance de luttes conjointes. Intégrés dans les milieux académiques puis populaires, les mouvements féministes sont portés par des générations plus jeunes. Ces dernières, en partie grâce aux nouvelles technologies et aux modes de communication, sont plus attentives à la pluralité et à la complexité des vécus individuels (Orr, 1997). Dans cette dernière partie, je décrirai les spécificités des différentes luttes et les initiatives en design de l'environnement qui leurs sont associées. Cependant, j'approfondirai certains concepts dans les chapitres suivants, car ils sont au cœur de l'étude des dialogues actuels entre le design de l'environnement et les théories féministes.

En effet, les luttes contre le racisme, le colonialisme, en faveur des communautés queers, ou encore dénonçant le capassitisme sont enfin mises en avant. Le début de la quatrième vague est marqué par le

mouvement #MeToo, dénonçant les violences sexuelles dans tous les milieux : autant dans l'industrie du cinéma qu'au sein de la sphère privée (Dadour, 2022). En effet, les violences inhérentes aux structures familiales patriarcales sont enfin mises en avant et les tabous, tels que le viol conjugal, les féminicides ou encore l'inceste, sont enfin dénoncés (Drouar, Brey, 2002 ; Novat, 2024). On observe un tournant décisif cette année, grâce à l'affaire Mazan, qui permet de sortir les violences sexistes et sexuelles de la sphère privée et de les punir. En effet, malgré l'omission de l'inceste dans cette affaire, ce procès permet de déconstruire de nombreux mythes entourant les violences sexuelles, tels que l'idée que les victimes sont responsables ou que ces actes ne concernent que certaines catégories de personnes (Bosquet, 2024).

Au sein de la sphère architecturale et urbanistique francophone, on observe un regain d'intérêt pour des sujets tels que le féminisme et la décolonisation. En effet, des ouvrages importants, comme *The Grand Domestic Revolution* (1989, 2023) ou des textes influents d'architectes et d'urbanistes féministes des années 1970 à 2000, rassemblés dans l'ouvrage de la théoricienne Stéphanie Dadour, sont enfin traduits en français (2022). Des recherches sur les conséquences de l'espace construit sur les minorités de genre sont mises en avant, notamment avec l'ouvrage de Leslie Kern : *Ville féministe, notes de terrain* (2019, 2022), ou celui de Nephtys Zwer sur le spatioféminisme (2024). Le sujet du colonialisme au sein des domaines de la conception est également abordé, comme dans l'ouvrage de Mathias Rollot, *Décoloniser l'architecture* (2023), dont Françoise Vergès a écrit la préface. Les débats sur les conséquences de l'espace, notamment sur les conceptions binaires du genre, sont de plus en plus populaires, avec des questionnements très répandus au sein des communautés de pratiques, tels que la question des toilettes non genrées (Côté-Sroka, 2024). Durant cette période, le *souffle féministe* donne une nouvelle trajectoire au design de l'environnement. Cependant, ces ouvrages et réflexions restent marginaux et proviennent pour la plupart de milieux universitaires militants.

Ces avancées sont fragiles et ne sont pas acquises. Les dernières années et la montée de la droite nous l'ont illustré : notamment avec les élections présidentielles aux États-Unis, le retrait de l'arrêt *Roe v. Wade* de la Constitution en 2022, qui offrait depuis 1973 la protection du droit à l'avortement (Clermont-Dion, 2024). On observe aussi ce *backlash* en France, avec les lois du président français, Emmanuel Macron, limitant l'accès au pays à de nombreuses personnes issues de l'immigration (loi n.2024, 42, du 24.01), tout en encourageant les femmes françaises à participer au « réarmement démographique » (Cordier, 2024). Les avancées féministes, tant sur le plan politique que matérielles, sont fragiles et nécessitent une vigilance constante. Les récents événements nous rappellent que le patriarcat est un système tenace qui se

réinvente constamment. Il est donc crucial de poursuivre nos luttes pour garantir l'égalité et la justice pour toutes et tous, au sein même de nos pratiques.

1.2.4.1 Diversité des mouvements militants

1.2.4.1.1 Afroféminisme, féminisme intersectionnel

Dans les années 1990, des mouvements féministes intersectionnels nord-américains, tels que le *National Black Feminist Organization* (Rolland-Diamond, 2016) et le *Combahee River Collective* (Falquet, 2020) ont mis en lumière les expériences uniques des femmes noires et autochtones, longtemps marginalisées au sein des mouvements féministes dominés par les femmes blanches. Ces collectifs ont souligné l'importance de considérer les intersections du genre, de la race et de la classe sociale pour comprendre pleinement les mécanismes de domination. En s'inspirant de concepts comme le *Womanisme*, ils ont proposé une vision plus complexe et nuancée du patriarcat, en reconnaissant que le sexisme est inextricablement lié au racisme et à d'autres formes d'oppression (Charlery, 2007). Ces mouvements ont ainsi contribué à élargir les horizons du féminisme et à rendre visible la diversité des expériences féminines.

Les mouvements féministes noirs et afro féministes ont acquis une importance croissante à l'échelle mondiale. Ils ont mis en évidence une lacune fondamentale dans les théories féministes dominantes, comme le souligne bell hooks dans *De la marge au centre* (1984, 2017). En effet, ces théories, souvent élaborées par des femmes blanches issues de classes moyennes, ne tiennent pas compte des expériences spécifiques des femmes racisées, des classes populaires et des personnes LGBTQIA+. Cette absence d'intersectionnalité limite considérablement la portée de ces analyses et les rend incapables de saisir la complexité des oppressions croisées auxquelles sont confrontées de nombreuses femmes. En appelant à une féministe plus inclusive, ces mouvements ont contribué à élargir le champ des études de genre et à renouveler les perspectives théoriques.

Les deux concepts fondamentaux du féminisme noir, qui continuent de résonner dans de nombreuses recherches, sont l'intersectionnalité et la matrice de domination. D'une part, l'intersectionnalité, concept introduit par Kimberlé Crenshaw (1994, 2005), chercheuse et militante féministe noire des années 1980, est une approche analytique qui reconnaît que les individus peuvent être simultanément touchés par plusieurs formes d'oppression en raison des divers aspects de leur identité, tels que la race, le genre, la classe sociale, l'orientation sexuelle, la religion, et bien d'autres. L'intersectionnalité met en lumière la manière dont ces différentes dimensions de l'identité interagissent et se chevauchent, créant ainsi des

expériences uniques d'oppression ou de privilège pour chaque individu. Pour illustrer l'intersectionnalité, on raconte souvent l'histoire de femmes noires qui se sont trouvées dans l'impossibilité de dénoncer le sexisme et le racisme d'une usine qui refusait de les embaucher : cette dernière employait à la fois des femmes blanches et des hommes noirs. Cette situation met en évidence la manière dont les femmes noires subissent une double discrimination, liée à leur race et à leur genre, les empêchant d'accéder à des opportunités égales (Fournier-Guillemette, notes de cours, hiver 2022).

D'autre part, la matrice de domination, concept développé par la philosophe Patricia Hill Collins (1990), complète l'intersectionnalité. C'est un cadre théorique examinant la manière dont les systèmes d'oppressions fonctionnent, de manière interconnectée, pour former une matrice complexe qui régit les inégalités et les relations de pouvoir. Cette matrice se compose de trois éléments clés : la structure de pouvoir, les institutions sociales et les interactions individuelles. Elle explore comment ces trois niveaux interagissent pour maintenir et reproduire les inégalités et les oppressions de la société. Enfin, l'intersectionnalité et la matrice de domination sont deux outils théoriques fondamentaux qui contribuent à approfondir notre compréhension des expériences et des luttes des individus marginalisés. Ils soulignent l'importance de prendre en compte la diversité des identités et des systèmes de pouvoir pour analyser de manière plus complète et nuancée les inégalités et les injustices dans la société.

Durant cette période, d'autres concepts ont été élaborés pour mieux comprendre et explorer la pluralité des expériences vécues par les femmes. Gloria Anzaldúa, dans son ouvrage *Borderlands/La Frontera: The New Mestiza*, publié en 1987, explore la notion de conscience de la Mestiza. Cette notion permet de mieux saisir les expériences des femmes chicanas et des individus de la diaspora latino-américaine vivant à la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Le terme Mestiza désigne généralement une personne métisse, souvent d'ascendance européenne et indigène.

Anzaldúa affirme qu'une personne métisse, en raison de sa position liminale et ambivalente, est en mesure de remettre en question les dualités et les frontières qui divisent les individus et les sociétés. Cette perspective située à l'intersection de plusieurs cultures offre la possibilité de provoquer un changement social et de contribuer à l'abolition des divisions qui nous séparent. L'un des éléments clés pour parvenir à ce changement est la compréhension de son histoire personnelle ainsi que de celles des oppressions qui ont marqué les différentes communautés. Anzaldúa souligne l'importance de connaître et de reconnaître ces expériences passées pour forger des alliances et des solidarités transculturelles (Anzaldúa, 1987).

En somme, Gloria Anzaldúa présente la conscience de la *Mestiza* comme un outil puissant pour favoriser la compréhension mutuelle, l'émancipation et la création d'alliances au-delà des frontières culturelles, sociales et politiques. Ce concept a eu un impact significatif dans les études féministes et les études sur les femmes de couleur, en mettant en lumière la complexité des identités métisses et leur potentiel de transformation sociale.

1.2.4.1.2 Afroféminisme, féminisme intersectionnel : en design

La reconnaissance de ces réalités plurielles résonne dans les pratiques de conception. En 1994, le *Wexner Center for the Arts* organise une exposition explorant la distinction entre la sphère privée et la sphère publique. À la suite de cette exposition, la revue *Assemblage*, spécialisée en théorie architecturale et publiée par les MIT Press, a souhaité rassembler différents points de vue sur cette question afin de proposer de nouvelles narrations. La revue publie alors des textes de personnes ayant participé à l'exposition, dont le texte de Heidi J. Nast et Mabel O. Wilson (Dadour, 2022), qui exposent leurs projets. Elles partent du postulat que la langue et l'espace ont été historiquement définis selon des normes patriarcales. Pour explorer et critiquer cette idée, elles mènent deux études de cas dans les quartiers de Lexington (Kentucky) : Hartland et Bluegrass-Aspendale. Dans le dernier, elles observent que les femmes, noires et blanches de classes modestes, se réapproprient l'espace en pratiquant des activités traditionnellement associées aux hommes. Pour elles, « la force et la créativité de ces femmes tiennent au fait qu'historiquement elles ont été situées dans des espaces à la fois *publics* et non *féminins* (tels que les ont définis les normes hétéropatriarcales des Blancs) » (Dadour, 2022 p.195). Enfin, elles analysent comment certains aménagements urbains disciplinent les pratiques des habitant·e·s de ces quartiers. Leur approche intersectionnelle était innovante pour l'époque et mettait en lumière les discriminations croisées que pouvaient vivre les femmes.

Aujourd'hui, la théoricienne Sasha Costanza-Chock s'appuie sur les théories féministes afro-américaines dans son mouvement *Design Justice*. Ce mouvement émerge d'une communauté de praticien·ne·s du design travaillant en étroite collaboration avec des mouvements sociaux et des organisations communautaires à travers les États-Unis. Le *Design Justice* s'inscrit dans la continuité de l'atelier *Generating Shared Principles for Design Justice*, dont l'objectif était de dépasser les limites d'un design à impact social, en démontrant que de bonnes intentions ne suffisent pas à garantir un design équitable. En utilisant les outils de l'intersectionnalité et de la matrice de domination, ce mouvement s'intéresse à la manière dont la « conception d'objets et de systèmes influence la distribution des risques, des préjudices

et des avantages entre divers groupes de personnes » (Costanza-Chock, 2020, p.6). Il s'agit donc d'analyser comment le design peut reproduire ou renforcer les inégalités sociales. Le collectif a élaboré dix principes fondamentaux pour guider les concepteur-ice-s dans leurs pratiques, afin de favoriser une conception plus juste et équitable.

1.2.4.2 Luites décoloniales

Conjointement, les études décoloniales gagnent en importance dans le champ des recherches féministes, en grande partie grâce au développement de ces dernières dans le milieu universitaire à la fin de la seconde vague féministe. Le féminisme décolonial remet en question les approches féministes occidentales traditionnelles et appelle à une reconnaissance des diverses cultures et des luites spécifiques des femmes dans les contextes postcoloniaux et décoloniaux (Vergès, 2019).

L'essai de Gayatri Chakravorty Spivak, *Can the Subaltern Speak* (1988), est emblématique de ce mouvement. Elle y critique la pensée occidentale, incapable de concevoir un sujet en dehors de ses propres systèmes philosophiques, scientifiques, politiques et sociaux. Le sujet occidental ignore ainsi son positionnement eurocentrique, une ignorance qui se manifeste dans le mythe de l'intellectuel objectif et transparent : le positionnement non assumé est masqué par le mythe de l'objectivité des chercheur-e-s, qui voient partout de nulle part (Haraway, 1988, 2007). Cette omniprésence du sujet occidental et la prétendue neutralité, notamment en Europe, empêchent les chercheur-e-s de comprendre la position des sujets subalternes, donnant lieu à une *violence épistémologique* propre au colonialisme. Comme le décrit Foucault dans *Histoire de la sexualité* : les subalternes sont muettes, à la fois par leurs positions de femme et appartenant à un peuple colonisé : leur parole n'est ni entendue, ni considérée avec sérieux (Foucault, 1984).

Le regard porté par certaines féministes occidentales sur la pratique de la Sati, en Inde, par exemple, témoigne d'une tendance à projeter sur les femmes des catégories et des analyses élaborées dans un contexte culturel différent. Cette approche, qui ne prend pas en compte la perspective des femmes concernées, perpétue des stéréotypes coloniaux (Mohanty, 1986, 2018).

Au Canada, on retrouve également des luites féministes décoloniales : on l'observe par exemple avec la marche pour Amun, en 2010, qui avait pour objectif de sensibiliser le public et les décideur-e-s politiques aux problèmes auxquels font face les femmes autochtones au Canada (Ampleman, 2012). Cette marche a

mis en lumière les taux élevés de violence à leur rencontre, ainsi que les cas de disparitions et de meurtres non résolus. L'engagement de ces militantes féministes décoloniales et de leurs allié-e-s montre l'importance de la solidarité et de la lutte contre les structures coloniales pour promouvoir l'égalité des genres au Canada. Cependant, ces luttes sont loin d'être finies.

1.2.4.2.1 Luttes décoloniales : influence en design de l'environnement

La théoricienne Elisabeth Tunstall, actuellement doyenne de la Faculté de design de l'Ontario College of Art and Design University à Toronto, est la première femme noire à occuper ce poste. Elle publie en 2023, aux éditions MIT Press, *Décolonizing Design, a cultural justice guidebook*. Son ouvrage vise à amener la pratique et la théorie du design vers une décolonisation de ce domaine : à restaurer les cultures jusque-là exclues. En effet, des excès des expositions universelles, aux mythes d'une vie meilleure grâce à la technologie, le design moderniste, dans ses formes d'inspiration européenne, a exclu et opprimé les peuples dont il a remodelé les terres et les vies (Tunstall, 2023). Elle explore et propose des stratégies que le design pourrait mettre en place pour remédier à cela, en centrant sa théorie et sa pratique sur les cultures et les histoires autochtones à travers le monde. Son ouvrage s'appuie sur son expérience et des études de cas pour refléter au plus près les expériences des communautés autochtones.

L'ouvrage de Mathias Rollot *Décoloniser l'architecture*, publié en 2024, révèle la dimension politique de l'architecture et son implication coloniale, particulièrement au sein de l'enseignement français. Il montre comment la discipline a souvent été au service du pouvoir colonial et capitaliste, en imposant des modèles architecturaux qui ne répondaient pas aux besoins des populations locales. Françoise Vergès, dans sa préface, témoigne de cette réalité en évoquant son expérience à La Réunion. Il et elle dénoncent particulièrement la culture de l'architecture « où il est d'usage de décider ce qu'est une architecture habitable sans avoir consulté ceux qui vont justement l'habiter » (2024, p. 8).

Au Canada, à Montréal, l'organisme *Architecture Sans Frontières Québec* (ASFQ, dont le travail consiste à « venir en aide aux populations victimes de crises, de catastrophes naturelles ou d'inégalités sociales » (asf-quebec.org, consulté en novembre 2024), met en place des projets d'architecture de *réconciliation*.

En reconnaissant le poids de la colonisation, comprenant les actes d'oppression, génocidaires, de dépossession et de discrimination systémique que vivent les peuples autochtones au Canada et au Québec, l'organisme appelle à une amélioration des conditions de vie des populations autochtones. « L'architecture

doit être pratiquée avec sensibilité, respect et humilité, en visant d'abord l'autonomie des communautés. En donnant la parole à leurs membres et en les reconnaissant comme les experts de leurs réalités, l'architecte peut servir leurs intérêts et les défendre si nécessaire »(asf-quebec.org, en ligne, 2024). Ils-elles reconnaissent qu'il est primordial de laisser les personnes concernées être actrices de leur projet de design et que « l'architecture a elle aussi beaucoup à apprendre d'un tel cheminement, afin de décoloniser davantage sa pratique » (asf-quebec.org, en ligne, 2024).

Ici, les travaux d'Elizabeth Tunstall, de Mathias Rollot et de l'organisme ASFQ convergent vers une même nécessité : décoloniser les pratiques du design et de l'architecture. En mettant en lumière les injustices historiques et les inégalités systémiques liées à ces disciplines, ces auteur·ice·s appellent à une profonde transformation des méthodes de conception et de construction. En centrant leurs démarches sur les communautés marginalisées et en privilégiant des approches participatives, ils et elles ouvrent la voie à une architecture et à un design plus juste, plus durables et plus respectueux de la diversité culturelle.

1.2.4.3 Ecoféminisme

Conjointement à ces mouvements se développent les théories écoféministes. Elles mettent l'accent sur la manière dont la société patriarcale et eurocentrée contribue au dérèglement climatique et marginalise certaines populations. L'écoféminisme propose une analyse intersectionnelle examinant les liens entre le sexisme, le racisme, le colonialisme et la destruction de l'environnement. Ces principes fondateurs reposent sur la préservation des environnements naturels et l'amélioration de leur santé globale (Eaubonne, 1974, 2021). On y observe l'émergence de plusieurs mouvements, tels que le conservatisme, qui préconise la création de zones protégées, le mouvement anti pollution qui lutte contre les sources de pollution environnementale liées à l'industrie et à la surconsommation, ou encore l'antispécisme qui s'oppose à l'exploitation animale.

Alors que le concept d'écoféminisme est théorisé par Françoise d'Eaubonne, dans son ouvrage *Le féminisme ou la mort* (1974), il se manifeste dans le monde entier par un activisme puissant, notamment dans les pays du Sud Global. Au Kenya, le *Green Belt Movement* est fondé par Wangari Maathai, en 1977, en réaction à la rapide déforestation de l'Afrique. Il promeut la reforestation et l'éducation des femmes dans divers métiers, leur permettant de gagner leur vie tout en participant à la protection de leurs milieux naturels. Dans le nord de l'Inde, un autre mouvement appelé *Chipko* voit le jour en 1973, dans la région de Garhwal (Bacqué, Biewener, 2015). Des paysannes se mobilisent en enlaçant littéralement les arbres

pour empêcher leur abattage, symbolisant ainsi leur engagement en faveur de la préservation de la nature. Ces mouvements ont influencé les mouvements féministes en Amérique du Nord et en Europe, notamment aux États-Unis et en Angleterre, où l'on peut citer les luttes antinucléaires du *Women's Pentagon Action* dans les années 1980-1981. Ce mouvement pacifiste s'opposait au stockage d'armes nucléaires et a été finalement démantelé en 2000 (Larrère, 2023).

Ainsi, en combinant l'écologie et le féminisme, l'écoféminisme vise à croiser les dimensions naturelle et culturelle pour mieux comprendre les systèmes de domination en place. L'écoféminisme propose donc de porter un nouveau regard sur la mécanisation de la nature, comme étant ce qui a introduit un rapport de domination de l'homme sur son environnement. La nature devient ainsi une source à exploiter et à dominer – *telle une femme* – parallèle que l'on retrouve dans certains écrits modernistes, comme ceux de Francis Bacon (Merchant, 1980). Le projet de l'écoféminisme est donc de s'extraire de ces dominations basées sur des dualismes hiérarchisés (modernité-naturel, homme-nature, homme-femme, etc.), pour aller vers une vision intrinsèquement pluraliste (Warren, 1990), d'où l'importance de l'écoféminisme dit social, du Sud. Ce dernier s'inscrit dans la production théorique, mais aussi dans un activisme prononcé, et vient joindre les rapports coloniaux aux rapports de genre, en dénonçant les inégalités des conséquences climatiques Nord-Sud, l'exploitation massive des ressources et la destruction des savoirs traditionnels apportées par la modernisation occidentale.

1.2.4.3.1 Écoféminisme : influence en design de l'environnement

En 1996, l'architecte Leslie Kanes Weisman, en collaboration avec Diana Agrest et Patricia Conway, publie *Le Sexe de l'Architecture*. Cet ouvrage plaide pour une justice sociale au sein de l'enseignement et de la pratique architecturale, en réaction aux inégalités de genre. Sharon E. Sutton, dans sa réponse à cette publication, reprend les trois formes de pouvoir théorisées par l'écoféministe Starhawk : le *pouvoir sur*, le *pouvoir avec* et le *pouvoir intérieur* (Starhawk, 2015). Selon Sutton, les deux derniers types de pouvoir, appliqués à l'architecture, permettraient de lutter contre la pensée normative et de faire naître de nouveaux modes de pensée. Elle y dénonce également les modèles architecturaux étant bâti sur les normes des modèles dominants blancs. Le cadre théorique développé par Starhawk pour expliquer le lien entre l'exploitation des femmes et de la nature sert à Sutton pour dénoncer les structures de pouvoir au sein de l'enseignement architectural (Dadour, 2022).

1.2.4.4 Théories queers

Les théories queers prennent de plus en plus de place dans les luttes féministes. Ce mouvement, à la fois culturel et politique, offre aux théories féministes des outils de lutte contre l'hétérosexisme. D'abord utilisé de manière péjorative pour désigner les personnes sortant du système hétéronormatif, le terme *queer* est repris dans les années 1980 par la communauté LGBTQIA+ comme acte de résistance, refusant les étiquettes rigides de genre et de sexualité imposées par la société. En adoptant une perspective critique à l'égard des théories féministes, tout comme l'écoféminisme, les théories queer remettent en question la catégorisation binaire et oppositionnelle, notamment en ce qui concerne les dualités homme/femme et homosexualité/hétérosexualité (Preciado, 2003).

La fluidité de la diversité des identités de genre et des orientations sexuelles y est reconnue et mise en avant, déconstruisant par la même occasion les normes sociétales, bien trop restrictives et normatives. Figure emblématique du mouvement queer, Judith Butler critique notamment la *performance de genre* cantonnant les personnes à des idées préconçues et attendues de la masculinité et de la féminité (Butler, 1990). Pour Butler, le féminisme ne consiste pas à opposer la condition féminine à une autre, mais à repenser un système en dehors du patriarcat. Les identités de genre peuvent être redéfinies et réinventées grâce à des stratégies post-identitaires. Ces stratégies permettent la réappropriation et la subversion des processus de production de savoir et de pouvoir concernant le sexe, entraînant des répercussions d'abord sur l'espace corporel et finalement sur l'espace en général (Précido, 2003). La performance de genre a une place particulièrement importante dans la recherche en design de l'environnement. Cette notion décrit donc la manière dont les individus expriment et incarnent leurs identités de genre à travers des comportements, des expressions de genre (souvent matérialisées, par exemple par l'habillement) et des rôles sociaux.

Dans son essai *Pornotopia : An Essay on Playboy's Architecture and Biopolitics* (2014), Paul B. Preciado soutient que l'architecture doit être considérée comme un système de représentation politique. Il établit ainsi un lien étroit entre la performance de genre et l'espace, suggérant que l'architecture joue un rôle crucial dans la construction et la représentation des identités de genre, ainsi que dans la reproduction des normes sociales. Par exemple, en ne proposant que des toilettes et des vestiaires pour hommes et femmes, les espaces publics renforcent l'idée qu'il n'existe que deux genres et excluent ainsi les autres identités. Pour Preciado, l'architecture et le design font partie intégrante des technologies *biopolitiques*, contribuant à la construction de subjectivités liées au genre, à l'ethnie, à la classe sociale, et à d'autres facteurs.

Bien avant les écrits de Preciado, Christopher Reed s'intéresse aux transformations du paysage de Los Angeles dans les années 1970 à 1990. Il analyse en profondeur l'évolution de la visibilité et de l'acceptation des symboles queers dans l'environnement bâti. À une époque où les communautés lesbiennes et gays sont peu étudiées en architecture et en urbanisme, ses recherches pionnières permettent de reconnaître visuellement les spécificités des espaces associés à ces communautés. Par la même occasion, il met en évidence le manque d'intérêt pour les espaces queer de la part de la culture dominante. En effet, les milieux queers regorgent de modèles d'habitation et de gestion communautaire alternatifs aux modèles dominants (Reed, 1996 ; Dadour, 2022).

Figure 1.9 Statue de bronze, *Gay Liberation*, dans le *Sheridan Square*, New-York.

Reed C. (1996) dans, *We're Here: Gay and Lesbian Presence in Art and Art History*. Pour le magazine *Art Journal*, Vol. 55, No. 4, pp. 64-70 (7 pages). Photographie : ©Christopher Reed., extrait du livre de Dadour S., (2022). *Des voix s'élèvent : Féminisme et architecture* (La Vilette).



FIG. 2 George Segal, *Gay Liberation*, white bronze, 1979-92, Sheridan Square, New York.

Figure 1.10. Graffiti dans *Lincoln Park*, Chicago.

Reed C. (1996) dans, *We're Here: Gay and Lesbian Presence in Art and Art History*. Pour le magazine *Art Journal*, Vol. 55, No. 4, pp. 64-70 (7 pages). Photographie : ©Christopher Reed., extrait du livre de Dadour S., (2022). *Des voix s'élèvent : Féminisme et architecture* (La Vilette).



FIG. 3 Graffiti at the Rocks, Lincoln Park, Chicago.

Figure 1.11 Photographie d'une exposition dans le Wexner center for the Arts, Columbus.

Reed C. (1996) dans, *We're Here: Gay and Lesbian Presence in Art and Art History*. Pour le magazine *Art Journal*, Vol. 55, No. 4, pp. 64-70 (7 pages). Photographie : ©Christopher Reed., extrait du livre de Dadour S., (2022). *Des voix s'élèvent : Féminisme et architecture* (La Vilette).

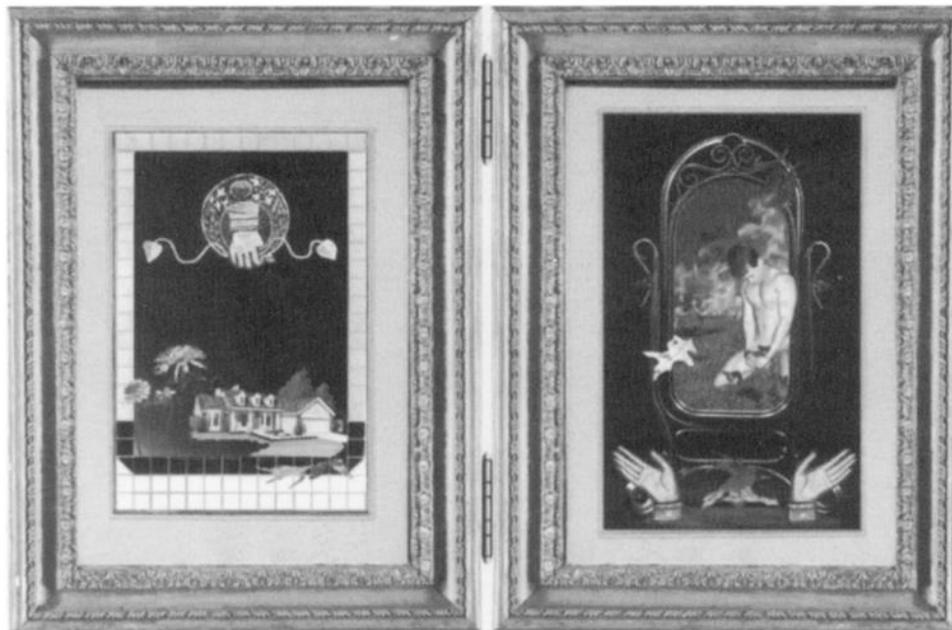


FIG. 1 Scott Weir, *Frames*, 1.3, detail of presentation drawing for *Queers in (Single-Family) Space*, in collaboration with Benjamin Gianni for *House Rules* exhibition, Wexner Center for the Arts, Columbus, Ohio, 1994.

Les mouvements queers contemporains contestent activement les normes préétablies dans les domaines de la conception et de l'architecture. Lucas Crawford, dans son ouvrage *Transgender Architectonics: The Shape of Change in Modernist Space* (2013), s'inspire d'études de cas architecturales et littéraires dont le

sujet et les discussions traitent de la transsexualité. Il y aborde, évidemment, le sujet des toilettes non genrées pour souligner que cette innovation ne permettra pas de résoudre le problème de violence envers les personnes trans : pour lui, la relation entre architecture et identité queer devrait être abordée à travers le discours même de l'architecture sur la transsexualité.

L'initiative belge *L'architecture qui dégenre*, ancrée dans un féminisme radical, a créé un pôle queer. Ce dernier vise à déconstruire les normes de genre en architecture, en proposant une vision inclusive et décroisée de l'espace. En s'associant avec d'autres organismes queers, les membres organisent des événements, tels que l'exposition *Queering Brussels*, des marches urbaines ainsi que des conférences et des séminaires, afin de rendre visibles les contributions et les expériences des personnes queer dans l'espace public (architecturequidegenre.be).

De nombreuses initiatives de groupes universitaires, en Europe et Amérique du nord participent à rendre les pratiques en design, en architecture et en urbanisme, plus *Queer*. On retrouve parmi ces derniers, le collectif SOFT, initiés par des étudiant·e·s en architecture à l'université de Munich et le cours DRAG(E) à l'école d'architecture Suisse à l'EPLF, qui vise à explorer l'environnement bâti à travers les théories queers et décoloniales, dont le laboratoire DragLab découle (EPFL.ch).

1.2.4.5 Conclusion : des années 1990 à aujourd'hui

On observe à la troisième et quatrième vague une véritable ouverture des féminismes sur le monde : les théories deviennent plus complexes et riches. La contribution des théories queers, afro féministes et décoloniales aident les féministes à prendre en compte les multiples biais discriminatoires présents dans la société patriarcale. Elles vont au-delà de la simple dualité homme/femme, en reconnaissant et en luttant contre les inégalités et les oppressions basées sur une variété de facteurs, tels que le genre, la race, la classe sociale, l'orientation sexuelle, et bien d'autres. Cette évolution tend vers une approche plus intersectionnelle et inclusive, permettant aux féministes de mieux comprendre et combattre les injustices qui touchent divers groupes marginalisés au sein de la société patriarcale.

Cette période permet aux concepteur·rice·s d'intégrer la pluralité des théories féministes à leur pratique, en reconnaissant que le système patriarcal se manifeste aussi dans leurs créations. En effet, cette diversité des féminismes et son ouverture au monde, à la complexité des identités continuent d'impacter les dialogues entre le féminisme et la pratique du design. Les designers contemporain·e·s remettent en

question la pensée normative et bousculent la vision du design hégémonique, en rejetant l'association du design avec le capitalisme, confrontent les racines patriarcales du système éducatif, repensent les manières de considérer les utilisateur-riche-s, créent des opportunités pour davantage de voix et de perspectives, et réinventent une culture professionnelle qui met l'accent sur la collaboration et la bienveillance (Place, 2023).

1.3 Conclusion : des vagues occidentales à aujourd'hui

Ce chapitre me permet donc de proposer une lecture à la fois politique et matérielle du design de l'environnement, en l'inscrivant dans une perspective féministe. En effet, les récits dominants ont longtemps occulté les initiatives de nombreuses féministes (Zeniter, 2021). Pourtant, que ce soit dans la littérature, l'art, les manifestations publiques, l'architecture, le design et bien d'autres domaines, l'espace a toujours été au cœur des combats féministes (Zwer, 2024). Comme je l'ai exposé, le féminisme est un mouvement complexe et diversifié (Toupin, 1998). Les luttes féministes liées à l'espace construit s'inscrivent dans les différentes vagues du féminisme occidental et sont tout aussi multiples.

Lors de la première vague féministe, des figures telles que les féministes matérielles (Hayden, 1981, 2022) ont mis en place de nombreuses stratégies pour sortir le travail domestique, traditionnellement assigné aux femmes, du cadre privé : aménagements coopératifs, crèches et cuisines collectives. Cependant, l'expansion des banlieues a entravé ces initiatives en isolant les femmes et en rendant le travail domestique encore moins visible. Les designers et architectes ont alors cherché à optimiser les espaces domestiques pour rendre ce travail plus efficace et libérer ainsi du temps pour atteindre la sphère publique.

Les années 1970 marquent le début de la deuxième vague féministe, une période où les femmes, bien qu'ayant gagné en visibilité dans la sphère publique, doivent faire face à une surcharge de travail. Les contributions des féministes de la première vague sont souvent méconnues et leurs idées sont appropriées par les hommes. En réponse, les féministes développent des approches théoriques et pratiques pour transformer les rapports sociaux, reprendre place dans les domaines de conceptions et promouvoir des modes de conceptions plus collectifs, comme le fait le collectif Matrix (1984).

Les dernières vagues féministes ont profondément transformé le paysage des luttes pour l'égalité. En intégrant les perspectives queers, afroféministes, décoloniales, etc., ces mouvements ont permis de reconnaître la complexité des oppressions et d'envisager des stratégies de transformation sociale plus

inclusives. Les générations plus jeunes, plus diversifiées, ont joué un rôle central dans cette évolution, en proposant de nouvelles façons de penser le genre et les rapports sociaux. Cette évolution a un impact direct sur le design de l'environnement, qui se défait de ses carcans traditionnels pour devenir plus inclusif et engagé. Les designers contemporains questionnent les normes établies, reprennent en main les outils de production et créent des espaces où toutes les voix peuvent s'exprimer (Place, 2023).

Ce développement des vagues dans le milieu occidental permet de comprendre que le terme féminisme revêt bien plus que la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes, mais appelle à une reconstruction du système entier, en remettant en cause ses normes patriarcales. Elles permettent finalement la reconnaissance de la domination patriarcale dans tous les systèmes, en tous lieux, même au sein de chacun.e.s d'entre nous.

En renonçant au besoin d'une définition unique du féminisme, ce mémoire aborde le féminisme avant tout comme une critique et une analyse du pouvoir au sein des pratiques de design. En effet, grâce au concept d'intersectionnalité et aux affirmations de la pensée féministe noire, des théories queers, je peux affirmer que l'oppression basée sur le genre ne concerne jamais que ce dernier (Vaid-Menon, 2021). Durant les dix dernières années, la gamme croissante des pratiques de conception féministe illustre le besoin criant d'une discipline plus équitable et plus juste. Avec leurs tactiques et mentalités novatrices, les designers féministes regorgent de créativité pour répondre à la complexité de nos objectifs politiques, sociaux et écologiques actuels.

La diversité des exemples présentés dans ce chapitre ne prétend pas offrir un panorama exhaustif des interactions entre les théories féministes et le design de l'environnement. Elle constitue un point de départ pour une exploration plus approfondie, visant à identifier les liens et les potentialités entre ces deux domaines. Les prochains chapitres visent justement à explorer certaines des théories citées de manière plus approfondie, en étudiant des pratiques et recommandations, à l'intersection de ces deux domaines, tout en analysant des initiatives qui incarnent ces approches aujourd'hui. En effet, comme l'avance la théoricienne du design ontologique Anne-Marie Willis : « nous concevons notre monde, tandis que notre monde agit sur nous et nous conçoit » (Willis, 2006, document en ligne). Même s'il est aisé de reconnaître que le design est partout et sert des objectifs particuliers, il est plus difficile de comprendre à quel point il structure nos possibilités d'être dans le monde. (Hartnett, 2021). En suivant les vagues féministes et les

avancées dans l'espace, cela me permet de comprendre qu'est-ce que le design fait aux féminismes et, qu'est ce que les féminismes font au design.

Figure 1.12 Tableau récapitulatif du chapitre 1.

Graphique : Mathilde Thomas.



CHAPITRE 2

L'éthique du care, pour une relecture des valeurs féminines dévaluées en design de l'environnement.

« Nous n'avons, en effet, dans l'époque où nous vivons, jamais eu autant besoin de nous sentir appartenir à un groupe social, à des démarches sincères et collectives, de convoquer des ressources immédiates, de renouer avec la nature et des productions artisanales locales, de renouer avec une alimentation saine... En un mot, de nous réapproprier le droit à la construction d'une relation sensible au monde, à partir de l'endroit où nous vivons.» Grienenberger Y., (2024) dans *Sillage*, de Verschaeve N., Volume CIAV-Meisenthal, p.51

2.1. Introduction

Ce chapitre me permet d'exposer la manière dont les théories du *care* se sont développées au sein des théories féministes dans les années 1980, et les différents questionnements qu'elles ont soulevés en Amérique du Nord et en Europe. En effet, lire les théories du *care* avec des outils théoriques queers, tels que la performance de genre et la contrainte à l'hétérosexualité, me permet de mettre de l'avant des valeurs qui ont été, et sont encore, dévalorisées, car associées au genre féminin dans une société patriarcale. Je présenterai brièvement le lien entre les théories du *care* et l'écoféminisme, toutes deux affirmant une vision holistique du monde.

En effet, le design de l'environnement, aujourd'hui, a hérité de certains travers du modernisme, qui prône la simplicité, l'efficacité et la fonctionnalité (Place, 2023). Pour simplifier les mesures et les fonctions associées à la complexité et à la diversité des corps humains, les designers imaginent des standards (qui se basent sur le corps d'un homme cis, blanc, valide, etc.) : le corps masculin y est alors arbitrairement considéré comme une norme universelle et aboutit à une uniformisation du design de l'environnement, qui exclut une grande partie de la population (Gunawan, 2018). Le *care*, cette éthique qui prône la complexité et la prise en compte de la diversité du monde vivant, pourrait être un outil pour une pratique de design plus adaptée à la pluralité des réalités humaines (Tronto, 2009).

2.2. Origine du care

2.2.1. Carol Gilligan, In a different voice

En 1982, Carol Gilligan introduit les théories du *care* dans les milieux féministes. Philosophe et psychologue nord-américaine, elle étudie la notion de morale sous ces deux angles. Après dix ans de pratique en tant

que psychologue, elle identifie différentes manières de parler de la morale et de décrire les rapports entre l'autre et soi, notamment auprès de ses patientes (des femmes), qui ne correspondent pas aux modèles de développement moral de son époque. En effet, ces modèles de développement sont en décalage avec l'expérience des personnes qu'elle accompagne et écoute. Pour elle, le problème ne réside pas dans le développement moral propre aux femmes, mais provient d'une lacune dans la représentation de développements moraux différents (Gilligan, 1982 ; Ibos et al., 2019).

En 1982, motivée par ces questionnements, elle écrit *In a Different Voice : Psychological Theory and Women's Development*. C'est un essai dans lequel elle propose une critique des développements moraux élaborés par ses collègues contemporains ainsi qu'une recherche empirique. Cette recherche se base sur trois enquêtes ; la première porte sur le développement moral d'étudiant·e·s de collège et d'université, la deuxième est une étude des conflits moraux inhérents à la décision d'avorter, et la dernière enquête a pour but de relever les différentes perceptions de l'éthique des droits et de l'éthique des responsabilités. Ses analyses se basent sur le langage et les propos des personnes interrogées, qu'elle valorise dans le but d'être fidèle à la logique de raisonnement de chaque individu (Gilligan, 1982).

Cet ouvrage a pour objectif de vulgariser son propos et ne se revendique pas comme une lecture scientifique des développements moraux. En effet, l'objectif principal de Carol Gilligan est de rendre intelligible une manière alternative de concevoir la morale. Cette étude a ses limites, car l'échantillonnage des personnes participant à son enquête provient de son entourage et présente plusieurs biais à prendre en compte : ce sont principalement des personnes blanches, ayant accès à l'éducation qui y participent (Bourgault, Perreault, 2015). Cependant, son livre permet la lecture d'une réalité sociale de son époque, encore actuelle et pertinente dans nos sociétés occidentales : l'éducation à une conception genrée de la morale.

2.2.2. L'éthique du *care*

La morale *différente* observée par l'auteure, lors de ces enquêtes, est une morale fondée sur l'observation d'expériences quotidiennes, sur une attention portée au milieu et à l'environnement de la situation. Carol Gilligan la nomme *éthique du care*. Cette morale diffère donc des modèles considérés comme la norme dans les années 1960 (notamment, ceux développés par Piaget et Kohlberg) qui se basent sur des principes universels de rationalité où la justice et l'autonomie sont valorisées. Pour elle, l'éthique du *care* consiste à répondre à une problématique, en se demandant : comment, dans une situation précise, pouvons-nous

conserver et enrichir les relations humaines en jeu (Gilligan, 1982, 2008) ? Au-delà de l'accord, de la cohérence et du suivi des règles, cette morale tend donc vers plus de soin, une attention particulière portée à la préservation des relations en jeu et à la compréhension des situations et de leurs contextes (Bourgault, Perreault, 2015).

Plus tard, Joan Tronto, philosophe et politicienne féministe, enrichit les fondements théoriques de la pratique du *care* (Tronto, 2009; Garrau, Le Goff, 2010), en mettant en avant les quatre étapes qui la composent : se soucier de (*caring about*), prendre en charge (*taking care of*), prendre soin (*care giving*) et la réception du soin (*care receiving*). Elle décrit alors le *care* comme :

« Une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde, de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-même et notre environnement, tous les éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie. » Tronto, J. (2009), *Un monde vulnérable*, La découverte, p. 143.

Ce que Tronto exprime et soulève de cette morale alternative, c'est ce que Miguel Benasayag, philosophe, exprime si bien dans son ouvrage *La Fragilité* (Benasayag, 2007) ; pour lui, c'est parce que nous sommes humain-e-s que nous sommes liés par la vulnérabilité, c'est la condition même de notre existence. L'objectif de Tronto est donc de conceptualiser, par l'éthique du *care*, une manière positive de concevoir la réalité et la diversité des vulnérabilités humaines pour la reconnaître et apprendre à vivre avec (Ibos, et al., 2019). L'éthique du *care* est innovante et politique, car elle encourage à prendre en compte la dépendance et les vulnérabilités des individus, qui sont des valeurs contraires à celles de nos sociétés libérales et individualistes. Le but est alors de tendre vers un projet de société qui valorise les liens d'interdépendance entre individus. En effet, « l'éthique du *care* apparaît comme la posture éthique adaptée aux relations de dépendance qui deviennent susceptibles d'être réinterprétées positivement, comme lieu d'un apprentissage moral et d'une expérience morale à part entière » (Garrau, Le Goff, 2010, p.47).

L'étude de cette morale alternative, menée par Carol Gilligan, amène donc à un questionnement des pouvoirs politiques en place, des décisions et de la justice des sociétés occidentales. Elle appelle à la prise en compte et à la valorisation de la vulnérabilité, inhérente aux êtres humains. Pour approfondir ce point et développer l'idée selon laquelle une conception de la morale alternative peut être un projet politique fort et un guide pour des pratiques de design plus adaptées à la complexité du monde, il me semble

important de clarifier les écueils d'une lecture essentialiste du *care*, notamment lors de la traduction de l'ouvrage de Carol Gilligan en français.

2.2. Lecture *queer* des théories du *care*

En effet, l'ouvrage de Gilligan est bien accueilli en Amérique du Nord lors de sa publication et permet une considération importante de l'étude de cette morale alternative. Cependant, son accueil en milieu francophone, lors de sa traduction (française) en 1986, n'est pas le même. Les enjeux de traduction mènent au raccourci suivant : cette morale différente est propre au sexe féminin. Allant à l'encontre des enjeux féministes, les théories de Gilligan y sont alors lues comme le développement d'une éthique féminine, plutôt que féministe. Par cette lecture, le *care* cloisonne le rôle des femmes à celui du soin, reproduisant ainsi des formes de discriminations allant à l'encontre des luttes féministes intersectionnelles, en s'inscrivant dans un mouvement féministe blanc et essentialisant (Bourgault, Perreault, 2015).

Pourtant, dans son ouvrage, Gilligan précise bien que la morale *différente* qu'elle observe n'est pas caractérisée par son sexe, mais par son thème : elle n'étudie pas une morale qui serait propre au sexe féminin, mais bien une morale qui diverge des modèles normatifs de son époque (Gilligan, 1982, 2008). Elle ne vise pas à renforcer des généralisations d'ordre biologique, mais cherche à identifier une conception sociale de la morale, qui est invisibilisée, car elle est reléguée à la performance de genre féminin. Ce raccourci d'une éthique féministe à une éthique féminine est facilement effectué si la différenciation entre sexe biologique et genre social n'est pas comprise et prise en compte.

En effet, reprendre les théories de performance de genre, développées par Judith Butler (1990, 2005), ainsi que la lecture du système hétéronormatif dans lequel nous vivons à l'aide des écrits de Juliet Drouar (2021), me permettra d'éclaircir la confusion que peuvent amener les études de Carol Gilligan et d'enrichir les futurs raisonnements.

2.2.3. Les théories du genre

Selon Butler, le genre ne constitue pas une caractéristique intrinsèque ou préexistante de l'individu, mais plutôt une performance socialement construite. En d'autres termes, le genre est une catégorie sociale dans laquelle chaque personne est appelée à performer pour correspondre aux attentes culturelles et sociales associées à son sexe biologique. Par exemple, en étant assignée femme à ma naissance, par mon sexe biologique féminin, j'ai été éduquée, par ma religion, ma famille et ma société, à performer dans un

genre féminin qui comprend des caractéristiques propres à ce dernier. Comme que le fait d'être douce, de ne pas prendre trop de place, d'être attentive aux autres, mais aussi de porter certains vêtements, d'avoir les cheveux longs, etc. Ces caractéristiques ont été construites socialement. Elles aident les autres personnes à me situer comme faisant partie du groupe social des femmes (Butler, 1990, 2005). Ces caractéristiques permettent également de situer la place que donne la société aux différents genres, en effet, tel que le précise la géographe féministe, Edith Maruéjols :

« Dès la naissance, les filles sont marquées au corps par des adjectifs qui sont issus de registre de la décoration (mignonne, belle, élégante, jolie, coquette, etc.) de l'intime et de la bienveillance (douce, amoureuse, rigolote, etc.) voire du service (attentionnée, etc.) Pour les garçons, le champ lexical utilisé est celui de valeurs et de qualités humaines qui font société (le courage, la vaillance, la détermination, etc.) » Maruéjols, E., (2022), *Faire je(u) égale*, double ponctuation, p.24.

Il est crucial de souligner ici que de nombreuses personnes sont intersexuées, c'est-à-dire avec une anatomie sexuelle qui ne correspond ni entièrement au sexe féminin, ni entièrement au sexe masculin, à la naissance. La grande majorité de ces personnes subissent des interventions chirurgicales, sans leur consentement, pour correspondre à la binarité de genre, autrement dit, pour pouvoir être catégorisées homme ou femme. (Pepy, 2024) Il est intéressant de noter que la prévalence à naître intersexué-e est comparable à celle de naître avec les cheveux roux ! (Pla, 2020) La distinction binaire entre un homme et une femme est donc un moyen de catégoriser les individus dans une structure sociale binaire. Cependant, cette catégorisation maintient un système social qui occulte la vaste gamme de genres situés entre ces deux catégories (homme et femme), au-delà même des diversités biologiques. (Drouar, 2021)

2.2.4. La contrainte à l'hétérosexualité

Pour de nombreux·e-s théoricien·ne-s féministes, le maintien de ces catégories de genre, peu avantageuses pour les femmes, est possible grâce au maintien d'un régime hétérosexuel. C'est Adrienne Rich, en 1979, théoricienne féministe, qui a développé le concept de contrainte à l'hétérosexualité. Selon elle, la domination des femmes par les hommes n'est possible que par le maintien de l'hétérosexualité, qu'elle considère comme un régime politique, au-delà d'une simple orientation sexuelle, permettant de conserver les rapports différenciés entre les hommes et les femmes, basés sur leurs organes génitaux (Rich, 1979, 2010).

Juliet Drouar, théoricien-ne queer, reprend récemment ce concept dans son livre *Sortir de l'hétérosexualité* (2021). Pour iel, ce régime différencié des genres permet la banalisation du sexisme sous toutes ses formes. Ce système, ou plutôt *cistème*, en référence à une société basée sur la cisnormativité, est maintenu par trois opérations sociales : la différenciation des sexes (homme ou femme), la mise en relation des deux parties prenantes (le couple) et l'exploitation des personnes dominées. L'exploitation des femmes est alors validée et encouragée par ce régime politique et le travail gratuit de reproduction des corps, de soin des autres est finalement maintenu et justifié au sein de la sphère intime du couple.

Pour la théoricienne féministe Louise Morel, l'hétérosexualité est la clé de voûte du patriarcat et permet le maintien du sexisme, c'est-à-dire la discrimination, l'oppression et l'exploitation des femmes (Morel, 2022). Elle souligne l'importance de comprendre que l'hétéropatriarcat obéit à des logiques historiques et n'est pas la décision explicite et collective d'un parti, mais bien la construction d'un système de domination, basé sur des décisions variées et à des moments divers de l'histoire (Morel, 2022). Autrement dit, ce *cistème* n'a pas été construit en une fois, mais résulte de nombreuses constructions sociales et culturelles à travers l'histoire. Il est crucial de prendre en compte que ce *cistème* hétérosexuel relève davantage de la construction sociale que de la simple orientation sexuelle. En d'autres termes, même en n'étant pas hétérosexuel-le-s, nous ne sommes pas automatiquement exempts des pressions et des normes de ce *cistème*, tout comme des personnes hétérosexuelles peuvent travailler à ne pas reproduire ce *cistème* au sein de leur manière de relationner, etc.

2.2.4.1. La contrainte à l'hétérosexualité; un héritage colonial ?

Juliet Drouar, pour sa part, lit ce *cistème* comme une conséquence du colonialisme occidental sur d'autres sociétés. En effet, les rôles sociaux des femmes et des hommes ne sont pas naturels, ils ont été construits socialement et parfois imposés à d'autres sociétés. Par exemple, le peuple Yorùba en Afrique utilisait l'âge (et non le genre) pour structurer sa société, avant l'arrivée de colon-e-s européen-ne-s (Oyèwùmí, 1997).

Emilia Roig, politologue française, dans la série documentaire *Le Cœur sur la table* (2024) témoigne de cette conséquence du colonialisme, sur sa propre expérience en tant que lesbienne au sein d'une famille martiniquaise. Pour elle, l'hétérosexualité, en tant que régime politique, a joué un rôle central dans le renforcement de la suprématie blanche et de la *mission civilisatrice* européenne. L'imposition de la norme hétérosexuelle et de la monogamie aux peuples colonisés servait à définir leur degré de *civilisation* par rapport aux colonisateur-ice-s. Ainsi, ses grands-parents, en adoptant inconsciemment les codes familiaux

traditionnels et hétérosexuels et en les prônant comme étant naturels, mettaient en œuvre une stratégie pour obtenir une certaine reconnaissance de la part de leurs oppresseur·euse·s (les colon·e·s européen·e·s), (Tuailon, Roig, 2024).

2.2.4.2. Hétérosexualité, genre et travail du soin au service des hommes

Ces exemples, parmi d'autres, permettent de reconnaître que les catégories homme et femme, dites universelles, naturelles et atemporelles, ainsi que l'hétérosexualité, ne le sont pas (Drouar et al., 2022). De cette exploration du concept de contrainte à l'hétérosexualité, il est important de retenir que la performance de genre est maintenue par ce *cistème*, lui-même soutenu par des systèmes politiques, culturels et matériels pluriels (Drouar, 2021).

Les théoricien·ne·s qui conceptualisent la contrainte à l'hétérosexualité comme un système politique mettent en évidence l'exploitation des femmes au cœur de la sphère privée, notamment au sein des familles hétérosexuelles. Cette perspective est sous-jacente au combat des féministes matérielles du XIXe siècle, qui dénoncent l'invisibilisation et la non-rémunération du travail domestique des femmes, tout en élaborant des solutions matérielles pour y répondre (Hayden, 1981, 2022). De même, le développement des maisons de banlieue, qui a isolé les femmes et accru l'invisibilisation du travail domestique, témoigne de cette contrainte. En effet, même si les objets et les espaces ne discriminent pas de manière directe, « leurs formes détermine l'éventail de possibilités qui s'ouvrent aux individus et aux groupes » (Kern, 2019, 2022, p.23) et soutiennent certains régimes politiques. Une grande partie de nos habitations, en occident, sont pensées pour les modèles de familles nucléaires et il est plus difficile de trouver des bâtiments permettant de vivre d'autres formes de communautés. Les possibilités en termes d'habitations sont donc limitées et influencées par les modèles hétéropatriarcaux. De plus, comme l'exprime Mathias Rollot, dans *Décoloniser l'architecture* « l'architecture impacte non seulement les corps, mais aussi les esprits, les modes de vie et les imaginaires » (2023, p.132). Les systèmes sociaux et matériels sont alors étroitement liés et s'influencent mutuellement.

À la lumière de ces concepts, je peux affirmer que la morale alternative, développée par Carole Gilligan est propre au genre social féminin et non au sexe biologique des femmes. Cette morale, associée au genre féminin, dans une société hétérosexuelle et patriarcale, est donc dévaluée, car elle est associée au sexe *faible, dominé*. Elle est pourtant indispensable pour maintenir notre société, où la morale masculine, basée sur des principes de rationalité et d'autonomie, ne suffira pas au maintien des liens sociaux (Bourgault,

Perreault, 2015). Les préjugés sur l'éthique du *care* sont donc associés aux écueils d'un féminisme essentialiste, c'est-à-dire un féminisme qui prône un paradigme selon lequel les femmes et les hommes sont différent.e.s et complémentaires, et ce, dès la naissance. Pourtant, comme le souligne Wittig dans *La pensée straight* (1978, 2018), il n'existe aucune nature féminine innée : c'est une construction à la fois sociale et politique, contenant des caractéristiques (morales, physiques, etc.) que les femmes (et les hommes) doivent respecter.

2.2.5. Double dimension du terme *care* : soin et travail

Cette lecture du *care*, me permet également de déconstruire la notion d'autonomie de nos sociétés libérales et individualistes, en effet, nous sommes tous-te-s dépendant-e-s les un-e-s des autres. Ceux et celles qui paraissent autonomes sont simplement les plus privilégié-e-s, les mieux servi-e-s (Drouar, 2021). Si les hommes occidentaux peuvent faire preuve de tant d'autonomie, c'est souvent grâce à l'exploitation d'autres personnes dans la sphère privée et publique. En effet, comme le souligne Mathias Rollot dans *Décoloniser l'architecture* (2024), on peut le comprendre ainsi :

« Si les classes dominantes se font construire de grands palais, ce n'est nullement parce qu'elles sont plus grandes, fortes, et davantage protéinées que le bas peuple qui doit survivre dans des abris de fortune : si elles peuvent le faire, c'est avant tout parce qu'elles sont appuyées sur des structures de domination et des mécanismes d'exploitation des êtres, des choses, des terres et des matières. L'architecture n'est ni le fruit de leur propre labeur ni le déploiement d'une quantité d'énergie disponible : c'est le reflet actif de leur pouvoir, la cristallisation de leur statut social. Ce qui n'a pas grand-chose à voir, et ne donne pas tout à fait le même genre d'histoire. » Rollot, M., (2024) *Décoloniser l'architecture*, Le passager clandestin, (p.179).

De plus, le concept du *care* revêt une double dimension : il désigne à la fois une pratique universelle, présente dans toutes les relations humaines, et un ensemble de professions spécifiques liées au soin et à l'accompagnement (Fleury, 2019). S'il est essentiel de promouvoir de nouvelles pratiques du *care*, il l'est tout autant de rester attentif-ve-s à ceux et celles sur qui la dévalorisation (du travail) du *care* pèse le plus, afin de lutter contre cet aspect (Aventin, 2021). En effet, les métiers du *care* sont professions de soin, nécessaires à la préservation de la vie humaine et qui malgré cela, sont associées à un niveau de salaire et des conditions de travail très précaires. Ils comprennent toutes les échelles de soin nécessaires au bon fonctionnement des sociétés : infirmier-ère-s, éboueur-euse-s, travailleur-euse-s sociaux, ouvrier-ère-s du bâtiment, etc.

Le travail du *care*, tout comme les valeurs morales associées au *care*, ne sont valorisées ni socialement ni économiquement dans nos sociétés (Bouazzani, 2019). En 2020, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'ambivalence des métiers du *care*. Alors que nettoyer les sols, désinfecter les lieux et s'occuper de personnes malades étaient des gestes essentiels à la survie des humains durant la pandémie, les travailleur-euse-s qui effectuaient ces tâches étaient sous-payé-e-s et disposaient de peu de matériel de protection individuelle. En général, la majorité des personnes travaillant dans les domaines du *care*, sont des femmes et/ou des personnes issues de catégories socialement marginalisées : peu qualifiées, racisées et/ou peu visibles dans les luttes sociales (Degrave, 2022, p.231).

Pour l'auteure Florence Degrave, la dévalorisation des métiers du *care* et leur assignation à des populations marginalisées se justifient en partie par l'attribution initiale de ces professions aux femmes. Les caractéristiques associées à ces métiers, perçues comme naturelles aux femmes, ont contribué à leur dévalorisation. En effet, à cette époque, les femmes étant considérées comme inférieures aux hommes, leurs salaires étaient alors bien plus bas. De plus, comme le souligne le psychiatre Jean Oury (2007), la majorité des métiers du *care* requièrent des compétences *douces* (*soft skills* en anglais) et des habiletés sociales, souvent difficiles à mesurer (*comment mesurer un sourire ?*). Ces compétences, dépréciées dans une société patriarcale, rendent encore plus complexe la valorisation financière de ces métiers dans un système capitaliste. Alison Place, théoricienne féministe, justifie justement le peu de valeur associé à ces métiers par l'essor du capitalisme néolibéral et de l'individualisme, qui considèrent ces professions et compétences comme improductives (Place, 2023).

Selon Mathias Rollot, l'assignation des métiers les plus précaires à des personnes en situation irrégulière et/ou racisées est un symptôme du colonialisme. Dans son essai *Décoloniser l'architecture* (2024) il plaide pour une décolonisation de cette discipline qui tienne compte de tous les liens sous-jacents à cette dernière. Pour lui, le manque d'attention porté aux ouvrier-ère-s dans les projets architecturaux ainsi que leurs conditions de travail, souvent inhumaines, constituent un véritable problème. Il illustre cela par l'exemple des chantiers des Jeux Olympiques de Paris 2024, où les personnes issues de l'immigration et en situation irrégulière sont surreprésentées dans les travaux de construction. Selon lui, « Les Blanc-he-s laissent aux autres corps/aux corps des autres les métiers et les travaux les plus dangereux et les plus usants, les plus précaires, les moins valorisés, et ceux où l'évolution sociale est la moins facile » (Rollot, 2024, p.202). En effet, en général, « un emploi est plus souvent occupé par un-e immigré-e lorsque le métier est exposé à des conditions de travail pénibles » (Desjonquère, et al., 2021, p.1). Les travaux les

plus difficiles et les moins valorisés sont donc confiés aux minorités, notamment dans les secteurs du soin et des services. Pour Rollot, « c'est le résultat concret d'une société de bout en bout raciste, qui sait et qui tait, depuis plusieurs décennies, l'exploitation des autres en son sein même. La construction est le deuxième secteur recensant le plus de travailleurs et travailleuses immigrés » (Rollot, 2024, p.202). Cette répartition des tâches, qu'il qualifie de coloniale, perpétue les inégalités sociales et sanitaires et témoigne, une fois de plus, de la hiérarchie des corps et des positions sociales dans notre société.

Au-delà de la bienveillance et de la valorisation des relations, le *care*, dans le domaine du design de l'environnement, doit être utilisé comme un levier pour déconstruire les systèmes de pouvoir discriminants et mettre en œuvre des pratiques plus justes et inclusives. Il faut donc porter une vigilance à ce que l'on nomme pratique du *care*. Christine Aventin, dans son livre *Féminispunk, le monde est notre terrain de jeu* (2021) dénonce le *care* repris dans les milieux bourgeois blancs :

« Dans sa forme bourgeoise, le *care* est devenu l'incontournable protocole des réunions féministes ; cet exaspérant tour de parole appelé *météo émotionnelle*, par exemple, où telle autre prévient qu'elle est en descente hormonale et qu'il faudra l'excuser d'être irritable ! Mais, repris à la racine, le *care* (soit l'attention portée collectivement au bien-être et à la parole de chacune) est une subversion morale de l'ordre dominant. » (p.57)

En effet, au-delà de défendre une valeur éthique ancrée dans le relationnel et la vulnérabilité humaine, le *care* revendique une épistémologie qui redonne une place centrale aux savoirs issus des expériences marginalisées et considérées comme moins légitimes dans les sphères du savoir et du pouvoir. (Bourgault, Perreault, 2015). Cette éthique encourage la prise de conscience des relations qui nous lient moralement à tout ce qui nous entoure. Le *care* est donc la pratique d'une attention constante portée à tous les éléments de notre environnement et à leurs interconnexions avec d'autres environnements politiques, matériels et sociaux (Tronto, 2009). Cette pratique peut s'appliquer à différentes échelles relationnelles et trouve également sa place dans les questionnements urbanistiques, architecturaux et, dans les pratiques de design, qui sont des disciplines elles-mêmes influencées par le régime hétérosexuel, le patriarcat, le capitalisme et la mondialisation. Cette éthique encourage donc à tendre vers des rapports sociaux horizontaux, sans hiérarchie, afin de construire une société plus juste, ce qu'un « gouvernement vertical, celui des pères ou des élites ne permet pas » (Ibos et al., 2019, p.49).

En effet, tel que le souligne Cynthia Fleury et Eric de Thoisy, dans l'ouvrage *Soutenir, ville architecture et soin* (2022), une pratique du *care* en architecture est une architecture de la responsabilité : envers les

matières que les concepteur-ice-s déplacent, envers les artisan-e-s et ouvrier-ère-s du projet, envers les futur-e-s usager-ère-s, et enfin, envers les histoires du site sur lequel il est construit.

2.2.6. Ethique du *care* et écoféminisme

Avant d'approfondir les interactions entre les théories du *care* et le design de l'environnement dans les prochains chapitres, il est essentiel de souligner leur lien avec l'écoféminisme. Cette connexion renforce le dialogue entre les théories féministes et les pratiques du design. Le *care* prône l'établissement de relations horizontales, remettant en question les hiérarchies. Cette éthique partage de nombreux points communs avec l'écoféminisme, qui propose une analyse intersectionnelle des systèmes de domination en entrelaçant les dimensions de la nature et de la culture (Larrère, 2023). Tout comme le *care*, l'écoféminisme plaide pour un changement de paradigme : il s'agit de passer d'un *pouvoir sur* (de domination) basé sur la domination à un *pouvoir du dedans* (immanent) qui reconnaît nos liens d'interdépendances avec le monde et les autres. La nature y est alors vue comme une communauté dont nous faisons partie et non plus comme une source d'exploitation (Starhawk, 2015). En ce sens, l'écoféminisme nous invite à comprendre nos relations d'interdépendance avec elle et accepter la complexité des connexions en son sein. Les conséquences de cette vision permettent de rendre compte et d'étudier l'environnement comme un tout qui influence notre qualité de vie et qui informe sur la santé de celle.eux qui l'habitent, plutôt que de le comprendre comme une nature extérieure à protéger.

En redonnant de la place à ce qui est dévalué, attribuée à la performance du genre féminin et à la nature, ces théories ne s'ancrent non pas dans le genre et la naturalisation telle que défendue par l'essentialisme ; mais encore une fois dans une opposition aux relations de dominations patriarcales et de leur système de valeur hiérarchique. Penser le *moi-en-relation*, en contraste au *moi-divisé* (raison-émotions, esprit-corps) du détachement moral en contrôle, permet de s'extraire des relations binaires pour aller vers un rapport au monde plus *juste*, plus sensible, plus adapté au monde réel (Gilligan, 1982, 2008). Les théoricien.ne.s de l'écoféminisme et du *care* prônent ensemble un retour de l'affect dans la sphère publique, vers un attachement plus responsable, qui prend acte des liens d'amours et de soins noués avec la nature (Plumwood cité par Raïd, 2015).

Je peux finalement définir l'éthique du *care* selon une acception particulière qui regroupe un ensemble de sens alliant attention, soin, responsabilité, prévenance et entraide (Dautrey et al., 2019). En prônant un savoir-vivre basé sur la collaboration plutôt que la compétition, elle s'oppose à l'individualisme croissant

de nos sociétés occidentales. L'éthique du *care* propose de réinterpréter positivement les relations de dépendance, les considérant comme des espaces d'apprentissage et d'expérience.

En lien avec l'écoféminisme, la pratique du *care* consiste à agir de manière responsable envers soi-même et les autres, et à préserver un réseau de relations humaines, tout en (re)valorisant la vulnérabilité et les liens d'interdépendance (Garrau & Le Goff, 2010). L'immanence, concept de la *force-qui-nous-lie* introduit par Starhawk (2015), apparaît alors comme l'essence même de l'éthique du *care*. À travers l'idée que c'est « l'imagination et le soin qui nous permettent de constituer un rapport au monde, de rendre habitable le réel » (Fleury, 2019, p.11), on comprend comment la pratique du design de l'environnement se lie à l'écoféminisme et à l'éthique du *care*.

En effet, mises en lien avec le design de l'environnement, l'éthique du *care* et l'écoféminisme se caractérisent par un rejet et une remise en question des normes dominantes. Elles invitent à une étude approfondie du milieu socioculturel et environnemental dans lequel le projet (architectural, urbain ou de design) s'inscrit. Comme le souligne Mathias Rollot, « la qualité architecturale ne peut s'arrêter à la simple œuvre bâtie : la qualité du chantier et des vies humaines qui y œuvrent, la prise en compte des ressources et filières locales, l'accueil du non-humain et la préservation des sols, la durée de vie et la recyclabilité, la pollution délocalisée et l'expérience usagère in situ doivent aussi entrer en ligne de compte » (p. 206).

2.3. Conclusion

Finalement, en reliant l'éthique du *care* de Carol Gilligan aux concepts des théories queers, tels que la performance de genre, la contrainte à l'hétérosexualité, et l'écoféminisme, nous avons pu mettre en lumière les enjeux sous-jacents de ces approches. L'éthique du *care*, souvent associée à tort à une morale spécifiquement féminine, se révèle être une critique des normes sociales dominantes et un appel à une transformation profonde de nos relations avec autrui et avec le monde. En déconstruisant les notions d'identité de genre et en révélant les mécanismes de la contrainte à l'hétérosexualité, j'ai pu mettre de l'avant le fait que le *care* est bien plus qu'une simple pratique de soin. L'articulation entre l'éthique du *care* et l'écoféminisme permet d'élargir cette perspective à notre relation avec la nature. En considérant les êtres humains comme partie intégrante d'un écosystème complexe, nous sommes invité·e·s à adopter une approche plus holistique et responsable vis-à-vis de notre environnement.

CHAPITRE 3

Symptômes patriarcaux en design de l'environnement

«Feminist is not just about gender; it's about power. When viewed through a feminist lens, the trouble with design is not simply a matter of unintended consequences - it is a matter of ingrained power structures that influence design's methods and dictate its impact. » Alison Place A., (2023), *Feminist designer: on the personal and the political in design*, MIT press, p.13.

3.1. *Care*, écoféminisme et design; une antithèse ?

L'éthique du *care* et l'écoféminisme sont donc deux courants des théories féministes qui accordent une attention particulière à la complexité de la vie et des relations qui la composent. Elles prônent l'établissement de relations horizontales plutôt que verticales (Ibos et al., 2019). En revanche, les pratiques en design et en architecture, largement influencées par le modernisme, sont souvent caractérisées par des valeurs dominantes, telles que la recherche d'universalité, d'efficacité et d'autonomie (Vranken, 2017 ; Place, 2023). Ces valeurs contrastent avec les principes de l'éthique du *care* et de l'écoféminisme, qui, elles, embrassent la complexité de ce dernier, pour y vivre au mieux (Tronto, 2019). Dans cette partie, je présenterai dans un premier temps l'ancrage méthodologique et culturel de l'architecture et du design en occident, afin de mieux comprendre les biais qu'il peut engendrer. Afin de vous présenter, dans une dernière partie, une réflexion sur la manière dont les théories féministes peuvent influencer ces disciplines vers des pratiques plus adaptées à la réalité du monde.

L'architecture et le design sont des disciplines riches et ne peuvent être réduites à un mouvement ou à certaines pratiques. Comme le fait Mathias Rollot, à la manière de Günther Anders, avec sa *philosophie de l'exagération* (Rollot, 2024), je souhaite mettre en évidence les manifestations du patriarcat présentes dans la culture du design de l'environnement, afin de rendre visible la manière dont l'espace construit est lié à des systèmes de discrimination (souvent) invisibles et indirects (Costanza-Chock, 2020).

La lecture des différents aspects du design, de l'architecture et de l'urbanisme à travers les théories féministes ne me sert pas à invalider ces pratiques, mais plutôt à les questionner pour aller plus loin (Place, 2023). En effet, les théories féministes, avec la richesse de l'intersectionnalité, permettent aux concepteur-ice-s de porter un regard plus complexe sur la diversité et la singularité des vies humaines. Mon but ici est donc d'enrichir et de questionner les pratiques existantes en design de l'environnement, afin d'accompagner les concepteur-ice-s vers de nouvelles perspectives.

Je vous propose dans un premier temps une définition succincte du design et du design de l'environnement, ainsi qu'une rapide lecture des différents événements et découvertes qui ont influencé notre manière de pratiquer le design, l'architecture et l'urbanisme en occident, c'est-à-dire principalement en Europe et en Amérique du Nord. Cette partie me permettra de démontrer que ces pratiques ne sont pas neutres et soutiennent des dynamiques sociales violentes, allant du patriarcat au colonialisme de peuplement (Lambert, 2017 ; Tunstall, 2023 ; Rollot 2024).

3.2. Le design, c'est quoi ?

Le terme *design* apparaît à l'Antiquité, en italien : *disegno*. Il signifie à la fois le dessin et le projet. Le verbe *disegnare*, qui descend de ce même mot, apparaît à la renaissance et désigne le geste de *tracer les contours*, de *former un projet*, ou encore de *représenter concrètement*. En anglais, c'est en 1500 que le mot apparaît : *design*, est alors l'acte de concevoir, de planifier pour répondre à un besoin ou une utilité précise. Plus tard, il sera utilisé comme nom pour désigner l'intention d'un individu ou d'un groupe (*what was your design in doing this?*). Il englobe à la fois l'intention technique et plus générale d'un projet. En français, le mot apparaît au 17^e siècle : on utilisait *desseigner* au lieu de *dessin*. Ce terme regroupe à la fois le *dessin* (une esquisse préliminaire qui révèle les éléments principaux de ce que l'on veut réaliser) et le *dessein* (le plan, le protocole pour réaliser ou accomplir quelque chose), (Remaury, 2010). Enfin, le *design* apparaît dans le vocabulaire français dans les années 1960, principalement pour désigner le design industriel, et s'élargit finalement à d'autres pratiques de design. Herbert Simon, dans son ouvrage, *The Sciences of the Artificial*, (1982) le définit comme ce qui regroupe le monde artificiel, fait par l'humain (*man-made*). Pour lui, le design consiste à inventer un processus permettant de transformer une situation existante en une situation préférable. Pour le théoricien Remaury, le design, lui, contient trois sens : le design comme pratique (le design), le design comme objet (du design) et le design comme qualificatif (c'est design) qui pose un jugement de goût.

Cet emploi du terme design comme simple adjectif qualificatif, synonyme de tendance et de bon goût, a considérablement modifié le sens originel de cette discipline. En réduisant le design à une question de goût et d'apparence, cette utilisation le dévie de sa vocation première : améliorer la vie quotidienne en concevant des objets et des espaces fonctionnels et adaptés aux besoins des utilisateur·ice·s. Cette vision rend les objets éphémères, puisqu'ils sont associés à une tendance, et épuise la légitimité de cette discipline qui, au contraire, souhaite produire des objets durables et utiles (Remaury, 2010). Dans l'imaginaire collectif, le design et par extension, l'architecture sont alors associés à des représentations

satiriques, comme celles véhiculées par les films de Jacques Tati. Dans *Mon Oncle* (1958), les espaces et les objets incarnent une vision caricaturale du design et de l'espace construit : peu fonctionnelle, mais excessive. En effet, à cette période, le film se moque d'une pratique de création misant tout sur l'esthétisme plutôt que la fonctionnalité et de la convivialité. Le presse-citron de Philippe Starck (Alessi, 1992) est un autre exemple emblématique de cet objet design réduit à une pure esthétique, où l'utilité première est sacrifiée sur l'autel de la forme.

Figure 3.1 La Villa Arpel, dans le film *Mon oncle*.

Tati J. (1958) (image libre de droit)



Figure 3.2 Starck P., *Le presse-citron*.

(1992), (image libre de droit)



Cette vision caricaturale entretient l'idée d'un design élitiste, réservé à une certaine classe sociale (économique et culturelle) : qui à la fois est capable de consommer des objets de luxe, mais aussi de les reconnaître (Remaury, 2010 ; Wallon, 2018). Les designers, elle-eux, sont alors perçus comme des artistes, des créateur-ice-s de génie, capables d'imposer leur vision sans se soucier des besoins réels des utilisateur-ice-s. Les *starchitectes* (Scott-Brown, 1975) incarnent parfaitement cette figure des concepteur-ice-s dont les réalisations sont davantage des œuvres d'art que des réponses à des problématiques sociales ou environnementales.

Cette représentation du design, et par extension de l'architecture, bien qu'exagérée, contribue à forger une image et une culture négative de ces disciplines. En réduisant le design à une question de forme et de style, elle occulte sa dimension sociale et son potentiel à améliorer la vie quotidienne. Elle encourage une pratique où les designers conçoivent pour elles-eux-mêmes, sans véritablement prendre en compte les besoins et les attentes des utilisateur-ice-s (Place, 2023). Une étudiante allemande en architecture, actuellement en échange à Montréal, me témoigne de l'ambivalence qu'elle a rencontrée lors d'un projet en collaboration avec une communauté autochtone du Québec. Alors qu'elle est profondément convaincue et fière du projet final, qui est en lien et adapté aux personnes qui vont l'habiter, elle n'ose pas le montrer à ses proches, car il ne correspond pas à une certaine esthétique de l'architecture. Ce témoignage démontre la manière dont l'esthétique uniformisée de la culture du design et architecturale peut entraîner une mauvaise prise en compte des réels besoins des futurs utilisateur-ice-s du lieu, au profit de l'esthétisme (Rollot, 2024).

3.2.1. La pratique en design

“Tout comme nous n'avons aucun souvenir de la façon dont nous avons acquis le langage et commencé à l'utiliser et à être façonnés par lui, nous n'avons aucun souvenir de la façon dont nous avons commencé à utiliser et à être façonnés par le design.” (Hartnett, 2021, traduction personnelle).

Bien que le design, en tant que discipline, soit récent, la pratique de concevoir et de fabriquer des objets pour répondre à des besoins est profondément ancrée dans l'histoire de l'humanité. Les premiers objets sont des éléments présents dans la nature et dont la fonction est détournée : les coquillages, par exemple, étaient utilisés pour creuser. L'être humain fabrique et développe ses outils à travers le temps en expérimentant différentes situations, il adapte ses techniques, les formes et les matériaux de ses objets pour répondre à ses besoins. Il améliore ses processus avec son expérience, par des pratiques d'itérations. Le design, en tant que pratique, est donc la capacité intrinsèque des humains à créer délibérément des choses qui aident à façonner et à changer le monde (Manzini, 2015).

Les professions de designer, d'architecte et d'urbaniste sont donc des professions de service et non des pratiques purement artistiques. L'impact du geste de ces dernière-s est important, puisqu'ils-elles modèlent l'environnement et donc le quotidien des personnes (Papanek, 1971,2001). En effet, les structures de nos sociétés influencent nos structures matérielles et inversement, les structures sociales (tel que le patriarcat) informent les structures matérielles (Schwartz, 2019). Le monde pour lequel nous prenons des décisions (en tant que designers) est donc sociotechnique. Comme l'exprime la théoricienne Martha Nussbaum, dans la préface de *Design Justice* (2020), nous produisons des infrastructures de contraintes et d'affordances qui affectent ce que nous faisons et comment nous structurons le monde social dans lequel nous vivons. Par cette précision, je tiens non pas à faire l'éloge des designers, mais au contraire, à nous faire prendre conscience du poids de nos gestes sur le monde, qui est capable de reproduire de nombreuses structures de discrimination au sein de l'espace construit. En effet, comme le souligne Apolline Vranken, dans son mémoire (2017) :

« L'architecte a un rôle politique majeur à jouer. C'est un-e bâtisseur-euse. Il-elle ne peut en aucune manière poser de gestes gratuits ou égotiques. Prendre conscience de son impact sur le vécu des citoyen-ne-s et construire un discours politique cohérent qui accompagne ses recherches, son processus créatif et ses ouvrages : voici une condition *sine qua non* de sa profession. » Vranken, A., (2017), *Des béguinages à l'architecture féministe*, (mémoire de master, ULB La Cambre-Horta), p. 7.

Enfin, le terme design de l'environnement a lui-même une signification singulière. Le terme environnement s'est popularisé dans les années 1970, au sein des milieux de recherche universitaire. Il est divisé en trois champs : l'environnement naturel (science de l'environnement), l'environnement social (sciences sociales, études urbaines) et l'environnement artificiel (ou construit, le design !) (Nollié, 1974). C'est dans ce contexte que le design de l'environnement a émergé pour désigner l'ensemble de l'environnement construit qui entoure l'être humain, de la cuillère à la ville : *al cucchiaio alla città*. (Bill M., repris par Rogers E., N., 1952). En tant que discipline, il vise à améliorer à la fois la qualité esthétique et fonctionnelle des produits, des services et des espaces qui composent notre monde.

À l'UQAM, en 1974, est créé le programme de premier cycle en design de l'environnement : il y est enseigné et étudié comme un champ d'étude et d'intervention au sein de la culture matérielle. Il regroupe la conception d'objets du quotidien et des environnements construits (architecture et urbanisme). En créant cette formation, l'objectif était alors de prendre le contre-pied de la discipline de l'architecture, qui s'appuie sur des corpus d'objets canoniques et des textes établis depuis l'Antiquité, en proposant des champs d'études critiques et multidisciplinaires (Légault, Carbone, 2025, à venir). Cette formation se veut transversale et aborde le design, l'architecture et l'urbanisme comme un domaine d'étude singulier, permettant de mieux répondre aux défis de nos sociétés contemporaines (UQAM, en ligne, consulté en 2025). L'étude actuelle s'inscrit donc dans la démarche du design de l'environnement, puisqu'elle vise à porter un regard critique sur les pratiques du design, de l'architecture et de l'urbanisme qui reproduisent et incarnent les valeurs patriarcales, tout en s'appuyant sur les théories féministes.

3.3. Symptômes patriarcaux en design de l'environnement

3.3.1. Simplifier pour comprendre et contrôler

Alors que les théories féministes, notamment celles du *care* et de l'écoféminisme, comme je l'ai démontré, cherchent à reconnaître et à vivre avec la complexité du monde (et les relations qui s'y entrelacent), les pratiques de conception ont, au fil du temps, tenté de simplifier cette complexité pour la rendre plus compréhensible et maîtrisable. En effet, dès l'Antiquité, Polyclète, sculpteur grec, théorise les proportions idéales du corps humain avec son canon (Ve avant J-C), (Barbillon, 2004). Plus tard, Léonard de Vinci, en 1490, dessine *l'Homme de Vitruve*, en s'inspirant de *De architectura* écrit par Vitruve au 1er siècle avant J.C. (Marcucci, 2016). Il y représente, selon lui et son époque, les proportions idéales du corps humain. Cette recherche de simplification, influencée par ses biais a conduit à l'instauration de normes esthétiques incarnées par une silhouette unique : celle de l'homme blanc occidental. Ces canons, représentations

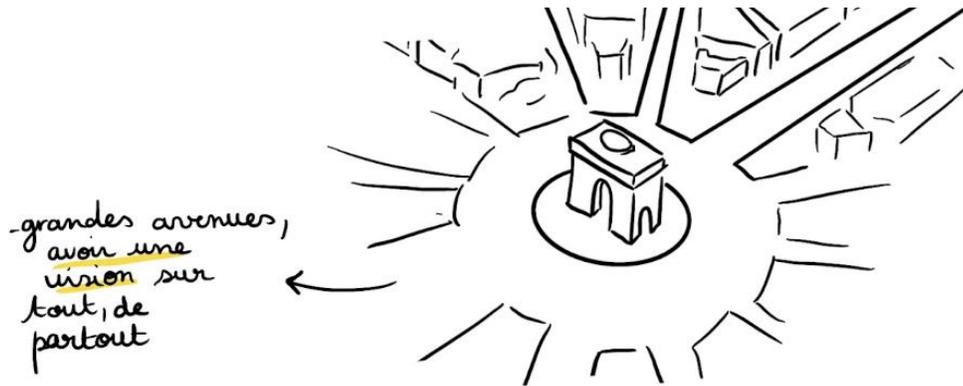
matérielles de la matrice de domination, ont ainsi occulté une grande partie de la diversité humaine (femmes, enfants, hommes non-occidentaux, etc.), (Gunawan, 2018 ; Place, 2023).

Cette volonté de simplifier le monde pour le comprendre de manière exhaustive est également très présente au Siècle des Lumières, de 1715 à 1789, en Europe. En effet, la découverte de la gravité par Newton encourage les êtres humains à penser qu'ils ont la possibilité d'acquérir une connaissance universelle du monde (Sennett, 2010, 2022). L'Encyclopédie, rédigée de 1751 à 1772 par Denis Diderot, s'inscrit dans cette optique. Son objectif est de rassembler toutes les connaissances de la terre pour le communiquer et le partager à tout le monde, ainsi que pour les conserver et en faire héritage aux futures générations (Diderot, d'Alembert, 1751-1772). Cette ambition d'une connaissance exhaustive, si elle a permis des avancées considérables, a également contribué à masquer les complexités du monde, notamment celles liées aux rapports de pouvoir et aux inégalités sociales.

En France, les transformations urbaines opérées par Haussmann à Paris au milieu du XIXe siècle s'inscrivent dans un contexte plus large de modernisation et de centralisation du pouvoir. En effet, si l'amélioration de l'hygiène, motivée par les épidémies de choléra, était un argument de poids, les objectifs d'Haussmann et de Napoléon III étaient multiples : faire de Paris une capitale moderne et prestigieuse, faciliter les déplacements, mais aussi renforcer le contrôle de la population (Lambert, 2016). Inspirés par les expériences coloniales, comme celles menées par Bugeaud en Algérie vingt ans plus tôt, les urbanistes haussmanniens ont procédé à une véritable reconstruction de la ville, en détruisant les quartiers anciens et en créant de larges boulevards (Lambert, 2017). Ces transformations, bien qu'ayant amélioré certaines conditions de vie, ont également eu des conséquences sociales importantes, déplaçant de nombreuses populations et accentuant les inégalités. Les émeutes de la Commune de Paris en 1871 ont mis en évidence le caractère autoritaire de ce projet urbain, conçu pour prévenir les insurrections populaires. Si Haussmann a laissé une ville profondément marquée par son passage, l'héritage de ses transformations reste complexe et témoigne du poids de l'architecture sur le contrôle des populations (Yanow, 2013 ; Robert J.-L., 2023).

Figure 3.3 Croquis de l'architecture Haussmanienne.

Illustration : Mathilde Thomas.



3.3.2. Artistes et artisan·e·s, les premier·ère·s designers ?

Enfin, au XIXe siècle, la Révolution industrielle entraîne un bouleversement technique, politique et social. On observe une grande production de masse, accompagnée de la surconsommation : en effet, la société se développe de manière plus individualiste, où la quête du capital se renforce. En réponse à cette forte industrialisation et à la production de masse des objets, William Morris, artiste et artisan, prône un retour à l'artisanat. Il porte ainsi le mouvement *Arts and Crafts*, visant à remettre en avant l'artisanat, à démocratiser les savoir-faire et à encourager la création de formes en accord avec la fonction des objets (Remaury, 2010).

Les *Arts & Crafts* sont connus et publiés en Allemagne : en effet, les dirigeant·e·s comprennent que le design peut être un bon levier économique. Hermann Muthesius, architecte-diplomate, séjourne à Londres. À son retour et grâce à ses observations est fondé le *Deutscher Werkbund*, qui se définit comme association d'artistes, de travailleur·euses et d'expert·e·s. Leur but est de mettre en lien l'art, l'industrie et l'artisanat. À ce moment-là, le but de l'association est d'augmenter la qualité de l'industrie allemande pour augmenter sa concurrence sur le marché international (Feierabend et al., 2000).

Henry Van de Velde, architecte et directeur de l'École d'art de Weimar, est cofondateur de cette institution, mais ne partage pas cette même vision et s'y oppose fermement. Il prône plutôt l'expression artistique

individuelle, en rejetant toute notion de standardisation. À la tête de l'école d'art, il remanie le programme pour privilégier la collaboration entre les artistes et les artisan·e·s. Finalement, en 1914, la Première Guerre mondiale éclate et l'école doit fermer ses portes. En 1919, Walter Gropius reprend la direction de l'établissement et fonde le Bauhaus. Son objectif est le suivant, il souhaite que l'art et le peuple forment une entité. Selon lui, l'art doit être accessible à tout·e·s (Gropius, 1919). Le Bauhaus regroupe divers ateliers : tissage, poterie, métal, menuiserie, sculpture sur pierre et sur bois, peinture murale, impression et reliure. L'objectif est clair : former des artisan·e·s capables de concevoir et de réaliser des objets du quotidien, des meubles, et même des bâtiments. L'école sera à nouveau malmenée par le régime politique et la seconde guerre mondiale : elle déménage à Dessau, puis à Berlin et sera fermée par les nazis en 1933. La fondation de cette école peut être considérée comme précurseur du design en tant que discipline : en cherchant à réunir les arts et l'artisanat et en plaçant l'esthétique et la fonctionnalité au cœur de la création, elle pose les bases d'un nouveau modèle d'enseignement, où la théorie et la pratique sont étroitement liées (Feierabend et al., 2000).

Malgré son caractère progressiste et revendicateur, le sexisme, lui, est présent au sein de des institutions du Bauhaus. Anni Albers, par exemple, est acceptée à l'école du Bauhaus à Weimar en 1922. Bien qu'elle souhaitât s'inscrire dans les ateliers de verre, de bois, de métal et de peinture sur mur, elle intègre finalement à regret l'atelier de tissage où les femmes sont systématiquement contraintes de se diriger. Alors que certain·e·s théoricien·ne·s y voient un geste sexiste, d'autres, le revendiquent comme étant une tactique pour intégrer les femmes, à une époque où il était mal vu pour elles d'aller à l'université (Böhmisch, 2021). L'histoire du Bauhaus est donc riche et complexe, et son institution, si elle est sexiste, ne doit pas effacer ou invisibiliser la présence de femmes designers et de personnes *queers* qui ont pu exercer en son sein (Otto, 2019). Elle doit être lue dans le contexte d'un climat social particulièrement sexiste, tout en gardant un regard attentif·ve·s aux différentes personnalités de cette école.

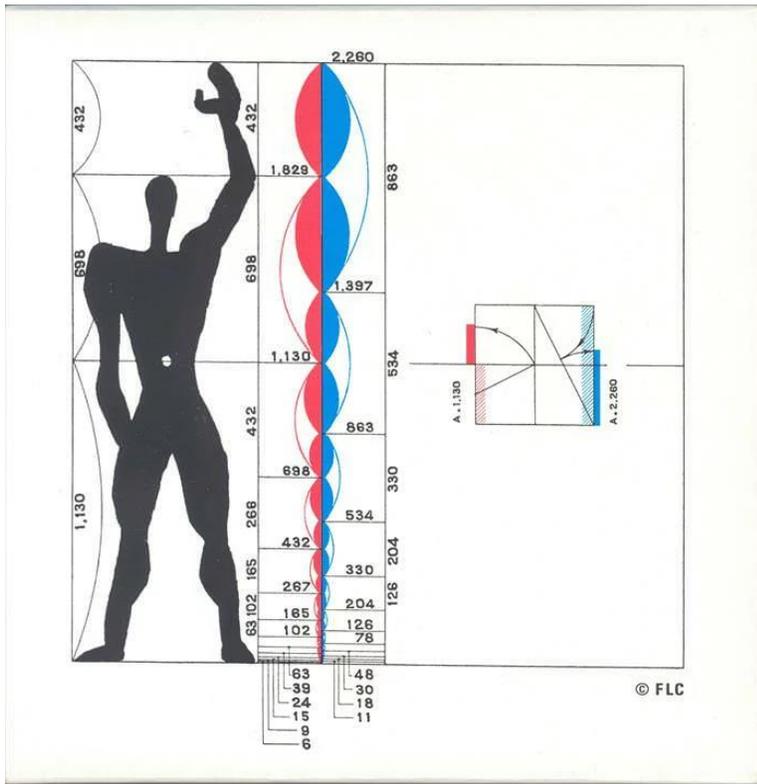
3.3.3. Le Neufert, le Corbusier et Dreyfus à la recherche d'un canon : matérialisation de la matrice domination

Durant cette même période, Charles-Édouard Jeanneret-Gris, connu sous le nom du Corbusier, cherche, lui aussi, à introduire des critères dictés par l'industrialisation, de manière plus radicale. Pour lui, la maison est une *machine à habiter* : elle doit être rationnelle et industrialisable (1971, Le Corbusier). Il crée alors le Modulor en 1945, un système de proportion basé sur un homme d'1m80, occultant la diversité des corps et des besoins humains pour privilégier une approche standardisée (Brocvielle, 2019). Il soulage ainsi

les concepteur-ice-s de la nécessité de travailler avec la diversité corporelle de la condition humaine (Gunawan, 2018).

Figure 3.4 Schéma *Le modulos*.

Le Corbusier (1971), ©Fondation Le Corbusier.



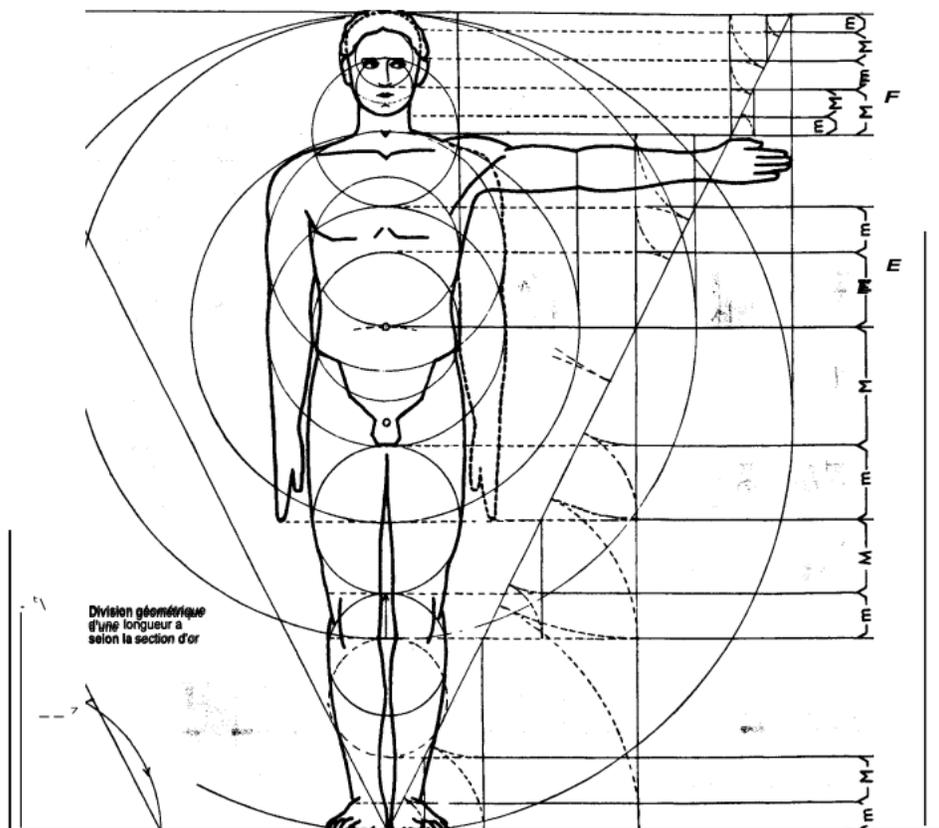
En 1936, Ernst Neufert, architecte allemand, collègue de Walter Gropius, développe son ouvrage : *Les éléments du projet de construction* (1936, 1983). C'est un guide de rationalisation de l'architecture, encore en vente et utilisé par une majorité d'agences, d'universités de design et d'architecture en Europe (Gunawan, 2018, Place, 2023). Tout comme le Corbusier, Ernst Neufert utilisera les proportions du « nombre d'or. » Il continue ses recherches autour de la norme tout le long de sa vie, allant jusqu'à collaborer avec Albert Speer, architecte officiel du troisième Reich, en Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale (Vossoughian, 2015). Cette collaboration soulève des questions éthiques quant à l'utilisation de la standardisation dans le design et l'architecture. Pourtant, son ouvrage, *Les éléments du projet de construction* (1936, 1983), est un repère important pour les étudiant-es et praticien-ne-s et, souvent, est l'unique référence pour appréhender le rapport du corps à l'espace (Gunawan, 2018). En effet, dans la structure intense de productivité qu'offrent les écoles, studios et agences de design et d'architecture, le Neufert devient pour elle-eux, une *solution* objective pour la condition humaine, qui

fournit chaque configuration spatiale concevable et les dimensions appropriées pour les activités d'un *corps moyen* (Gunawan, 2018). Alors que le Modulor représente un homme cisgenre, blanc, d'un mètre quatre-vingts, la description de la norme par Ernt Neufert, lors de sa collaboration avec Albert Speer va encore plus loin : un homme blanc, blond, aux yeux bleus (Vossoughian, 2015).

Figure 3.5 Schéma : l'homme, mesure de toutes choses.

Dans, Neufert, E. (1936). *Les éléments des projets de construction* (6 éd. revue et augmentée). Dunod. ©Neufert, E.

L'HOMME, MESURE DE TOUTES CHOSES

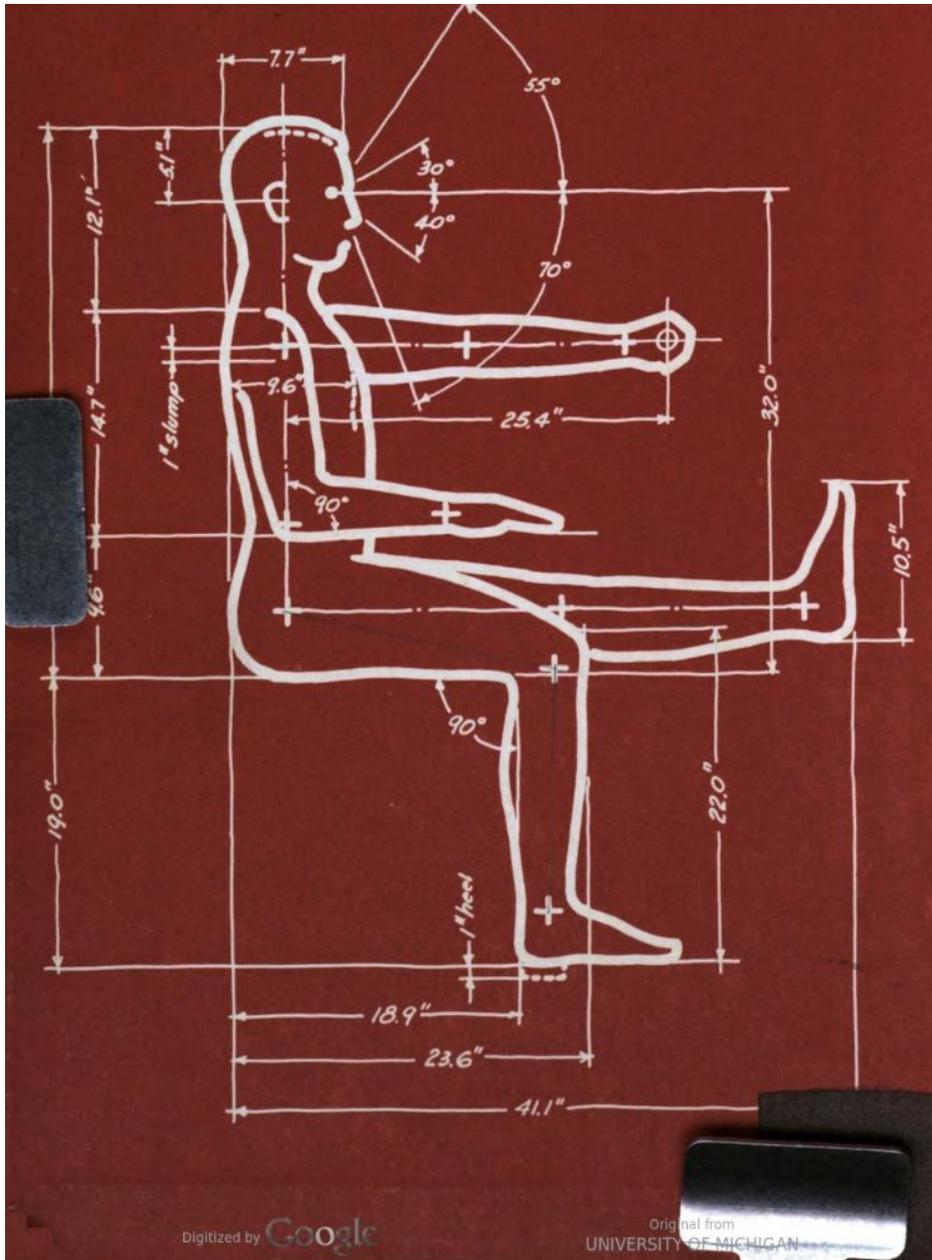


Plus tard, en 1955, c'est Henry Dreyfus, designer industriel américain, qui conçoit deux corps standardisés : Joe et Joséphine. Ce modèle paraît plus progressiste, Joe est accompagné de Joséphine, une femme (enfin !) et incarne différentes typologies de corps : une personne en fauteuil roulant, un enfant, etc. L'enchantement s'arrête vite si l'on creuse un peu : alors que Joe incarne de nombreux rôles tels que piloter un avion, travailler sur une linotype, conduire un tracteur, Joséphine, elle, passe sa journée à

repasser et à téléphoner. Le sexisme de Dreyfus est un point qui nous permet de relever que cette intégration de corps variés n'est pas pensée par souci d'inclusion, mais dans un but d'optimisation de la fonction attribuée à chaque corps dans la société (Lambert, 2014, 2017).

Figure 3.6 Schéma : Joe.

Dans Dreyfus, H. (1955). *Designing for people*. Simon and Schuster, in *Joe and Josephine*. ©Dreyfus, H.



Pour produire un objet, les concepteur-ice-s utilisent donc ces figures normées, dont les corps représentent l'incarnation d'un corps dominant dans son contexte sociétal (Lambert, 2017). Ces figures normées, non réalistes, placent les corps différents de ces dernières en situation d'inconfort : Léopold Lambert, dans son article (2014) nous invite à nous remémorer le sentiment d'inconfort et l'effort que nous devons produire pour gravir les marches d'un escalier lorsque nous étions enfants. Donc, dans le système de production des cabinets d'architectes et des agences de design, les objets conçus sont informés par ces corps normés et la spécificité de la fonction qu'il leur a été politiquement attribué (conduire un avion, ou faire le ménage, par exemple). Cela signifie que l'environnement bâti est informé par les corps qui lui sont associés politiquement (Zwer, 2024). On peut démontrer à partir de cela que toute violence corporelle, tel que le sexisme ou le racisme, « trouvent leur justification idéologique dans une vision universelle de ce que peut être un corps » (Lambert, 2014, en ligne). En effet, la définition étroite de ce qu'est un humain, produite par ces normes, est au service de l'exclusion et de la discrimination des corps non conformes (Gunawan, 2018).

Cette utilisation de normes, donne ainsi aux concepteur-ice-s l'illusion de créer pour des humains réels en parfaite autonomie, les détachants de toute réalité vécue. Comme le souligne Jeremy Till, dans son ouvrage *Architecture Depends* (Till, 2013), cette autonomie n'est que partielle, et le monde abstrait bien ordonné, embelli et perfectionné- se heurte rapidement à la complexité du monde.

3.3.4. Architecture, design et urbanisme, le *boys club*

« Les hommes les plus puissants ont toujours inspiré les architectes : l'architecture fut sans cesse sous la suggestion de la puissance [...] L'architecture est une forme d'éloquence du pouvoir par les formes, tantôt convaincante et même caressante, tantôt donnant seulement des ordres. » Nietzsche, F., (1908, 1988) *Le crépuscule des idoles ou comment on philosophe avec un marteau.*, Gallimard, p. 182.

Une des raisons pour lesquelles l'homme cisgenre occidental est constamment utilisé comme norme dans ces différentes disciplines de conception, comme dans d'autres domaines, est simplement due au fait que ce sont principalement eux qui occupent les postes de designers, d'ingénieurs, d'architectes et d'urbanistes et qu'ils sont sans cesse les plus représentés. En effet, nous vivons dans un monde où tout a été pensé et standardisé pour convenir aux besoins des hommes-cis blancs (Perez, 2009).

Cet entre-soi et ces positions de pouvoir font percevoir leur réalité comme étant universelle, et tout ce qui s'en éloigne est alors considéré comme sortant de la *norme*. En effet, dans les années 1970, les femmes

représentaient moins de 4% des architectes en Amérique du Nord (Dadour, 2024). En France, en 1983, 7,3% des architectes sont des femmes et seulement 25% en 2013. Alors que la parité est atteinte sur les bancs des universités nord-américaine et européenne, la parité est loin d'être atteinte dans la pratique de ce métier (Vranken, 2017). De nombreuses architectes féministes critiquent cet entre-soi et la difficulté à atteindre le milieu sexiste de l'architecture. Denise Scott-Brown, architecte importante des années 1960, écrit à ce sujet et dénonce à la fois le sexisme et l'entre-soi des architectes, renforcés par le système des *starchitectes* : « Pourquoi les architectes ont-ils besoin de stars ? [...] Les architectes qui se débattent avec les intangibles de la conception architecturale se choisissent un gourou dont l'œuvre les aides là où il y a peu de règles à suivre. Je soupçonne également que pour les architectes hommes, un gourou doit être un homme » (Scott-Brown, D. 1975). Quelques décennies plus tard, l'architecte Apolline Vranken reprend cette citation de Denise Scott Brown, en l'appuyant, en effet :

« L'architecture est indéniablement un milieu misogyne. L'hégémonie masculine ne participe pas seulement au phénomène de sexualisation des intérieurs et de spatialisation discriminante. Elle dresse sans cesse des inégalités de discrimination. Elle invisibilise les femmes architectes. » Scott-Brown, D. (1975). *Room at the Top ? Sexism and the Star System in Architecture* (Par M. Berkeley & McQuaid; p. 237-246). Washington and London: Smithsonian Institution Press, p.251.

3.3.5. Un héritage fait de normes et de mesures universelles

L'histoire de l'architecture et du design est donc intimement liée à la recherche de normes, de mesures universelles et du patriarcat. En effet, des canons de Polyclète aux systèmes modulaires, comme le Modulor du Corbusier, les architectes et designers ont souvent cherché à établir des règles et des modèles de proportions pour concevoir des espaces fonctionnels et harmonieux (Gunawan, 2018 ; Place, 2023). Cette quête d'optimisation et de rationalisation s'inscrit dans une volonté de maîtriser l'environnement construit et de répondre aux besoins d'une société en constante évolution. Cependant, cette recherche d'universalité a souvent occulté la complexité des réalités humaines et ses enjeux sociaux sous-jacents. En effet, les pratiques de conception étaient/sont dominées par des hommes cis-blancs, dont les normes et les valeurs ont largement influencé l'aménagement de nos villes et de nos espaces de vie (Kern, 2019, 2022). Ces normes ne reflètent qu'une partie minime de l'expérience humaine et ne prennent pas en compte la diversité des corps, des cultures et des modes de vie. Les normes et les mesures universelles ont eu pour effet d'homogénéiser les espaces et de marginaliser les populations les plus vulnérables. Les femmes, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les personnes racisées et les

personnes LGBTQIA+ sont ainsi confrontées à des environnements conçus qui ne prennent pas en compte leurs besoins spécifiques (Costanza-Chock, 2020).

Pour de nombreux·euses théoricien·ne·s et praticien·ne·s, tels que l'urbaniste Leslie Kern (2019, 2022), la géographe féministe Nephys Zwer (2024) ou encore la designer Sasha Costanza-Chock (2020), le design de nos environnements est la traduction matérielle du pouvoir dominant en place. En effet, comme le souligne Mathias Rollet « L'architecture est discours et configuration politico-sociale, elle est moteur et condition de possibilité de l'espace social, elle accompagne les pouvoirs et contre-pouvoirs en place - bref, l'ordre qu'elle installe est tout sauf innocent » (2023, p.32). En effet, l'architecture, tout en étant une science de la technicité, appliquée à la création de d'environnement bâti est définitivement, une manifestation du pouvoir de l'humain (Tronto, 2022).

Cet homme qui traverse l'histoire et s'incarne à travers l'homme de Vitruve, le Modulor ou encore dans l'ouvrage du Neufert n'est donc pas innocent. Il matérialise un système qui prend pour norme l'homme blanc ; un système patriarcal, raciste, néocolonialiste, etc., et dont les répercussions se traduisent dans l'espace construit. Finalement, je peux affirmer, en citant Léopold Lambert (2016, en ligne), que « L'architecture est un instrument de domination. Elle organise les corps dans l'espace avec des degrés variables de coercition, allant de ce qui peut sembler volontaire aux cas les plus extrêmes de violence. Elle peut ne pas créer le racisme, mais elle offre les conditions spatiales et territoriales permettant au racisme de s'exercer. »

3.4. L'architecture du mépris et de la violence

3.4.1. Lecture de l'architecture par le prisme du *care*

Joan Tronto, théoricienne du *care*, observe la perpétuation de ce système de domination par le prisme du *care*, à l'échelle de l'architecture contemporaine dans nos sociétés occidentales et nomme cette pratique *l'architecture du mépris*. Par différents exemples, elle expose le manque de complexité, de soin, qui n'ont pas été pris en compte dans différentes interventions architecturales (Tronto, 2022). Les gestes architecturaux, pour reprendre les concepts d'écoféminisme de Starhawk (2015) sont effectués d'une position dominante (*pouvoir-sur*) et se détachent des aspects sociaux, culturels et écologiques dans lequel ils sont posés. Parmi les exemples cités par Joan Tronto pour accompagner sa réflexion, on retrouve : le stade le plus récent construit au Minnesota, le U.S bank Stadium à Minneapolis, qui représente pour elle le mépris de la faune et de la flore. De nombreux oiseaux se tuent sur les vitres du stade, et malgré de

nombreuses demandes, aucune structure n'a été mise en place pour les protéger, par manque de budget (Tronto, 2022). Ici, le positionnement du bâtiment et la réalité de son système écologique n'ont pas été pris en compte lors de sa construction.

Joan Tronto cite également les HLM (habitations à loyer modéré), en banlieues de villes françaises, comme des exemples d'architectures du mépris. Elles représentent un mépris d'accueillir pleinement les personnes issues de l'immigration et des classes sociales défavorisées et matérialisent un phénomène de ségrégation sociale (Tronto, 2022). Pour de nombreux-euses théoricien-ne-s, le racisme structurel est intrinsèquement lié aux formes matérielles de l'architecture et du design des villes contemporaines (Lambert, 2017 ; Kern, 2019, 2022). Il est donc crucial de lire le design et l'architecture à travers la matérialisation des pouvoirs en place et des récits sociaux et culturels que soutiennent ces structures (Guénif-Souilamas, 2016). Pour la sociologue française Nacira Guénif-Souilamas, les quartiers traduisent graphiquement la position sociale de ses habitant-e-s, comme elle l'exprime dans son article : en parlant avec les gens, nous pouvons devinez qu'ils-elles viennent d'espace ségrégués et racialisés si ils-elle prennent certains trains de banlieue (2016, consulté en ligne).

En effet, comme nous l'avons vu avec la reconstruction de Paris par Haussmann, la planification urbaine et l'aménagement (ou le réaménagement) des villes et des quartiers s'inscrivent dans une volonté d'organiser et de contrôler. On observe d'ailleurs cela dans les années 1950 à Montréal, avec le rapport Dozois, déposé en 1954. (Dourin, 2013) Les quartiers du *Red Light District* étaient considérés comme des taudis : lieux de pauvreté, particulièrement connus pour leurs nombreux cabarets et la présence de travailleur-euse-s du sexe, ils et elles *ternissaient* l'image de Montréal par leurs mœurs. Les habitations ont été détruites et les populations délocalisées pour laisser place aux habitations Jeanne-Mance, à la Société Radio-Canada et aux autoroutes Bonaventure et Ville-Marie. (Choko, 1995) Cet exemple illustre la manière dont l'architecture et la planification urbaine peuvent être utilisées comme des outils de réaménagement social et de contrôle des populations. En détruisant les quartiers populaires et en relocalisant leurs habitant-e-s, les autorités ont non seulement cherché à moderniser la ville, mais aussi à éradiquer des activités qu'elles jugeaient indésirables et à transformer l'image de Montréal.

3.4.2. L'architecture, outil politique poussé à l'extrême pour faciliter le contrôle et l'effacement des populations

En effet, au-delà du sexisme, la violence de l'architecture s'opère aussi dans des contextes de colonialisme de peuplement. Ce sujet, mériterait à lui seul un mémoire de maîtrise. De nombreuses personnes ont

explorés ce sujet, parmi elles, on retrouve Gwendoline Wright, avec son ouvrage *The Politics of Design in French Colonial Urbanism* (1991), Nezar AlSayyad, dans *Forms of Dominance : On the Architecture and Urbanism of the Colonial Enterprise* (1992) ou encore Paul Rabinow dans *French Modern : Norms and Forms of the Social Environment* (1995), et bien d'autres. Les ouvrages de Mathias Rollot (2024) et d'Elizabeth Tunstal (2023), ainsi que les nombreux articles de la revue *The Funambulist*, m'outillent ici pour aborder de manière succincte ce sujet, primordiale au sein des théories féministes. Même s'il ne sera pas le sujet central de cette recherche, je souhaite ici montrer la manière dont le design de l'environnement peut servir d'outil au colonialisme de peuplement. Ces exemples me permettront de démontrer le caractère non neutre de l'architecture et de l'urbanisme, et de souligner le rôle qu'ils peuvent jouer dans des dynamiques de discrimination, voire de guerres et de génocides.

Françoise Vergès, politologue française, témoigne de son expérience dans la préface de l'ouvrage *Décoloniser l'architecture* (Rollot, 2024). Ayant grandi à La Réunion (de 1950 à 1980 environ) qui est une (ancienne) colonie française, la théoricienne souligne que l'architecture coloniale ne tenait pas compte du contexte local et reproduisait simplement des modèles d'architectures métropolitaines : « L'architecture modernisante étatique, ce sont aussi des écoles étouffantes de chaleur, car leurs architectes ne semblaient pas avoir compris que nous étions dans une région tropicale aux températures élevées et de grande humidité, des bâtiments administratifs exigeant un air conditionné glacial [...] » (2024, p.10).

Elle dénonce également la colonisation constante de son pays, où les plans d'urbanisme et la conception de l'espace social, en constante évolution, lui donnent le sentiment d'une disparition progressive de l'autochtonie au profit d'un espace dicté par les « milliers de Français·e·s de France qui venaient trouver ce qu'ils ne trouvaient pas en France » (2024, p.11). Vergès exprime ainsi avoir vécu l'architecture comme une « arme politique dont la violence est mise au service de programmes politiques coloniaux, ou plus généralement de normes dominantes » (2024, p.9).

Le témoignage de Françoise Vergès met en lumière le caractère politique de l'architecture et son rôle dans la construction des rapports de pouvoir. En ignorant les besoins et les spécificités des populations locales, l'architecture coloniale a contribué à la dépossession et à la marginalisation de celles-ci.

Léopold Lambert, théoricien de l'architecture, traite-lui aussi de ce sujet dans ses nombreuses recherches sur la Palestine occupée. Il explique que le colonialisme de peuplement est opéré par différentes techniques urbanistiques et architecturales, et cela à différentes échelles (Lambert, 2023). En effet, tel que

l'explique Sharon Rotbard dans son livre *White City Black City : Architecture and War in Tel Aviv and Jaffa*, pour lui, aucune différence n'existe entre les différentes échelles politiques, que ce soit celle du quartier, de la ville, du pays ou même du monde.

La ville de Tel-Aviv, construite sur les ruines de Jaffa, témoigne de ce fait et remet en avant le pouvoir de l'architecture. On peut d'ailleurs lire sur les documents de l'UNESCO (UNESCO World Heritage Center), à propos de Tel-Aviv, qui classé au patrimoine mondial : « Les bâtiments furent conçus par des architectes qui immigrèrent après avoir été formés et avoir exercé leur profession dans divers pays d'Europe. Dans ce lieu et ce nouveau contexte culturel, ils réalisèrent un ensemble exceptionnel d'architecture du mouvement moderne. La ville de Tel-Aviv s'est développée au nord de la ville de Jaffa, sur les collines bordant la côte orientale de la Méditerranée » (Unesco, 2003, p.68).

Pour le théoricien et urbaniste Rotbard, l'effacement de Jaffa commence dès 1799, lorsque Napoléon Bonaparte encourage une première vague de colonialisme en Palestine. Plus tard, l'*Anchor Opération*, en 1936, menée par les colons britanniques, utilise des explosifs pour démolir les parties de la vieille ville de Jaffa dans le but de construire de nouvelles routes et de grands boulevards (237 bâtiments arabes palestiniens sont détruits). C'est la première opération, suivie par de nombreuses tactiques pour dominer et contrôler la population palestinienne de Jaffa. Plus tard, lors de la Nakba du 15 mai 1948, des groupes sionistes forcent la population palestinienne à fuir la ville et l'économie sociale s'effondre. La destruction de Jaffa continue avec l'attaque de cette dernière par le groupe paramilitaire sioniste Etzel et se termine la veille de la création de l'État d'Israël. Sur les ruines du quartier nord de Jaffa, Manshieh, qui a été rasé, a été construit le musée Etzel, qui témoigne pour Rotbard de la violence coloniale : une boîte en verre sombre construite directement sur les ruines d'un ancien bâtiment palestinien, considérées par les architectes comme une tentative de figer le moment où Jaffa a été « libérée » (Rotbard,2015).

Figure 3.7 Photographie du musée Etzel dans ce qui était autrefois Manshieh.

Lambert, L., (2017) ©The funambulist, Lambert, L.



Jaffa sera annexée un an plus tard et Tel-Aviv restera sous occupation militaire. Les plans d'urbanisme israéliens, dans les années 1960, sont élaborés pour rénover la ville de Jaffa ; la milice continue ainsi la planification du tissu urbain et, donc, son contrôle et la dépossession de ces terres. Ce processus de dépossession s'intensifie avec la gentrification de Jaffa : en effet, des immeubles luxueux et semi-luxueux sont construits autour de la ville, dont certains sont effectués avec la complicité active d'architectes européens comme le cite Léopold Lambert en dénonçant le dernier projet de l'architecte britannique John Pawson (Lambert, 2017).

Figure 3.8 Photographie d'un monument Israélien de luxe.

Lambert, L., (2017) ©The funambulist, Lambert, L.



Le processus de gentrification de Tel-Aviv a conduit à l'effacement de la culture et de l'histoire palestinienne (Raj, 2023). L'architecture y est alors vue comme une avancée moderne plutôt qu'une manière de coloniser, comme on l'observe avec les bâtiments classés au patrimoine mondial, ou encore les récentes constructions d'architectes européens (Lambert, 2017). Les interventions coloniales, telles que les constructions dans la ville de Jaffa, ou les réaménagements à La Réunion (Vergès), sont comprises comme des changements de paradigmes architecturaux et urbains. La culture de l'*œuvre* architecturale, la recherche d'universalisme, prennent le dessus sur la réalité complexe et politique des territoires colonisés. En effet, comme le souligne la sociologue Nacira Guénif-Souilamas (2016), l'architecture et le colonialisme vont de pair, puisque le deuxième ne peut agir sans le premier. Rotbard le souligne d'ailleurs dans son ouvrage : chaque ville du monde est faite de béton, de pierre, mais surtout d'histoire et de vécus (2015, en ligne). Enfin, l'architecte Léopold Lambert dénonce la violence sous-jacente de la gentrification de révélant comment ces processus, participent d'une même stratégie d'oppression. Pour lui : « ce que nous montre la gentrification de la ville palestinienne dans le contexte de l'apartheid israélien, c'est que la gentrification, qu'elle ait lieu à Brooklyn, à Paris ou à Rio de Janeiro, est toujours liée à des formes de violence étatique envers les populations ciblées. En tant que processus capitaliste, la gentrification opère par définition contre les résidents les plus pauvres, mais les processus d'appauvrissement hérités intrinsèques à ce système ainsi que le continuum colonial de ces sociétés ajoutent à cette violence économique, racialisée. Il ne faut donc pas penser la gentrification de Jaffa comme un phénomène

exceptionnel, mais plutôt comme la violence exacerbée (et donc plus facile à distinguer) d'un processus à l'œuvre dans de nombreuses villes du monde » (2017, en ligne, traduction personnelle).

3.5. Conclusion

À la lumière de ces exemples et de l'histoire dans laquelle l'architecture et le design se sont développés en tant que disciplines dans les pays occidentaux, nous comprenons que ces pratiques ne sont pas neutres et sont inscrites dans des logiques politiques multiples, rejoignant de manière (quasi) systématique les logiques politiques dominantes : patriarcales, capitalistes, racistes, (néo)coloniales, etc. (Place, 2023). Ce sont des outils qui reproduisent, par leurs structures matérielles, la matrice de domination à différentes échelles (Constanza-Chock, 2020). Cette partie me permet de souligner l'importance de prendre en compte le poids des espaces matériels dans la vie de chacun·e. Comme le souligne Françoise Vergès, l'architecture : « Ce n'est pas simplement un toit et des murs, mais un espace pour les corps, la vie et la joie, la fête et le recueil, l'intime et le social. [...] Loin de la démesure de la pétro-architecture, c'est le soin concret des corps et des esprits qui est recherché – accès de tous à l'eau et à l'air propres, à un toit, à la terre, à l'abri » (2024, p.19). Historiquement, le design, en tant que discipline est né dans un contexte industriel, de vente et de rationalisation. Cependant, la crise écologique et la remise en question du capitalisme ont rapidement entraîné l'émergence de pratiques alternatives. Les acteur·ice·s de ces pratiques cherchent à développer des objets et des aménagements soucieux de leur contexte spécifique. Ils souhaitent ainsi « occuper une autre place que celle d'un simple fournisseur d'objets ou d'aménagements d'espaces » (Dautrey, 2018, p.18).

CHAPITRE 4

Pour une pratique située, l'éthique du *care* en design de l'environnement

« Un être humain ne peut pas exister indépendamment de son environnement – il n'est pas possible d'être sans être-au-monde. L'être est donc toujours relationnel : avec tout ce qui nous entoure, y compris toute la complexité des mondes entièrement conçus que nous habitons. » (Hartnett, 2021, traduction personnelle).

4.1. Mais que reste-il, si ce n'est la violence ? – Initiatives

Il est primordial de dénoncer ces différents mécanismes de domination et de discrimination inhérents au design de l'environnement. Néanmoins, comme le rappelle Rollot, « si l'identification de certains héritages problématiques de la discipline est un premier pas nécessaire, il faut à présent analyser comment ces héritages ne font pas l'objet d'un consensus au sein du milieu architectural » (2024, p. 54). L'étude de ces disciplines m'a d'abord permis de mettre en évidence la violence qu'elles peuvent engendrer. Cependant, d'autres figures du design de l'environnement témoignent d'une prise en compte de la complexité du monde dans leurs projets, et reconnaissent l'influence considérable de cette discipline sur les sociétés. Ces exemples, compléteront les initiatives féministes déjà abordées et me permettent, ainsi, de relever d'autres initiatives contestataires illustrant la pratique du design de l'environnement comme une pratique riche, complexe, dont les voies diffèrent.

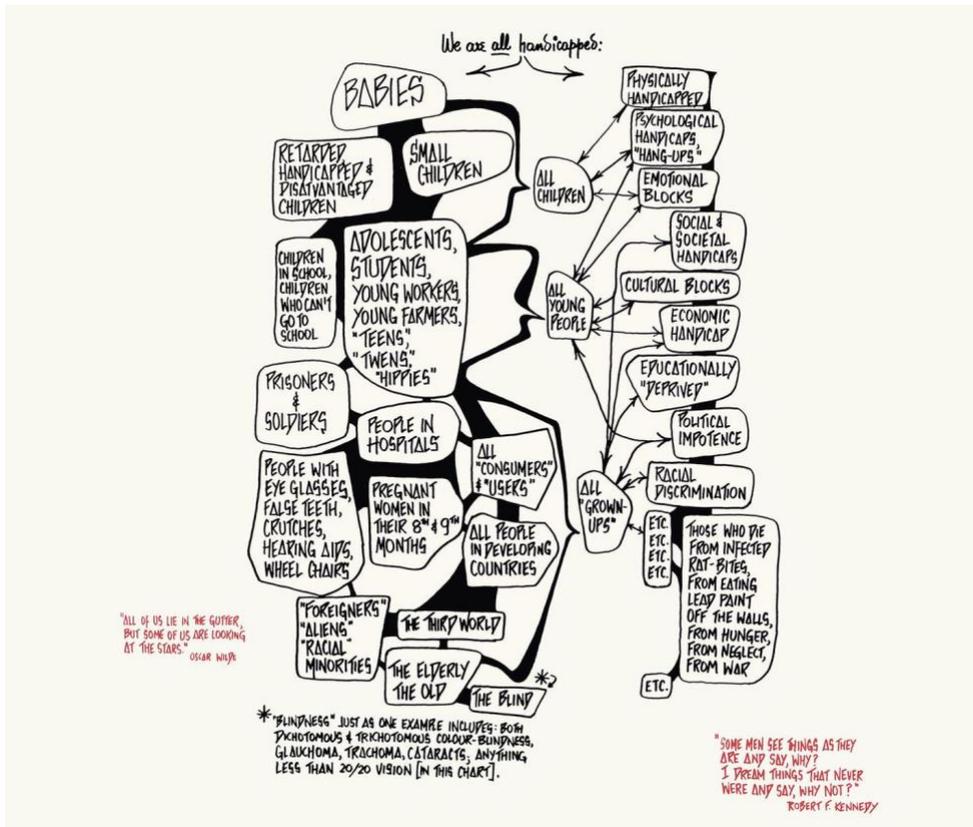
En effet, la période des Trente Glorieuses, marquée par la conquête de l'espace, a suscité l'émergence de projets protestataires dans les années 1970. La critique du design en tant qu'objet de consommation est formulée par des studios de design et d'architecture eux-mêmes. Superstudio, par exemple, un groupe d'architectes radicaux des années 1970, développe des concepts d'aménagements utopiques, pour interroger et critiquer les projets architecturaux. Pour l'un de ses fondateurs, il est primordial de rejeter le design si son objectif est d'inciter à la consommation et de codifier le modèle bourgeois de propriété. De même, si l'architecture et l'urbanisme donnent formes à des divisions sociales, ces disciplines sont également à rejeter. Le design, l'architecture et l'urbanisme, pour lui, doivent répondre aux besoins fondamentaux des êtres humains (Natalini, 1971).

Par la suite, avec son ouvrage *Design pour un monde réel* (1971, 2021), Victor Papanek défend l'idée d'un design plus humain et responsable. Il plaide pour un design social et écologiquement durable. Il dénonce l'obsolescence programmée, le design centré sur l'esthétique et l'impact environnemental néfaste de la

production de masse des objets. Selon lui, un objet doit répondre aux besoins réels des populations et contribuer à améliorer la qualité de vie de tous-te-s. Il doit être conçu pour durer et produire le moins de déchets possible. Enfin, les produits de design doivent être pensés en tenant compte de leur impact sociétal, afin de favoriser l'équité et la justice sociale (1971, 2021).

Figure 4.1 Schéma *We Are All Handicapped*, de Papanek V.

Papanek V., J., (1969), *We Are All Handicapped*, section from Big Character Poster No. 1: Work Chart for Designers. © University of Applied Arts Vienna, Victor J. Papanek Foundation



Né dans les années 1980 également, le régionalisme critique s'oppose à l'uniformité de l'architecture moderne et postmoderne. Cette pratique met de l'avant une architecture ancrée dans son lieu, mêlant tradition et modernité pour créer des bâtiments uniques et identitaires, reflétant la région dans laquelle ils s'inscrivent (Tzonis, Lefaivre, 1981). Plus tard, dans les années 1980, Michel de Certeau, dans *L'invention du quotidien*, remet en question le rôle des designers. Pour lui, l'homme ordinaire sait aussi inventer le quotidien, grâce à ces ruses : il est capable de détourner les objets et de se réapproprier l'espace et l'usage des choses construites (Certeau, 1980). Ces courants de pensées et réflexions remettent en question à la

fois le statut des concepteur-ice-s et leurs méthodologies, ouvrant à de nouvelles réflexions et manières de faire projet.

En 1968, Henri Lefebvre, dans son article *Le Droit à la ville* (1967), reconnaît la ville construite comme un espace social. Il y démontre comment l'espace produit des rapports sociaux de dominations. En effet, comme l'espace est façonné par le capitalisme, il permet et reproduit des rapports conflictuels entre les groupes dominant-e-s et dominé-e-s. La militante et autodidacte Jane Jacobs, quant à elle, plaide pour une interconnexion entre l'espace domestique et public. Elle condamne ainsi la séparation entre les espaces reproductifs et productifs et dénonce les pratiques urbanistiques et architecturales dominantes (Jacobs, 1970). L'espace construit est donc, de plus en plus, pris en compte comme étant également un espace social.

Ces différentes initiatives partagent une même volonté de remettre en question les modèles dominants en architecture et en design, tout en reconnaissant le caractère politique de ces disciplines. Elles cherchent toutes à promouvoir une approche plus sociale et écologique de la conception des objets et des espaces. Les questions de la consommation de masse, de l'inégalité sociale, de la crise climatique et de la perte de biodiversité nous obligent à repenser profondément nos modes de production et de consommation.

En effet, ces exemples, bien qu'ils ne soient pas exhaustifs, exposent différentes initiatives visant à sortir de ce cadre normatif, offrant de nouvelles méthodes et perspectives. Aujourd'hui, l'aspect environnemental est de plus en plus pris en compte dans les pratiques de design, architecturales et urbanistiques : des lois sont mises en place pour favoriser des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement. Pourtant, les questionnements liés aux dynamiques sociales, et notamment de genres, sont encore peu présents et représentent une part minimale de l'enseignement de ces disciplines. Les questions sociales de discrimination, telles que le sexisme, peinent à être reconnues et prises en compte dans les desseins des architectes (Vranken, 2017).

Même si l'intérêt pour des approches de conception centrées sur l'humain et l'environnement ne cesse de croître, les designers sont souvent poussé-e-s à adopter une posture neutre au sein d'un système économique axé sur le profit. Comme le soulignent Cheryl-Ann Davis et Nina Paim (2021) : dans une entreprise où le profit persiste, l'engagement des designers à rester des agent-e-s neutre persiste, lui aussi. Alors que l'architecture et le design exercent une influence considérable sur notre environnement et nos vies, les concepteurs-trices n'en ont pas le contrôle absolu, elle-eux non plus. Ces disciplines sont des outils

politiques qui impliquent de nombreux acteur-ice-s, dont les architectes et designers ne représentent qu'une petite proportion, qui reste toutefois importante (Guénif-Souilamas, 2016).

En effet, l'exemple de l'interdiction de l'écriture inclusive au sein des institutions publiques françaises, inscrite dans la loi du 30 octobre 2023, témoigne des résistances persistantes à l'évolution d'une société plus égalitaire. Cette loi, qui vise à « protéger la langue française », limite en réalité les possibilités de représenter de manière équitable les femmes. Ce type de décision s'inscrit dans un contexte politique international marqué par la montée des courants conservateurs, qui freinent la prise en compte des enjeux de genre et d'inclusion. Le fait que la majorité des ouvrages sur la littérature sur les féminismes et l'espace soit anglophone et non traduit en français, limite l'accès à ces réflexions pour les praticien-ne-s francophones. Les cadres politiques dans lesquelles s'exercent et s'enseignent les disciplines du design de l'environnement, en plus des héritages patriarcaux de ces dernières, pourraient ainsi nous aider à comprendre pourquoi les théories féministes peinent tant à atteindre ces milieux.

Pourtant, comme je l'ai démontré, le monde pour lequel nous prenons des décisions n'est pas uniquement social, il est *sociotechnique* et produit des infrastructures de contraintes et d'affordances (Nussbaum, 2012) qui affectent ce que nous faisons, la manière dont nous structurons le monde dans lequel nous vivons (Costanza-Chock, 2020). Les théories féministes permettent donc de lire les différents systèmes d'oppression grâce aux critiques des différents systèmes de domination et d'apporter de nouvelles ouvertures vers des pratiques plus conscientes de ces dynamiques. (Place, 2024) Pour sortir de la culture de la norme, il faut pouvoir la reconnaître comme étant discriminante, ce que les théories féministes font par la prise en compte de la pluralité, de la complexité et l'intersectionnalité des lieux de discrimination.

4.2. Prendre soin par le design

« Le design, dès lors qu'il se construit à partir de l'attention au milieu et non pas simplement au désir de l'autre, est porteur de transformations positives par la compréhension et la transformation des milieux ». Dautrey, J. (2019). *Design et pensée du care, pour un design des microluttes et des singularités* (les presses du réels). Les presses du réel, p.20.

En 2019, l'ENSAD de Nancy, une école de design française, publie *Design et pensée du care : pour un design des micro-luttes et des singularités*, fruit d'un colloque organisé au sein de cette même école. L'ouvrage, dirigé par les professeurs Jehanne Dautrey et Patrick Beaucé, explore la place du *care* au sein de la pratique du design, notamment dans les milieux de soins. Il plaide en faveur d'une prise en compte de l'individu et de son environnement de soin, et non uniquement de son organe ou de son système défaillant. Les

auteur-ice-s défendent l'idée selon laquelle l'être humain n'est pas une entité abstraite, mais fait partie intégrante d'un milieu (social, culturel, matériel, etc.) qui prend vie grâce à lui : le design doit donc prendre en compte cet environnement (Dautrey et al., 2019).

En effet, comme le souligne Patrik Beaucé, une des caractéristiques fondamentales du *care* est dans sa dimension éthique, est la reconnaissance des autres comme des individus sensibles (Beaucé, 2021). Une pratique du *care* en design d'environnement est donc une pratique immanente, puisqu'elle ne s'arrête pas à l'action de remédier aux dysfonctionnements des espaces construits, mais se vit comme une pratique vivante et intégrée au milieu dans lequel elle s'insère, remettant constamment en question les normes nuisibles à son tissu relationnel (Dautrey et al., 2019). Le *care* y est donc compris comme une pratique sensible, attentive aux relations dans lesquelles son projet s'inscrit. C'est dans ce sens que le colloque est organisé et le livre publié : pour les auteur-ice-s, en se substituant à la fiction d'un homme généralisé, les pratiques du *care* en design permettent de prendre en compte les corps réels, pris dans la complexité de leurs relations avec leur milieu de vie. Le *care* permet alors aux designers de s'inscrire dans la vie de tous les jours et dévoile la fiction valorisée par la société : celle d'un homme entièrement autonome.

4.2.1. Le *care* et le pouvoir positif

Pour Jehanne Dautrey et Patrick Beaucé, la prise en compte du vécu des individus, dans les projets de design et d'architecture, permet aussi de discerner et de comprendre les différentes formes de coercition produites par le biais de l'espace construit (Dautrey, 2019). En effet, le pouvoir est produit à travers la création de savoirs, de discours, d'institutions et de normes qui façonnent les individus et la société. Dans son ouvrage *Surveiller et punir* (1975, 2014), Michel Foucault analyse la manière dont les sociétés modernes ont développé des mécanismes disciplinaires pour contrôler les individus par la production de discours, de normes et de pratiques dites positives. Il y explique que des dispositifs sont mis en place dans le but de façonner une compréhension collective d'un potentiel danger (la maladie, le réchauffement climatique), afin de discipliner les individus dans l'adoption de réactions, de réflexes et de mécanismes communs. Les individus sont alors contrôlés et disciplinés, mais de manière insidieuse. Dans le cadre de l'épidémie de la peste, par exemple, la mise en place de quarantaines et de dispositifs de surveillance des mouvements de populations relève de cette forme de pouvoir positif : ils ont été mis en place par l'État pour protéger la population, *pour son bien* (Dautrey, et al., 2019).

Développé et nommé par Michel Foucault un an plus tard dans son ouvrage *La volonté de savoir* (1976, 2014), le pouvoir positif est donc l'entrelacement entre le pouvoir et le soin. En effet, les dynamiques de dominations ne passent pas uniquement par la conception traditionnelle du pouvoir, associée à la répression et à la limitation des libertés individuelles tangibles. Il opère également de manière *positive* en influençant et en façonnant les comportements et les normes sociales. Le pouvoir positif est donc, à bien des égards, un outil pour soutenir des dynamiques d'oppressions, dont le domaine de l'architecture, du design et de l'aménagement urbain ne sont pas épargnés.

Par exemple, dans le cas du colonialisme de peuplement, l'appropriation des terres et le déplacement de personnes autochtones peuvent être justifiés par un discours positif de préservation de la nature. On observe cela, par exemple, au Canada avec la mise en place de parcs nationaux. En effet, afin de *conserver* la nature, les États coloniaux privatisent les terres (Clapperton, 2013). Pour Wacey Little Light, spécialiste de la mobilisation des peuples autochtones du Canada, « les réseaux des parcs nationaux du Canada s'appuient sur l'effacement historique des Premiers Peuples ainsi que sur le mythe de la préservation d'une nature sauvage » (2020, en ligne). Le discours positif permet ici de privatiser des terres non cédées, prises de force par les États coloniaux aux populations autochtones.

Dans son texte, *Faire du projet couleur une méthode de soin* (2021), Patrick Beaucé situe alors le design du *care* comme un outil pour questionner le pouvoir positif, spécifiquement en place dans les milieux de soins. En effet, la prise en compte des individualités et des besoins des usager·e·s permet de contester certaines normes de sécurité, de relever les dynamiques pernicieuses de pouvoir positif afin de les combattre.

4.2.2. Le *care* en milieu de soin

Les lieux de soins, en effet, illustrent particulièrement bien ces dynamiques. Le peu de moyens donnés à ces lieux, la surcharge de travail des employé·e·s, la culture hiérarchique de ces milieux ainsi que la complexité des situations qui s'y vivent laissent très peu de place à la remise en question des normes et pratiques de ces derniers. Ces lieux demeurent alors des espaces où se vivent de nombreuses discriminations structurelles et sociétales, reproduisant des dynamiques racistes, validistes, misogynes et hétérosexistes, sans les remettre en question (Préciado, 2019). Une étude de ces lieux, à travers l'expérience des différent·e·s acteur·ice·s, pourrait permettre de contester ces normes, pour des expériences de soin allant à l'encontre de ces dynamiques (Dautrey, 2019).

Ces dernières années, en France, la pratique du design s'intègre de plus en plus dans les milieux hospitaliers (*La Fabrique de l'Hospitalité* au CHUM de Strasbourg, le *LA-BAH* au GHU de Paris, etc.). Un exemple qui illustre cette pratique est justement, le *Lab-AH*, un laboratoire d'innovation et de design, intégré aux hôpitaux universitaires de psychiatrie et de neuroscience à Paris. Ce laboratoire étudie et conteste les normes hospitalières par le biais de l'espace construit (Coirié, 2022). En 2022, le *Lab-AH* a organisé une journée de conférence sur l'apaisement. Le laboratoire considère l'apaisement comme une piste de solution, dans les institutions psychiatriques, pour pallier l'isolement de patient·e-s en crise, dans des salles prévues à cet effet. De nombreuses personnes interviennent lors de cette journée pour parler de leurs expériences et expertises en lien avec la psychiatrie : médecins, infirmier·e-s, philosophes, proches aidants et aussi patient·e-s.

Parmi elles, il y a Victoria Leroy : elle est atteinte de trouble bipolaire, designer et aussi à l'origine de *La Maison Perchée*, une association non médicalisée qui accompagne les jeunes adultes vivant avec un trouble psychique. L'expertise de Victoria est donc expérientielle et située, car elle passe par son vécu lors de ses hospitalisations et est enrichie par ses rencontres au sein de *La Maison Perchée*. C'est avec cette expertise qu'elle intervient durant la journée de conférence sur l'apaisement, en proposant des solutions matérielles pour humaniser le soin en psychiatrie. Elle part de son expérience d'hospitalisation, lorsqu'elle sort de la salle d'isolement et décrit en ces termes sa sortie de salle :

« Quand je suis arrivée, j'étais en culotte et chaussettes, j'ai eu un pyjama trop grand pour moi (on gèle dans ces pyjamas, on n'a pas de possibilité d'avoir des choses plus chaudes) on ne m'a pas proposé de culottes, de chaussettes, de protections hygiéniques, pas de savons, pas de brosses à dents, ça c'était après douze heures de contentions, donc, je me suis dit qu'en fait, c'était pire que la mort, dont la tentative m'avait amené là. [...] On se sent déshumanisé et pas très apaisé. » Victoria Leroy (2022) *De l'art d'apaiser et de s'apaiser en psychiatrie*, journée d'étude design et santé du lab-ah, en ligne.

Malgré les nombreuses règles mises en place dans l'espace, pour la sécurité des patient·e-s, Victoria témoigne de son inconfort dans ce lieu, qui a pourtant pour but de l'apaiser, de la soigner. Elle questionne la sécurité de l'hôpital psychiatrique : les lacets sont interdits, mais les téléviseurs montrent, diffusent des émissions relatant des faits divers, des scènes de violences sexuelles, pouvant raviver le traumatisme vécu par certain·e-s patient·e-s, parfois même ceux à l'origine de leur hospitalisation. Pour pallier ses expériences traumatisantes vécues à l'hôpital, Victoria présente un kit d'apaisement. Elle propose des solutions d'aménagement à petite échelle : un plaid doux et coloré pour remplacer les draps d'hôpitaux blancs et froids, une lampe pour moduler son environnement lumineux, ou le droit de choisir la couleur

de son pyjama, etc. Par cette intervention, Victoria remet en question la sécurité et les normes de l'environnement. Elle propose des changements à petite échelle, influencés par son expérience en tant que patiente, pour mettre en lien la fonction du lieu (le soin) et son environnement.

Lors de cette même conférence, Marie Coirié et Carine Delanoë-Vieux présentent leur recherche-action sur la salle d'apaisement. Un de leurs axes de travail est la prise en compte et la valorisation des espaces de soins et des relations (Coirié, Delanoë-Vieux, 2022). Pour Marie Coirié, à l'hôpital, « la forme, c'est le gage de considération que l'on porte à la personne » (Coirié, Delanoë-Vieux, 2022, en ligne). Les designers reconnaissent que plus on est dans une situation de vulnérabilité, plus les formes, les gestes et les paroles nous impactent : leur rôle, en tant que conceptrices, est de ne rien laisser au hasard.

La salle d'apaisement qu'elles conçoivent est un espace de 10 m², construit grâce à une méthodologie se basant sur la co-conception : suite à des entretiens qualitatifs, des focus groupes et de l'observation directe avec les différent·e·s acteur·ice·s du lieu. Ce projet vise à répondre à la question : « comment améliorer la prise en charge des patient·e·s lors d'états émotionnels aigus au sein des services ? » (Lab-ah, 2025, en ligne)

L'espace est utilisé et donc constamment évalué par les différent·e·s acteur·ice·s du lieu : ses formes se développent au fur et à mesure et suivent les fonctions que les usager·ère·s lui donnent. L'espace est d'abord envisagé dans une perspective de prévention de crise, mais, finalement, le lieu est aussi utilisé pour des situations de dysphorie diffuse ou simplement comme espace pour entretenir le bien-être. Par cette intervention, en faisant le lien entre l'espace et les usages des acteur·ice·s du lieu, les designers permettent de nouvelles pratiques. Par exemple, l'aménagement évite d'imposer trop de décoration et laisse le lieu modulable, pour que les patient·e·s puissent se l'approprier. L'espace est alors pensé comme un élément faisant partie du soin et non comme un espace dans lequel s'opère le soin (Lab-ah, 2025). En s'immergeant directement dans les hôpitaux et les services de soins où intervient le Lab-AH, les designers co-construisent avec les soignant·e·s et les patient·e·s des espaces répondant au plus près de leurs besoins réels.

De la même manière, un exemple de projet de design (d'objet cette fois), mettant de l'avant une pratique du *care* en milieu de soin, est le projet de Manon Pouillot, étudiante à L'Ensad Nancy. Elle mène son projet de master au Mas Le Chêne, établissement spécialisé dans l'accueil de personnes atteintes de la maladie de Huntington (c'est une maladie neuro-évolutive qui entraîne une diminution lente des capacités

physiques et cognitives, ainsi que des mouvements irrépressibles nommés « chorée »). Le but de son projet est d'humaniser des situations stigmatisantes que peuvent vivre les patient·e·s. Il se base sur l'observation, l'échange et la collecte de détails (Pouillot, 2019). La démarche de Manon Pouillot est particulièrement pertinente puisqu'elle cherche à soigner le matériel utilisé avant que celui-ci serve à soigner. Pour elle, le soin porté à l'objet est un soin indirect porté à la personne. Son projet *Habit de repas* (Pouillot, 2019) par de l'observation de l'utilisation de bavettes blanches, lors des repas : elle renvoie aux personnes prises en charge à une position infantilisante et, leur couleur blanche stigmatise la tache.

Pour ce faire, elle observe les couleurs des vêtements des patient·e·s à la lingerie, celles des plats et en discute avec le cuisinier. Sa démarche souligne l'importance de travailler avec différents corps de métiers, d'élargir son champ de vision pour créer une vision la plus juste possible. Elle passe du temps à observer les gestes des soignant·e·s pour parvenir à induire dans son objet des gestes plus agréables pour les soignant·e·s et les soigné·e·s (par exemple, pour la fermeture de la serviette de repas, le·la soignant·e doit placer sa main sur l'épaule du soigné, et non derrière). Elle met en valeur le fait que l'intelligence émotionnelle et la sensibilité en design sont un véritable parti pris (Pouillot, 2019).

Figure 4.2 Photographie de l'Habit de repas

Pouillot M., (2019) *l'Habit de repas*. ©Manon Pouillot



L'objet pensé par Manon Pouillot s'inscrit dans une démarche de *care*, puisqu'il prend en compte les conséquences sociales de l'objet sur le soin. En cherchant à en faire un objet de soin, la designer textile relie les différentes personnes et usages liés à ce dernier, pour qu'il soit le plus adapté possible à son usage.

En somme, le pouvoir positif, tel que conceptualisé par Michel Foucault, se révèle être un outil puissant dans la construction de normes et de pratiques sociales, y compris dans le domaine de la santé et du soin, se traduisant dans les différents espaces. Le design, en intégrant une dimension de *care*, offre une opportunité de questionner et de transformer ces espaces, souvent marqués par des normes hiérarchiques et des pratiques peu adaptées aux besoins des usager·ère·s (tel que la pratique de l'isolement). Les exemples du *Lab-AH* et de la salle d'apaisement, ainsi que *l'Habit de repas* de Manon Pouillot, illustrent comment une approche centrée sur l'expérience des individus peut conduire à des aménagements plus humains et plus attentifs aux besoins de chacun·e·s.

L'expertise des personnes directement concernées, comme Victoria Leroy ou les différent·e·s acteur·ice·s du MAS lors du projet de Manon Pouillot, est essentielle pour co-construire des environnements de soin plus adaptés. En donnant la parole aux usager·ère·s, les designers peuvent identifier et répondre à des besoins souvent négligés, car invisibles sans ces échanges. Le design du *care*, en s'appuyant sur une approche attentive aux individus, s'inscrit dans une critique du pouvoir positif et ouvre de nouvelles perspectives pour transformer les espaces et favoriser une prise en charge plus humaine et plus respectueuse de la diversité des expériences. Il s'agit, dans les milieux de soin, d'un enjeu majeur pour repenser les relations entre les professionnels de santé, les usager·ère·s et les espaces de soin.

Toutefois, il est important de souligner que la pratique du *care* n'est pas intrinsèquement liée aux lieux de soins, contrairement à ce que son appellation pourrait suggérer. En effet, cette pratique consiste à mettre en œuvre des actions qui maintiennent notre monde, pour y vivre le mieux possible (Tronto, 2009).

Elle s'étend donc au-delà des lieux de soins : le soin est une valeur mise au premier plan de la pratique du *care* par le design, mais s'applique, en tout lieu et à toutes échelles. De plus, la pratique du *care* ne doit pas être restreinte aux seules relations humaines. En effet, concevoir avec soin nécessite une attention aux relations entre les humains et les non-humains, qui font aussi partie intégrante de notre monde. Comme Puig de la Bellacasa l'affirme : le *care* est un problème humain, mais cela ne fait pas du *care* une question exclusivement humaine (2017).

4.2.3. Pratique du *care* en design, vivre avec le trouble

4.2.3.1. New(s) Normal(s) ; Sarah Gunawan

Pour Sarah Gunawan, professeure et chercheuse en architecture à l'*University at Buffalo*, dans l'État de New York, une pratique du *care* en design se traduit par l'exercice de concevoir à partir de corps différents. Sa relecture des domaines de la conception, elle le précise, est influencée par les théories féministes, notamment le *care* et les écrits de Donna Haraway, tels que *Staying with the Trouble* (2016) et le *Manifeste Cyborg* (1984, 2007).

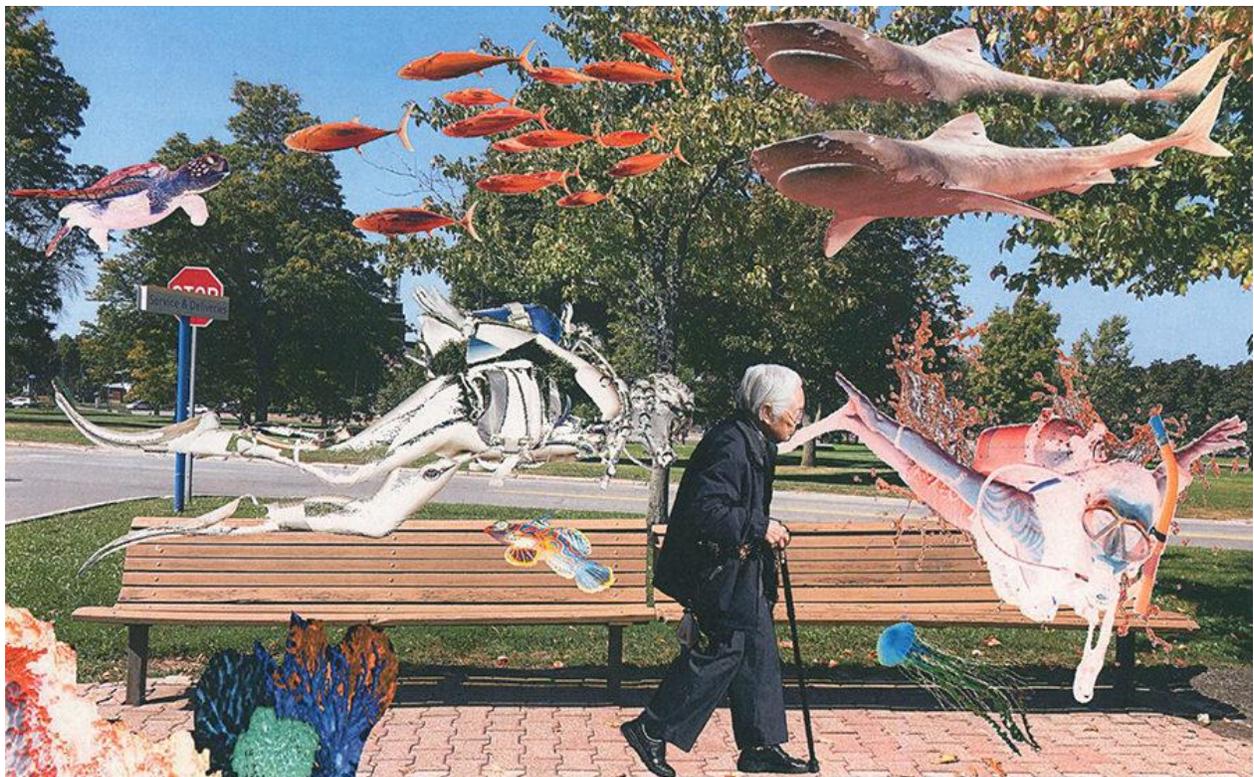
Sara Gunawan conçoit donc l'espace architectural, comme un prolongement de l'humain. En effet, dans les textes posthumanistes de Haraway, l'auteure reconnaît la réalité des corps humains comme étant intimement liée à d'autres éléments. Pour elle, l'environnement est un prolongement du corps, car il soutient, permet ou, au contraire, empêche le corps de fonctionner d'une certaine manière. Il est essentiel, pour elle, de transmettre à ses étudiant·e·s cette vision d'une conception qui est interdépendante de diverses subjectivités humaines, pour sortir de la conception étroite des usager·ère·s du bâtiment perçu·e·s uniquement comme des figures masculines, blanches, hétérosexuelles, jeunes, valides et cisgenres (Gunawan, 2018). Elle organise alors, dans le cadre des cours d'urbanisme et d'architecture qu'elle donne, la série d'ateliers *Lens off aging*.

Dans ces ateliers, l'étude du vieillissement est au cœur des exercices. Elle permet l'étude de la diversité des corps et des subjectivités non représentées dans l'architecture. En effet, nos corps ne correspondent pas aux corps normatifs enseignés en architecture et en design. En tant qu'humains, nous avons des corps dépendant des relations sociales, environnementales et technologiques qui nous entourent (Hartnett, 2021). Les personnes âgées, elles, en vieillissant, voient leurs capacités physiques, sensorielles et cognitives s'amenuiser, changer (Gunawan, 2018). Ces changements modifient leurs manières de percevoir et de naviguer dans l'environnement. Pour maintenir leurs activités, les personnes âgées complètent leurs corps « déficients » avec différents accessoires (cannes, appareils auditifs, etc.) ; on pourrait alors qualifier leurs corps de *corps cyborgs*, leur permettant de maintenir leurs corps vieillissants dans des environnements validistes (Haraway, 1984, 2007). C'est donc à partir de cette observation que Sarah Gunawan conçoit sa série d'ateliers *New Normal(s)*. Elle permet aux étudiant·e·s de se projeter dans des réalités différentes de la leur, de multiplier leurs perspectives en tant que concepteur·ice·s. Tout le long de cet atelier, chaque étudiant·e·s se voit attribuer une pathologie propre au vieillissement (la maladie de Parkinson, d'Alzheimer, des enjeux de mobilité, etc.) avec laquelle ils et elles travailleront.

Elle propose ainsi une variété d'exercices, dont le premier, intitulé *Embodying Umwelt*, invite les élèves à se mettre à la place de personnes âgées, accompagnées des pathologies qui leur ont été attribuées. À l'aide de recherches, ils et elles doivent imaginer et représenter les différents environnements perçus et les façons de s'y déplacer. À travers l'expérimentation de divers médias, les élèves sont amenés à contester les normes architecturales existantes et à concevoir des '*mondes perceptifs*' alternatifs, par le collage, la vidéo, la photo, etc (Gunawan, 2018).

Figure 4.3 Photo-Collage *Embodying Umwelts*

Collage par Tiffany Fong. Dans le cadre du séminaire de Sarah Gunawan, 2017. Dans, Gunawan, S. (2018). *Starting from « new normal(s) »: non-normative design methodologies in architecture education. The space of ableism*(19). ©The funambulist, Gunawan, S.

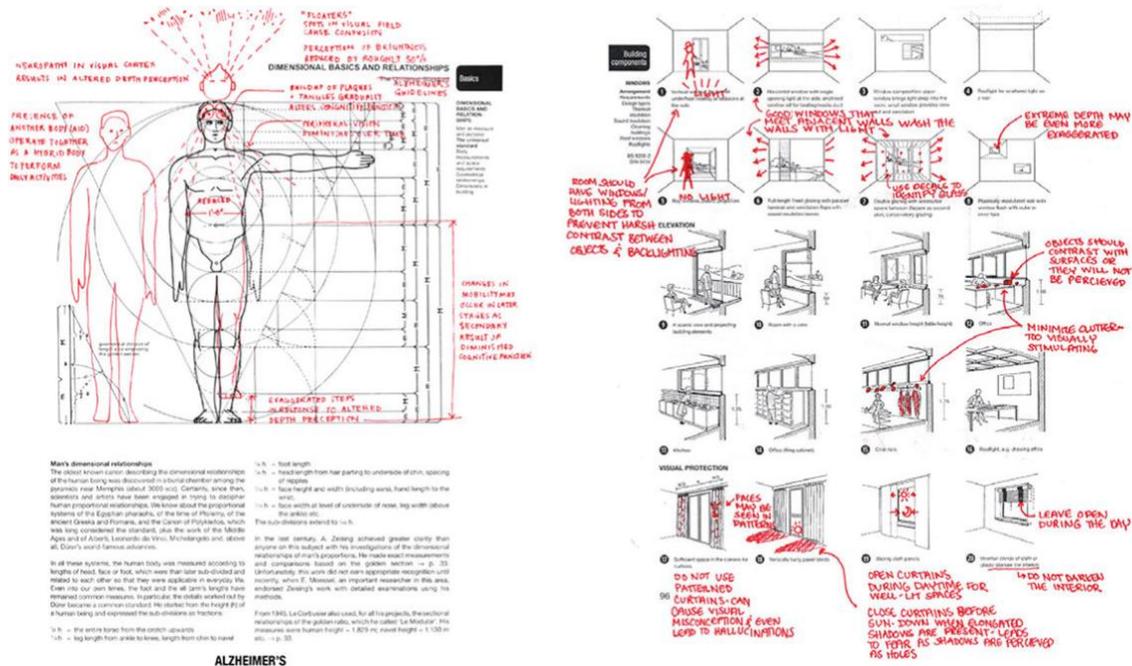


Un autre exercice, *Decentering Norms*, leur permet de porter un regard critique sur les discriminations spatiales latentes présentes dans les données de l'ouvrage du Neufert. Les étudiant-e-s sont alors mis au défi de sélectionner et d'analyser une vingtaine de pages de l'ouvrage, en adoptant le point de vue de la pathologie qui leur a été assignée. Cet exercice, pas anodin, s'inspire de la pratique du *redlining*, utilisée dans les agences d'architecture et de design : les *supérieurs* annotant en rouge les erreurs et irrégularités des plans pour que les stagiaires les corrigent. De cet exercice, de fortes incohérences entre les besoins

spatiaux des personnes en situation de handicap et l'ouvrage sont apparues, remettant en question le caractère *universel* de l'ouvrage (Gunawan, 2018).

Figure 4.4 Redlining des données de Neufert Architects du point de vue d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer

Sélection de pages annotées par Rachel Mordaunt. Pour le Séminaire de Sarah Gunawan, 2017. Dans le cadre du séminaire de Sarah Gunawan, 2017. Dans, Gunawan, S. (2018). *Starting from « new normal(s) »: non-normative design methodologies in architecture education. The space of ableism*(19). ©The funambulist, Gunawan, S.



Ces exercices permettent aux étudiant·e·s d'examiner de manière critique les normes architecturales et de repenser les conventions qui sous-tendent la production et l'éducation architecturale. À partir de ces recherches, ils et elles sont invités à concevoir, lors d'ateliers et de rencontres régulières tout au long du semestre, des environnements adaptés aux besoins et aux limites des incarnations qu'ils et elles ont étudiées. Le projet final de ce projet est de concevoir un prototype d'environnement adaptatif pour les personnes âgées, afin de repositionner l'architecture comme un support réactif pour le corps vieillissant.

Par l'intégralité de l'atelier *New Normal(s)*, qui comprend une multitude d'exercices, dont *Embodying Umwelt* et *Decentering Norms*, la professeure encourage une pratique qui prend en compte la singularité des usager·ère·s et invite à concevoir de manière rigoureuse et intersectionnelle. Son objectif, de mettre les étudiant·e·s au défi de dépasser l'abstraction du corps humain en prenant en compte les différences

culturelles, raciales, politiques, socioéconomiques et/ou psychologiques comme des perspectives inhérentes aux domaines de la conception, s'ancre dans une pratique féministe de l'enseignement en design de l'environnement.

En effet, en plus de réorienter les manières de penser des concepteur·rice·s vers des pratiques plus adaptées à la pluralité des corps qui habitent notre monde, Gunawan apporte des solutions méthodologiques à mettre en œuvre dans leurs conceptions. Elle invite également les concepteur·rice·s à prendre conscience de leurs privilèges, à s'informer en s'appuyant sur les domaines d'études et l'activisme des personnes marginalisées pour concevoir des environnements plus inclusifs. Le co-design avec les personnes concernées par les projets, placées en position d'expert·e·s de leur expérience, doit être intégré à toutes les conceptions matérielles. Partir de la différence, plutôt que de la norme, serait selon Sarah Gunawan une manière de questionner cette dernière afin d'ouvrir la voie à de nouvelles pistes de conception, tendant vers une plus grande inclusivité.

4.2.3.2. Théories posthumanistes

La pluralité plutôt que l'unité, exprimée par la chercheuse Sarah Gunawan, rejoint un point fort du féminisme postmoderne et contemporain (Place, 2023). En effet, les théories du *care* de l'écoféminisme, mais aussi posthumanistes, nous invitent à apprendre à vivre et à reconnaître toutes les relations entre les différentes structures politiques, matérielles, sociales, etc. Ces relations sont multiples et complexes, et accepter leur pluralité est inhérent à une pratique féministe plus inclusive. Tel que le soulève Alok Vaid-Menon, un·e militant·e, poète et auteur·e queer, le problème du patriarcat va au-delà de la domination des hommes cisgenres sur les femmes cisgenres : c'est la binarité elle-même qui est la plus violente, qui s'étend au-delà des perceptions de genre, mais fait partie intégrante de notre système. (Vaid-Menon, 2020)

Pour Donna Haraway, philosophe et féministe américaine, vivre avec la pluralité, c'est accepter de vivre avec le trouble : accepter que l'universel n'existe pas et que les réponses sont toujours multiples et complexes. Dans son livre (Haraway, 2017), elle nous offre des clés méthodologiques pour une pratique de conception plus adaptée au monde réel, rejoignant ainsi les ouvertures proposées par Sarah Gunawan vers un design plus inclusif. Haraway nous invite donc à rompre avec les récits dominants et à raconter d'autres histoires en partant des marges. Elle rejoint ainsi la manière dont Sarah Gunawan invite les concepteur·rice·s à faire preuve de plus d'inclusivité en partant des corps différents des normes imposées. Le deuxième point d'Haraway consiste à épaissir le présent. Il rejoint également le récit de Gunawan : en

effet, il s'agit ici de se concentrer sur les actions et les relations locales qui peuvent créer un changement positif. La pratique du design et de l'architecture accompagnée par les théories féministes appelle à une pluralité de résultats, qui sont ouverts et évolutifs, afin de mieux répondre aux complexités des expériences individuelles des futurs usager·ère·s. (Place, 2023)

4.2.3.3. Camille Thiry, partir des personnes réelles

En Belgique, le collectif de l'architecture qui dégenre questionne l'ordre dominant et illustre la recherche de nouvelles valeurs dans les normes de conception dans le milieu francophone. Ce collectif met en place des événements, interventions et ateliers, pour partager les pratiques et les connaissances de ces membres, en rapport avec l'égalité architecturale, artistique et urbaine (L'Architecture qui dégenre, 2021). Lors de la semaine du 4 au 10 mars 2024, à Bruxelles, le collectif l'Architecture qui dégenre, organise les *LABday*. Ce sont dix moments de rencontres pour ouvrir un lieu de réflexion afin de rendre le secteur culturel plus égalitaire, inclusif et représentatif de la société.

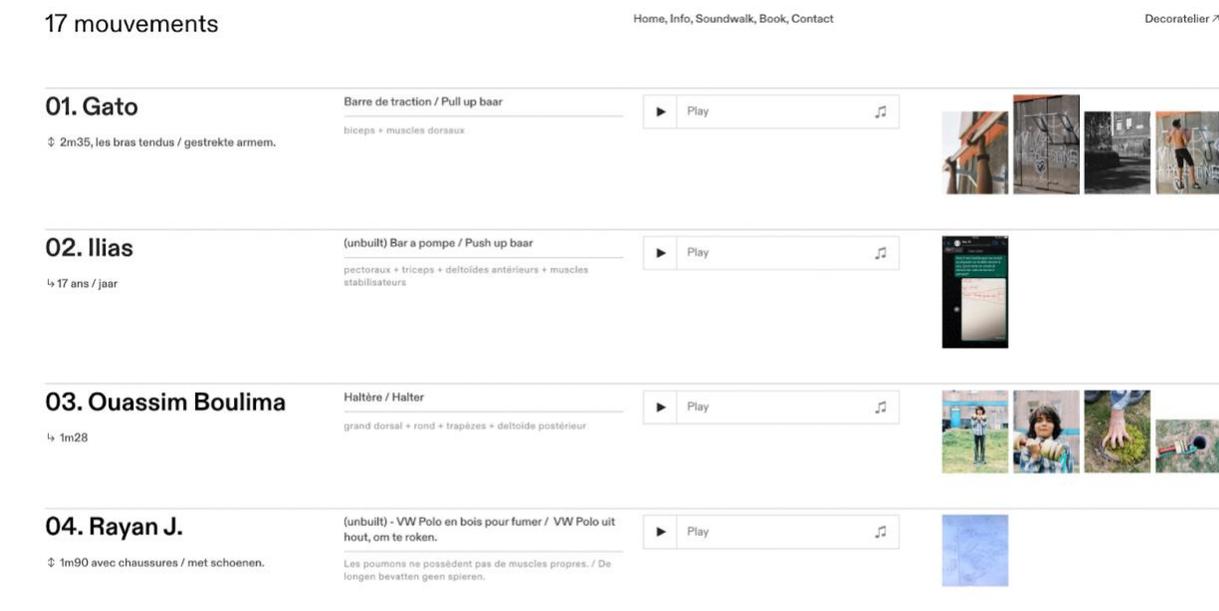
Parmi les présentations, se trouve alors le projet de la designer Camille Thiry. Partir de l'autre, des personnes existantes plutôt que d'une norme abstraite, c'est l'objectif la designer, lorsqu'elle conçoit le projet urbain *17 mouvements*, dans le quartier de Molenbeek, à Bruxelles. Son installation s'inscrit dans une démarche sensible au contexte, reflétant des valeurs mises de l'avant par les théories du *care*. En 2021, elle est commanditée par la ville de Bruxelles, pour concevoir des installations sportives, sur le site de logements sociaux à Molenbeek. Camille Thiry décide de travailler avec les habitant·e·s du quartier, aidé d'une ergothérapeute, pour concevoir avec elle-eux des installations simples, adaptées à leurs corps et à leurs pratiques, à l'instar des salles de sports et des Trekfit (des installations sportives en extérieurs) (Thiry, 2023).

Camille Thiry construit ces installations avec pour mesures celles du corps des habitant·e·s. Son projet conteste non seulement les normes des installations urbaines, mais inclut directement les futurs usager·ère·s dans son processus de création (Thiry, 2023). Les principes d'Haraway correspondent à ce projet : en effet, ses objets urbains ne répondent pas à tous les corps, mais racontent l'histoire de ceux et celles qui ne sont pas représentés dans les salles de sport normées : des enfants, des adolescent·e·s, des personnes âgées, etc. De plus, en valorisant et en prenant soin des habitant·e·s de Molenbeek, *elle épaissit le présent* (Haraway, 2017). Tout le travail de Camille Thiry est documenté sur son site, et dans un livre, *17 mouvements*, qui mettent en avant la diversité des voix et des corps des habitant·e·s du quartier de

Molenbeek. Sur le site, on peut lire le commentaire suivant, parlant de son processus de conception de Camille Thiry : « pièce par pièce, une salle de sport émerge. Sans centre, sans groupe cible, sans taille ni masse musculaire moyenne. 17 espaces de mouvements créés par et pour des corps précis avec des postures, des rêves et des douleurs spécifiques » (17mouvements.com, consulté en 2025).

Figure 4.5 Capture d'écran du site 17mouvements.com

Thiry C. (2021) Site du projet 17 mouvements , qui montre la documentation effectuée par la designer Camille Thiry, effectuée le 9 janvier 2025. ©Decoratelier, Camille Thiry.



4.3. Reprendre place dans l'espace public pour lutter contre les inégalités de genre

« À l'image de la construction des rapports sociaux de sexe et de genre dans une société, la construction d'un bâtiment, sa structure même, peut enclencher des changements sociétaux ou produire des modes d'organisation inégaux entre les filles et les garçons (puis plus tard, entre les hommes et les femmes. » Maruéjols, E. (2022). Faire je(u) égal : Penser les espaces à l'école pour inclure tous les enfants. Double ponctuation, p.53.

4.3.1. L'urinoir *Lapee* de Gina Périer

Sortir des normes universelles et abstraites, offertes par les domaines de conception, c'est aussi, tout simplement, concevoir pour les femmes. Alors que nous sommes sans cesse reléguées à l'espace domestique et privé, l'espace public n'est ni pensé pour les femmes, ni aménagé en conséquence. La ville est considérée comme un espace dangereux, où l'on est plus susceptible de vivre des violences sexistes et sexuelles, contrairement à l'espace privé (c'est pourtant le contraire : une femme est plus susceptible

d'être agressée chez elle que dans la rue). Comme l'écrit l'urbaniste Leslie Kern, en tant que femme, toutes nos expériences de la ville sont genrées : en effet, notre identité de genre détermine notre manière de nous mouvoir, notre quotidien et les choix qui s'offrent à nous (Kern, 2022). Elle écrit dans son ouvrage : « [...] j'ai compris qu'une ville – ses dangers, ses sensations, sa culture, ses attraits et plus encore – réside autant dans notre imagination que dans sa forme matérielle » (2019, 2022, p.19).

La designer Gina Périer se rend compte de cet accès inégal à l'espace public quand elle veut uriner. Lorsqu'elle travaille pour un festival au Danemark, elle est obligée d'uriner dehors car les attentes pour les toilettes sont toujours très longues. Elle s'expose alors aux regards des autres, au risque d'être prise en photo lorsqu'elle urine et constate également que cette pratique nuit à l'hygiène du festival. (Perrier, 2021).

Pour les personnes qui urinent debout (principalement, des hommes), des urinoirs sont installés, mais pas pour les personnes qui urinent assises : la seule option sont les cabines de toilettes fermées où il faut toujours attendre longtemps. Pourtant, dans la file d'attente, 90 % des personnes auraient juste besoin d'uriner. Pour elle, « l'absence d'urinoirs pour la moitié de la population a un impact considérable sur l'inclusion des genres, et cela est particulièrement évident lors d'événements en plein air et dans l'espace public » (Lapee.dk, en ligne). Dans une interview pour le média *Energy Observer*, Gina Perrier explique : « Vespasien, l'empereur romain a inventé l'urinoir en plein air pour hommes il y a 2000 ans et il n'a pas pensé à sa femme, Flavia. Il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas d'urinoirs pour femmes » (Perrier, 2021). Selon elle, si l'on compare la possibilité d'uriner dans l'espace public, les hommes ont cinq fois plus de chance d'en retrouver que les femmes.

L'urinoir de Gina Périer, le Lapee, permet aux personnes d'uriner de manière accroupie en étant protégées du regard extérieur, tout en ayant une visibilité sur ce qu'il se passe autour. En effet, dans l'urinoir sans porte, l'intimité est assurée par la forme elle-même : « on monte deux marches et ça nous met en hauteur, contrairement au sentiment de vulnérabilité que l'on peut ressentir en s'accroupissant par terre, on est dans une position puissante et on voit ce qui se passe autour, mais personne ne nous voit lorsque l'on urine », témoigne la designer (Perrier, 2021). En utilisant la couleur rose, la designer fait un clin d'œil aux stéréotypes de genre, qu'elle utilise dans le but de le vendre plus facilement, mais également pour rendre ces objets urbains visibles de loin et assurer la sécurité, contrairement aux toilettes publiques habituelles. De cette manière, Gina Périer rééquilibre le rapport à l'espace public lors des grands événements ; les

femmes peuvent désormais aller uriner aussi rapidement que les hommes sans pour autant se mettre en danger. Aujourd'hui, les Lapee sont distribués dans une vingtaine de pays, dans des bars, festivals et événements publics. Pour la designer, ce produit rose bonbon permet également de mettre en avant un problème sur lequel la société ferme les yeux : l'accès inégal à l'hygiène intime.

Figure 4.6 Urinoire Lapee vu de face.

Capture d'écran du site Lapee.dk, effectué le 6 avril 2025. ©Lappe.dk



Figure 4.7 Urinoire Lapee vu de haut

Capture d'écran du site Lapee.dk, effectué le 6 avril 2025. ©Lappe.dk



Figure 4.8 Urinoir Lapee, schéma

Capture d'écran du site Lapee.dk, effectué le 6 avril 2025. ©Lappe.dk



Figure 4.9 Témoignage d'utilisateur-ice-s du Lapee

Capture d'écran du site Lapee.dk, effectué le 6 avril 2025. ©Lappe.dk

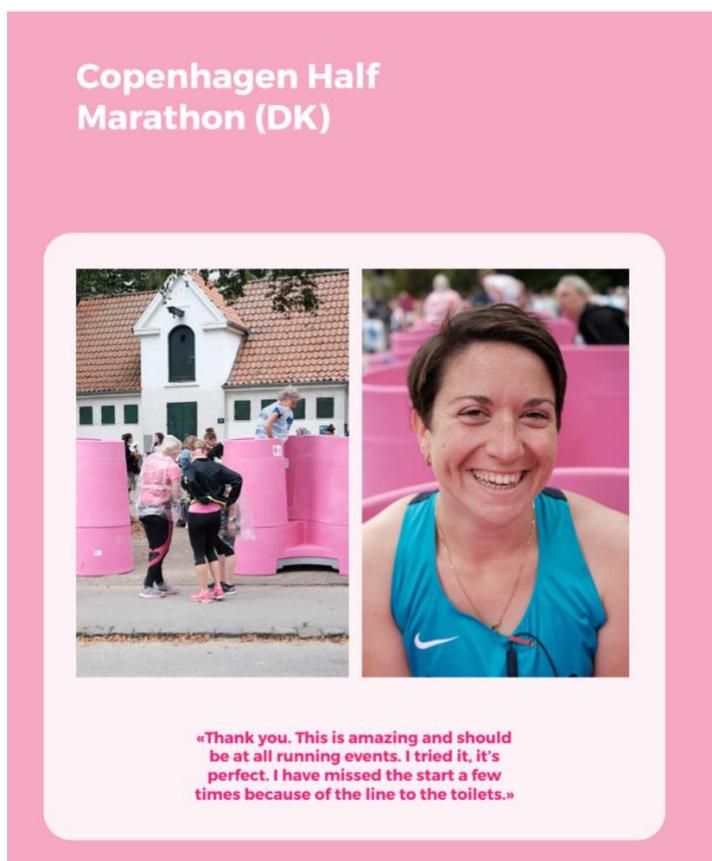


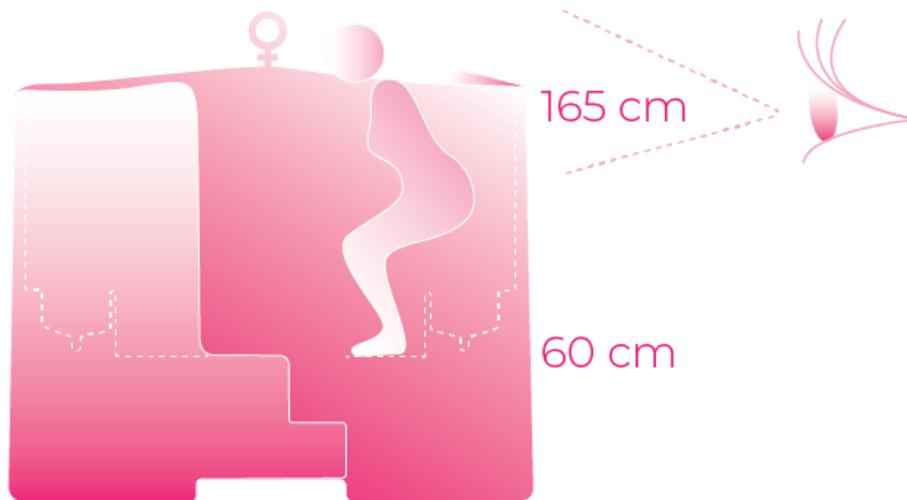
Figure 4.10 Périer G., *Schéma de l'urinoire Lapee 1.*

Capture d'écran du site Lapee.dk, effectué le 9 janvier 2025. ©Lappe.dk



Figure 4.11 Périer G., *Schéma de l'urinoire Lapee 2.*

Capture d'écran du site Lapee.dk, effectué le 9 janvier 2025. ©Lappe.dk



4.3.2. Méthodologies propices à la lutte pour l'égalité des genres en design de l'environnement

À la lumière de ces réflexions, la méthodologie du design de service me paraît particulièrement en lien avec les théories féministes. En effet, le design de service est une approche de conception centrée sur l'humain qui vise à concevoir, améliorer et innover des services inscrits dans un espace physique ou en

lien avec l'utilisation d'un objet, en prenant en compte les besoins, les attentes et les expériences des utilisateur-ice-s. Cette méthode utilise des outils issus de l'anthropologie et de la sociologie, tels que les entretiens semi-dirigés, l'immersion, l'observation active, etc., pour comprendre quels sont les besoins des personnes qui utilisent ces lieux, ou objets.

En encourageant à remettre en question les pratiques établies et à explorer de nouvelles façons de faire, tout en reconnaissant l'importance des relations humaines et sociales dans la conception de services, cette méthodologie se rapproche d'un design du *care*. En effet, avec son approche centrée sur l'humain et son souci d'améliorer les expériences, le design de service offre un terrain fertile pour explorer les intersections avec les théories féministes. Intégré au design de l'environnement, il permet de prendre en compte les relations sociales et culturelles qui encadrent ce dernier.

La géographie féministe est, elle, particulièrement adaptée à une démarche de construction d'un espace soucieux des dynamiques de genre. Nephtys Zwer, parle de cette discipline, comme la pratique d'un spatio-féminisme qui est : « par sa préoccupation de l'espace vécu, la prise en compte du corps, du quotidien, du travail de reproduction, qui partout s'exprime dans des comportements et des représentations spatiales genrées, contribue à déconstruire le discours normatif et performatif du régime patriarcal, qui se veut le seul valable et le seul recevable » (2024, p.190). Pour la géographe, cette pratique consiste à « concevoir l'espace en tant que réalité socialement construite, tant matériellement qu'idéalement, permet donc de comprendre comment s'articule nos pratiques de genre dans des dispositifs d'agencement patriarcaux - si curieusement uniformes de par le monde et dans l'histoire - et d'aller à la racine de la constitution de l'injustice sociale sexuée » (2024, p.190).

4.3.2.1. Edith Maruéjols, faire je(u)

C'est pourquoi, l'étude de ces deux disciplines à la lumière du projet *Faire je(u) égal*, d'Edith Maruéjols (2022) est particulièrement pertinente et me permet de relever la manière dont l'espace peut renforcer ou atténuer les stéréotypes de genre. En effet, associée au design de service, la géographie féministe permet d'utiliser cette méthodologie pour combattre les inégalités de genre.

Edith Maruéjols, l'auteure du livre qui présente ce projet, est docteure en géographie, spécialisée dans les questions de genre et de mixité et experte en réaménagement des espaces publics. Lors de son projet *faire je(u)*, elle travaille avec la designer de service, Célia Ferrer. Elles accompagnent ensemble des écoles

à promouvoir l'égalité des genres par le réaménagement de leurs cours d'école. Elles effectuent plus d'une trentaine d'études de cas dans des écoles, en France, en faisant attention à y trouver de la diversité : au sein d'écoles rurales, urbaines, périurbaines, publiques, privées, etc. Pour chacun de ces lieux, elles organisent des immersions de quatre à six mois pour comprendre les dynamiques genrées qui se jouent dans la cour de récréation et proposer des solutions concrètes, vers des usages plus mixtes (Maruéjols, 2022).

Pour la géographe, il était primordial de travailler au sein d'écoles pour les enfants en bas âges, car pour elle, c'est ici que commence le système de division hiérarchique hétéropatriarcal : « La question n'est pas uniquement de savoir s'il est vraiment important que les filles jouent au football ou s'il est vraiment important que les garçons portent du rose. Ce que le système de genre pose fondamentalement comme question sociétale, c'est l'impact qu'il a sur les groupes humains, les individus et les relations qui s'établissent entre elles et eux ; c'est sa capacité à fabriquer des classifications, des hiérarchisations, des stéréotypes, des discriminations et, au final, des inégalités » (Maruéjols, 2022, p. 19).

Ce qu'elle observe à travers ses différents terrains, c'est que ce qui, pour elle, fait la violence du patriarcat : l'absence de lieux de rencontres entre les deux genres. Pour elle, « être à égalité implique de partager un espace de relation, il paraît vain de résoudre quoi que ce soit s'il n'y a pas tout d'abord expression, communication, dialogue entre elle et eux. Il faut donc penser des espaces à partager, qui permettent de favoriser la rencontre et aussi d'introduire et de légitimer la mixité » (Maruéjols, 2022, p. 23).

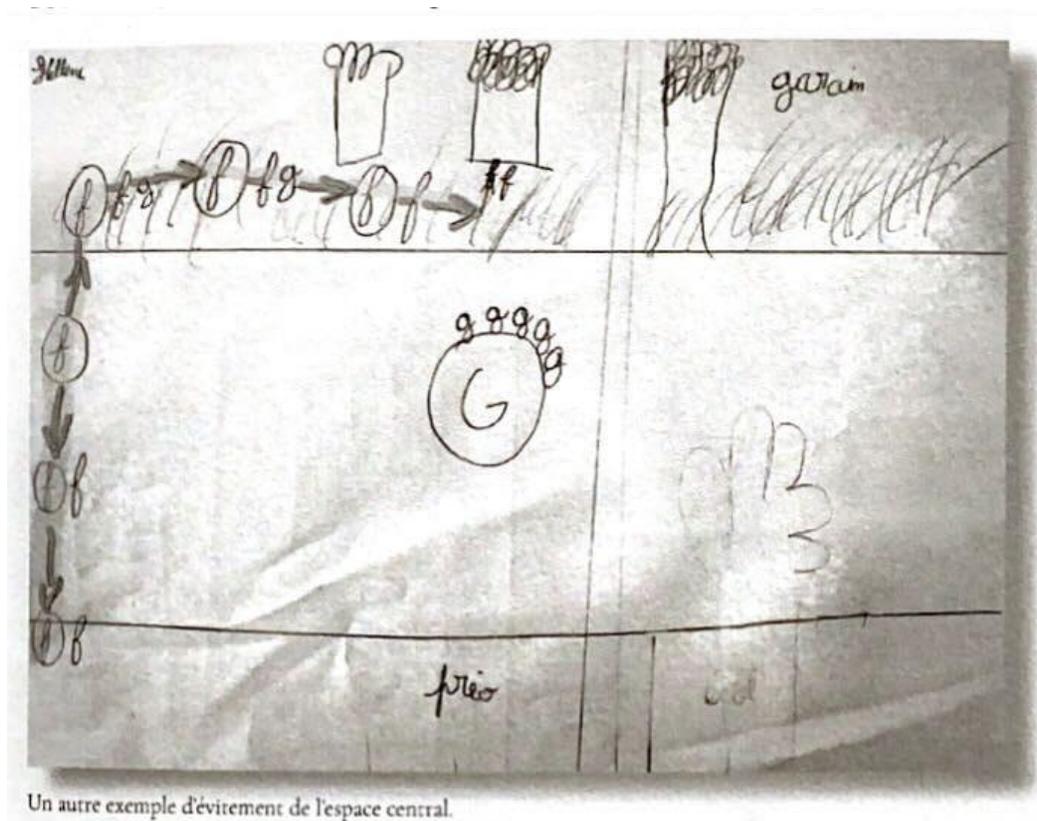
Lors des interventions d'Édith Maruéjols et de Célia Ferrer, au sein des écoles, l'objectif est double : observer et comprendre les mobilités des filles et des garçons dans les espaces récréatifs, pour relever les usages sexués ou mixtes, puis faire prendre conscience et sensibiliser des problématiques liées à l'égalité et à la mixité dans l'espace scolaire, auprès de la communauté éducative. Leur immersion se passe en plusieurs étapes : il y a d'abord, la préparation à la démarche et le diagnostic, l'observation, la mise en place de changement, la phase de test et le réajustement des espaces après les tests (Maruéjols, 2022).

Lors de la phase d'observation active, la designer et la géographe se baladent et discutent avec les élèves, elles observent les différents moments de la journée d'école. Les élèves elles-mêmes aussi sont chargé-e-s de faire une observation active de leurs espaces : chaque élève est invité-e à dessiner sa vision de l'espace de la cour sous la forme d'un plan. Ils et elles doivent dessiner leur cour, avec les espaces qu'ils-elles

connaissent, et doivent se situer (avec F pour une fille et G pour un garçon) et définir comment ils et elles se déplacent, avec qui ils et elles sont.

Figure 4.12 Cartographie de la cour de récréation fait par un enfant.

Dans Maruéjols, E. (2022) *Faire je(u) égal : Penser les espaces à l'école pour inclure tous les enfants*. DOUBLE PONCTUATION. P. 63. Exemple de cartographie fait par un enfant lors d'une observation active. ©Maruéjols, E.



Un autre exemple d'évitement de l'espace central.

¹⁵ Seul-e-s les élèves de CM1 et CM2 sont invité-e-s à réaliser ce plan. Pour les plus jeunes, l'exercice est trop complexe.

Les deux chercheuses observent dans chaque école une dynamique similaire : le terrain de football est utilisé par les garçons principalement, qui ne veulent pas jouer avec les filles. Les filles, elles, s'installent contre les murs, dans les petits coins pour jouer entre elles. « Les observations menées et les constats réalisés montrent qu'aujourd'hui, en fonction des aménagements, à peine 10% d'élèves (en grande majorité les garçons) occupent 80% des espaces récréatifs » (Maruéjols, 2022, p.53), pour elle, « Les filles apprennent très vite à ne pas se centrer, à ne pas déranger (dégenrer). L'analyse de l'usage public par les

femmes aboutirait certainement aux mêmes conclusions » (Maruéjols, 2022, p.65). À la suite de ses observations, elle organise des discussions avec les élèves, pour les sensibiliser aux notions d'égalité.

À partir de ces observations et discussions, la designer et la géographe construisent un plan qu'elles commentent et elles y soulignent les usages qui demandent une attention particulière. Par exemple, l'analyse de jeu qui s'y passe leur permet de comprendre que le genre peut être utilisé par les élèves lors des jeux, pour créer des équipes facilement (filles contre garçons) : il faut donc leurs offrir d'autres signes distinctifs pour constituer des équipes. Pour une école, par exemple, elles proposent l'organisation suivante : elles pensent à trois types d'ambiance dans la cour de récréation : des zones calmes, des zones intermédiaires et des zones dynamiques. Les activités des zones dynamiques sont régulées par un programme, pour veiller à ce qu'elles soient diversifiées. On y retrouve, par exemple, des journées où les jeux sont sans ballons. En collaboration avec les équipes enseignantes et d'animations, l'observation de ses nouveaux aménagements sur une semaine, permet aux chercheuses de les ajuster en fonction des usages des enfants tout en prenant en compte les aléas météorologiques sur les installations, etc., (Maruéjols, 2022).

En observant chaque lieu dans leur singularité, en faisant participer les usager·ère·s de ces lieux, les deux chercheuses ont pu proposer une cour de récréation qui prend en compte les inégalités de genre et aident les enfants à tendre, justement, vers plus d'égalité. Avec son approche centrée sur l'humain et son souci d'améliorer les expériences, le design de service, ici, offre un terrain fertile pour explorer les intersections avec les théories féministes. Intégré au design de l'environnement, à l'aide des outils de la géographie féministe, il permet de prendre en compte les relations sociales et culturelles qui encadrent ce dernier. En résumé, le design de service ainsi que la géographie féministe, appliquée au design de l'environnement, se rapprochent des valeurs portées par le *care*, notamment par leurs approches centrées sur l'humain, la mise en valeur des relations humaines, leurs dimensions éthique et holistique.

4.4. Conclusion

Partir des vivant·e·s, et de leurs expériences au sein des environnements pour lesquels les projets de design sont conçus, s'inscrit dans une démarche du *care*. Ces démarches permettent de ne pas reproduire des dynamiques discriminantes, tout en contestant les dynamiques de pouvoir qui s'opèrent à travers les différents espaces. Pour chacun des exemples développés, l'objectif n'était pas de reproduire un manuel ou des règles pour un *design féministe*. L'objectif de chacune de ces initiatives est d'ouvrir à des manières

alternatives d'éduquer et de pratiquer le design de l'environnement. Elles reconnaissent toutes que les lieux, les espaces ne sont pas neutres, mais bien subjectifs : ces subjectivités doivent être prises en compte dans la production de chaque nouvelle conception.

L'ouvrage collectif *Design et pensée du care* (2019) ainsi que le projet du *Lab-Ah* m'ont permis de mettre en évidence la présence de pouvoirs coercitifs au sein de l'espace. Mais surtout, accompagnés du projet *Habit de Repas* (2019) de Manon Pouillot, ces projets nous ouvrent à de nouvelles perspectives de pratique en design, en nous sensibilisant aux conséquences psychologiques que peut avoir un objet, tout en mettant en avant l'intérêt de prendre en compte tous les liens entre l'objet et son environnement. Ces deux projets mettent également de l'avant l'importance de penser les espaces et les objets comme des parties intégrantes du soin. Le programme éducatif *New Normal(s)* (2018) proposé par Sarah Gunawan démontre la possibilité de concevoir à partir de normes, inscrites dans des subjectivités réelles, plutôt qu'abstraites. Cette approche est également adoptée dans le projet urbain *17 mouvements* de Camille Thiry (2023), qui choisit de concevoir pour des personnes réelles, plutôt qu'une norme. Enfin, les projets de Gina Périer et d'Edith Maruéjols mettent en lumière la manière dont les pratiques de design, et plus particulièrement le regard social porté sur l'espace et les relations qui s'y jouent, peuvent contribuer à réduire les inégalités de genre dans l'espace public. Les projets féministes des designers de l'environnement sont multiples, riches et bien présents. Il est important de les prendre en compte, de les valoriser et de s'en inspirer, pour que nous puissions construire ensemble, des environnements plus justes, plus adaptés à nos belles singularités.

CONCLUSION

Au sein de ce mémoire, l'exploration des féminismes et du design de l'environnement m'a permis de relever la présence d'un dialogue riche entre ces deux domaines d'études. Tout en reconnaissant que les vagues occidentales du féminisme ne représentent pas, à elles seules, la pluralité et la richesse des luttes féministes à l'internationale, ce cadre de recherche m'a permis de soulever de nombreuses preuves de ce lien solide, à l'intersection de ces deux domaines. En effet, des Béguinages aux projets des toilettes publiques *Lapee*, de Gina Périer, en passant par les textes documentaires de Gwendoline Wright (1983) et Dolores Hayden (1981, 2023), de nombreuses féministes ont analysé et ont lutté contre les stéréotypes de genre et le sexisme, par le prisme de l'espace construit.

Dans son texte, *Résister à la domination - les femmes d'Iran* (2024), Chowra Makameri écrit : « On ne gouverne pas seulement par les armes, mais aussi en posant comme évident, presque naturel, et en tout cas universel, un système de valeurs et de justifications qui sont issues d'un groupe économiquement, socialement, ethno-nationalement dominant. Le propre de l'hégémonie est de rendre invisible les appuis de son pouvoir. » (p.135) De cette manière, l'espace construit matérialise et encourage également des normes de sociétés aux racines sexistes, racistes, néocolonialistes, validistes, etc.

En effet, comme j'ai pu l'observer à travers l'exploration des différentes vagues féministes occidentales ; le double standard victorien, c'est-à-dire la séparation de l'espace privé et public, ainsi que les dynamiques genrées qui en découlent, ont constitué de véritables obstacles à l'émancipation des femmes en Occident (Zwer, 2024). Pourtant, ces dernières, en usant d'initiatives à la fois tactiques et stratégiques (Vranken, 2017), ont développé de véritables outils d'émancipation et de libération des femmes dans l'espace et à travers le temps.

Les Béguines, une communauté de femmes du 12^e siècle, ont été les précurseuses de la construction d'espaces communautaires en mixité choisie, leur permettant de vivre en communauté, de se libérer des tâches domestiques, sans être sous l'autorité d'un homme (Vranken, 2017). Le combat pour mutualiser, alléger et se débarrasser des tâches domestiques afin d'intégrer la sphère publique a justement été au centre des préoccupations des féministes matérielles des années 1820 à 1950. Ces dernières ont conceptualisé différentes stratégies pour s'en libérer, telles que la mise en place d'un salaire pour les femmes au foyer, la création d'habitats collectifs menant à la mise en commun des tâches ménagères, la

création d'appartements-hôtels avec garde d'enfant et cuisine intégrée, et bien d'autres (Hayden, 1981, 2023).

Cependant, l'essor des banlieues à partir des années 1950, la valorisation de la famille nucléaire et la mise en valeur du capital personnel ont été de nouveaux obstacles à l'émancipation des femmes (Hayden, 1981, 2023). En effet, l'essor des banlieues renforce la division genrée de l'espace : les femmes sont encore plus isolées et le travail domestique, moins visible. Pourtant, les luttes politiques et légalistes de la première vague des féministes permettent à ces dernières d'atteindre, petit à petit, la sphère publique et donc, d'accéder à des postes rémunérés. Malgré cela, elles ne sont pas exemptes des tâches domestiques quotidiennes et voient se profiler, sous leurs yeux, une double journée de travail. Elles cherchent alors, au sein même de leurs intérieurs, à rendre l'espace le plus efficace possible afin d'alléger leurs tâches. La cuisine de Francfort, par exemple, créée par Margarete Schütte-Lihotzky en 1926, s'inspire du taylorisme dans le but de diminuer la quantité de gestes lors des tâches ménagères (Kodo, 2017).

Dans les années 1970, les femmes, accèdent aux postes de designers, d'architectes et d'urbanistes, bouleversant ainsi l'histoire et les méthodes de ces disciplines. En effet, alors que de nombreuses historiennes mettent en lumière les travaux des féministes au sein de l'espace construit, jusque-là méconnus, elles intègrent également de nouvelles pratiques au sein du design de l'environnement. Leurs conceptions prennent en compte les différentes dynamiques sociales qui s'y jouent : Susana Torre, avec la *Station 5*, une caserne de pompiers, intègre les femmes dans une profession jusqu'alors principalement masculine (Vranken, 2017). Le collectif d'architecture britannique Matrix, quant à lui, mène de nombreux projets en étroite collaboration avec les futures utilisatrices de leurs espaces, prônant une conception qui prend davantage en compte les différentes dynamiques de discrimination sociale (Grote, 1992).

Enfin, c'est seulement lors de la troisième vague que les luttes se rejoignent et s'affirment en mettant en avant les différents systèmes oppressifs qui s'entrecroisent, tant sur le plan politique que dans l'espace construit. La notion d'intersectionnalité, les études décoloniales, l'écoféminisme ainsi que les théories queers sont popularisées, et les travaux, tant théoriques que techniques, au sein des disciplines de la construction sont alors influencés.

Aujourd'hui, les designers contemporain·e·s remettent en question la pensée normative et bousculent la vision hégémonique du design ; en rejetant l'association de cette discipline avec le capitalisme, en confrontant les racines patriarcales du système éducatif en architecture et en design, en repensant les

manières de considérer les utilisateur·ice·s au sein de leurs projets et en réinventant une culture professionnelle qui met l'accent sur la collaboration et la bienveillance. Cette approche, mêlant design et féminismes, peine encore à s'imposer. En effet, les racines historiques du design sont étroitement liées à l'industrialisation et à une logique de production de masse. Cette orientation a conduit à la création de normes rigides, souvent au détriment de la diversité et de la complexité du monde (Place, 2023). De plus, cette discipline se développe dans un paysage politique où les droits des femmes sont constamment (re)mis en péril, avec une montée en puissance de l'extrême droite à l'internationale.

Grâce aux développements apportés par Joan Tronto, notamment avec ses écrits sur *l'architecture du mépris* (2022), ainsi qu'à l'étude de la manière dont ces disciplines jouent un rôle décisif et très violent dans des dynamiques de colonialisme de peuplement (Vergès, 2024), j'ai pu démontrer le poids considérable de ces dernières au sein des différentes dynamiques sociales. Le design de l'environnement n'est pas neutre et ses acteur·ice·s ont une véritable responsabilité quant au monde qu'ils-elles construisent. Il est donc primordial, en tant que concepteur·ice, de prendre conscience de l'impact des espaces construits sur la vie de chacun·e·s.

En analysant l'éthique du *care* à l'aide d'outils développés au sein des théories queers, tels que la performance de genre (Butler, 1990, 2005) et la contrainte à l'hétérosexualité (Drouar, 2021), j'ai pu mettre en évidence la richesse de cette éthique et sa pertinence au sein du design de l'environnement. En effet, l'éthique du *care* constitue une critique des normes sociales dominantes, telles que l'autonomie et l'individualisme, et appelle à une transformation profonde de nos relations avec autrui, en prenant en compte la vulnérabilité de chacun·e (Dautrey et al., 2019). Au sein des disciplines de conception, une pratique du *care* impliquerait donc la conception d'objets qui prennent soin des relations existantes à toutes les échelles et tiennent compte des avantages et des préjudices qu'ils produisent sur autrui. Cette éthique, à l'encontre des valeurs d'universalité prônées par le modernisme en design, permet d'ouvrir la voie à de nouvelles méthodes et valeurs dans les domaines de la conception (Place, 2023). L'éthique du *care* en design de l'environnement nous invite à tendre vers la prise en compte de la pluralité, l'acceptation du *trouble* (Haraway, 2017) plutôt que l'illusion de réponses uniques et de normes universelles.

Cette éthique permet également de mettre en évidence les dynamiques discriminantes produites dans l'espace et, ainsi, de les combattre. En effet, alors que certains projets permettent de révéler les coercitions produites par le pouvoir positif dans les lieux de soin, d'autres, en soulevant les dynamiques

sociales discriminantes, proposent des aménagements pour combattre les inégalités de genre. En effet, les projets comme les toilettes publiques *Lapee*, de Gina Périer et *Faire je(u)*, d'Edith Marouéjols et de Célia Férier, illustrent la manière dont les pratiques de design, et le regard social porté sur l'espace, peuvent contribuer à réduire les inégalités (de genre) dans l'espace public. Comme le souligne Edith Marouéjols (2022, p. 53), « À l'image de la construction des rapports sociaux de sexe et de genre dans une société, la construction d'un bâtiment, sa structure même, peut enclencher des changements sociétaux ou produire des modes d'organisation inégaux entre les filles et les garçons (puis plus tard, entre les hommes et les femmes) ». Il est donc primordial de les prendre en compte afin de lutter contre la reproduction de ces inégalités au sein de nos constructions.

En adoptant une posture anti-explicative, à l'image de Matthias Rollot dans son ouvrage *Décoloniser l'architecture* (2024), je peux affirmer que le but de cette recherche n'est ni de produire un reflet exhaustif de l'histoire du féminisme dans l'espace construit, ni de fournir un guide pratique du féminisme en design de l'environnement. Cette recherche ouvre plutôt la voie à de nouvelles réflexions complexes et plurielles, à l'image du monde qui nous entoure. Elle vise à mettre en avant les initiatives féministes en lien avec l'espace construit et à nous faire prendre conscience de l'influence profonde que le design de l'environnement exerce sur les dynamiques sociales. C'est un chemin vers de nouvelles perspectives pour observer nos environnements, pour engager des conversations sur le genre, la colonialité, le racisme, le validisme, au sein de nos objets, et surtout, pour agir en toute conscience de ces dynamiques. En fin de compte, cette recherche propose une réponse à la question de Matthias Rollot (2024, p.114) : « Lorsque les mondes des vivants se font de plus en plus inhabitables, comment faire danser la pensée de l'avenir de l'architecture au travers de ces incertitudes ? » C'est à nous de danser à présent, en valsant avec les outils théoriques des féminismes et l'imagination, au sein du design de nos environnements, vers des pratiques conscientes et responsables.

BIBLIOGRAPHIE

Adler, L. (2022). *Charlotte Perriand* (Livres d'Art). Guallimard.

Alembert, J., & Diderot, D. (1751). *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Briasson, Le Breton, Durand.

Ampleman, G., Denis, L., & Desgagné, J.-Y. (2012). *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*. Presses Universitaires du Québec.

AlSayyad, N. (Éd.). (1992). *Forms of Dominance: On the Architecture and Urbanism of the Colonial Enterprise*. Routledge.

Anzaldúa, G. (2011). *La conscience de la Mestiza. Vers une nouvelle conscience* (P. Bacchetta & J. Falquet, Trad.). *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, 18, Article 18.

Archizoom. (2022). *Do Not Carry Your Flag Too Low*. Exposition organisée par l'EPFL.

Asf-quebec. (s. d.). Habitat autochtone. *Architecture sans frontières Québec*. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse <https://www.asf-quebec.org/nos-programmes/habitat-autochtone/>

Aventin, C. (2021). *FéminiSpunk* (Éditions La Découverte).

Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2015). *De la conscientisation à l'émancipation, une vision féministe de l'empowerment*. Poche / Sciences humaines et sociales, p.53-78.

Ballesta, J., & Larminat, E. D. (2020). *Manières de faire vernaculaires. Une introduction*. Interfaces, 44.

Barbillon, C. (2004). V. *Le canon de Polyclète, rempart idéaliste contre le scientisme darwinien ? Hors collection*, p.191-217.

Barett, M. (1980). *Excerpts from 'Some Conceptual Problems in Marxist Feminist Analysis'*. In J. Rendell, B. Penner, & I. Borden, *Gender Space Architecture : An Interdisciplinary Introduction* (p. 142).

Barman, S. (2020). *Introduction. In Design Justice : Community-Led Practices to Build the Worlds We Need* (MIT Press). MIT Press.

Bay, B., & Fayolle, C. (Éds.). (s. d.). *Couleur et soin—Les presses du réel (livre)* (2021^e éd.). Les presses du réel.

- Beaucé, P. (2021). *Faire du projet couleur une méthode de soin*. In B. Bay & C. Fayolle (Éds.), *Couleur et soin*. Les presses du réel.
- Beauvoir, S. de. (1968). *Le deuxième sexe*. Gallimard
- Beecher, C. (1841). *Treatise on Domestic Economy*. Bibliolife.
- Beecher, C., & Stowe, H. B. (2008). *American Woman's Home*. Applewood Books.
- Belotti, E. G. (1994). *Du côté des petites filles*. Des femmes.
- Benasayag, M. (2007). *La fragilité*. La Découverte Poche, Sciences humaines et sociales.
- Bernège, P. (1928). *Si les femmes faisaient les maisons*. Paris, mon chez-moi.
- Bibiloni Muñoz, A. M. (2024). *Silencios Rotos : Trayectorias de Mary Whiton Calkins y Ethel Puffer Howes entre carrera, familia y psicología*. University of the Balearic Islands.
- Bocquet, D. (2023). *Aux racines de l'écologie populaire*. *Espaces et sociétés*, 188(1), p.189-197.
- Böhmisch, S. (2021). *Les femmes du Bauhaus*. *Cahiers d'Études Germaniques*, 1 volume (81), Article 81.
- Booth, C., Darke, J., & Yeandle, S. (Éds.). (1996). *Changing Places Women's Lives in the City* (Sage Publications). Sage Publications.
- Bosquet, S. (2024, septembre 20). *Procès des viols « de Mazan » : « Il faut résister à l'héroïsation des victimes »*. La Déferlante. Consulté en ligne, 9 janvier 2025.
- Bourgault, S., & Perreault, J. (2015). *Le care, Éthique féministe actuelle* (remues-ménages).
- Bouysse-Mesnage, S., Dadour, S., Grudet, I., Labroille, A., & Macaire, E. (2024). *Dynamiques de genre : La place des femmes en architecture, urbanisme et paysage* (Illustrated édition). Parenthèses Editions.
- Brocvielle, V. (2021, juillet 6). *Focus sur... Le « Modulor main levée » de Le Corbusier*. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse : <https://www.centrepompidou.fr/fr/magazine/article/focus-sur-le-modulor-main-levee-de-le-corbusier>
- Buckley, C. (1986). *Made in Patriarchy: Toward a Feminist Analysis of Women and Design*. *Design Issues*, 3(2), 314.
- Buquet, B. (2008). *Art, graphisme et féminisme à Los Angeles autour de Sheila Levrant de Bretteville*. *Histoire de l'art*, 63 (1), 123132.

Buquet, B. (2021). *Art & Graphic Design : George Maciunas, Ed Ruscha, Sheila Levrant de Bretteville*. Yale University Press.

Butler, J., & Fassin, É. (1990). *Trouble dans le genre*, Éditions La Découverte.

Butler, J., Gambetti, Z., & Sabsay, L. (2016). *Vulnerability in Resistance*. Duke University Press.

Cabaux, L. (2024). *Le Jargon Combatif, lexique militant-e à l'usage de tous-te-s les activistes novices*. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse : <https://jargoncombatif.be/index.php>

Caradonna, A. (2008). *Travailleurs du sexe, unissez-vous !* *Vacarme*, 42(1), p.76-78.

CEAF (centre d'éducation des femmes de Montréal). (2021). *Quartier inclusif pour toutes*. CEAF (centre d'éducation des femmes de Montréal). Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse <https://ceaf-montreal.qc.ca/quartier-inclusif-pour-t>

Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien* (Gallimard). Gallimard.

Chaire ETI. (s. d.). *La ville et le genre*. IEA Paris sorbonne business school.

Chambre de commerce gay du Québec. (2014). *Le lexique LGBT sur la diversité sexuelle et de genre en milieu de travail*.

Charlery, H. (2007). *Le patriarcat ou le féminisme noir*. *Revue française d'études américaines*, 114(4), p.77-87.

Cheli, G. (2019). *Le féminin dans le construit discursif et la représentation symbolique du coworking : Étude critique d'approches montréalaises* [Mémoire accepté, UQAM].

Choko, Marc H. (1995) *Les Habitations Jeanne-Mance, un projet social au centre-ville, Montréal*, Éditions Saint-Martin.

Choquer, L. (s. d.). *DESSIN DESSEIN // EP33 GENRE - P3 : Apolline Vranken, l'architecte qui dégenre* [Émission]. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse <https://soundcloud.com/user-804925852/dessin-dessein-ep33-genre-p3-apolloine-vranken-larchitecte-qui-degenre>

Choupis, E., & Deschamps, C. (2013). *Penser le 6e sens : Entretien avec Emmanuel Choupis, réalisé par Catherine Deschamps*. *Journal des anthropologues*,(3), p.33-55.

Clapperton, J. (2013). *Naturalizing Race Relations : Conservation, Colonialism, and Spectacle at the Banff Indian Days*. *Canadian Historical Review*, 3, p.349-379.

Clermont Dion, L. (Réalisateur). (2024). *La peur au ventre, film documentaire* [Documentaire].

Clerval, A., & Delphy, C. (2015). *Le féminisme matérialiste, une analyse du patriarcat comme système de domination autonome*. In A. Fleury, J. Rebotier, & S. Weber (Éds.), *Espace et rapports de domination* (p. 217229). Presses universitaires de Rennes.

Coirié, M. (s. d.). *Le lab-ah | GHU Paris psychiatrie & neurosciences*. Le lab-ah | GHU Paris psychiatrie & neurosciences. Consulté 4 septembre 2024, à l'adresse <https://www.ghu-paris.fr/fr/le-lab-ah>

Coirié, M., & Delanoë-Vieux, C. (2022). *Du design à l'hôpital*. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=K4EIL6qu8B0>

Colomina, B. (2012). *Une maison malfamée : E.1027 Une histoire d'obsessions* | Espazium.

Conseil du statut de la femme. (2004). *De l'égalité de droits à l'égalité de fait : Repenser les stratégies et élargir la perspective*.

Corbusier, L. (1971). *La Charte d'Athènes*. Seuil.

Cordier, S. (2024, janvier 17). *Emmanuel Macron annonce un congé de naissance et un plan contre l'infertilité en vue du « réarmement démographique » du pays*. Dans la revue *le Monde*, 17 janvier 2024.

Corsani, A. (2003). *Une chambre à soi*. *Multitudes*, 12(2), p.11-16.

Costanza-Chock, S. (2020). *Design Justice : Community-Led Practices to Build the Worlds We Need* (MIT PRESS). MIT PRESS.

Côté-Sroka, E. (2024, juin 19). *Finies les toilettes genrées au Parlement canadien*. Radio-Canada; Radio-Canada.ca.

Cowan, R. S. (avec Internet Archive). (1983). *More work for mother: The ironies of household technology from the open hearth to the microwave*. New York: Basic Books.

Craig, M. L. (2006). *Race, beauty, and the tangled knot of a guilty pleasure*. *Feminist Theory*, 7(2), p.159-177.

Crenshaw, K. W. (1994). *Cartographies des marges : Intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur*. *Cahiers du Genre*, 39(2), p.51-82.

Criado Perez, C. (2020). *Invisible Women : Data Bias In A World Designed For Men*, First.

Dadour, S. (2022). *Des voix s'élèvent : Féminismes et architecture*, La Villette.

Dautrey, J. (2019). *Design et pensée du care, pour un design des microluttes et des singularités*, Les presses du réels.

De Bretteville, de. (1974). *Affiche Pink is childish* [Image]. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse <https://www.centrepompidou.fr/en/ressources/oeuvre/cpbgBG9>

De La Bellacasa, M. P. (2017). *Matters of Care : Speculative Ethics in More than Human Worlds*. University of Minnesota Press.

D'Eaubonne, F. (1974). *Le féminisme ou la mort*. Le passager clandestin.

Degrave, F. (2022). *Prendre soin du care*. In *Soigner et tenir dans la pandémie*, Lefève C., Mino J.-C., Presses universitaires de France, p.229-238.

Desjonquère, A., Lhommeau, B., Niang, M., & Okba, M. (2021). *quels sont les métiers des immigrés ? Étude statistique de la direction de l'animation de la recherche* [Statistiques]. Dares, déchiffrer le monde du travail pour éclairer le débat publique.

Dhée, A. (2020). *À mains nues*. La contre-allée.

(Dori) Tunstall, E. (2023). *Decolonizing Design A Cultural Justice Guidebook*. MIT Press.

Dreyfus, H. (1955). *Designing for people*. Simon and Schuster, inc.

Dreyse, C. (2023). *Libérer les femmes de l'asservissement domestique par les coopératives de cuisine : Deux utopistes au tournant du 20e siècle*. *Nouvelles Questions Féministes*, 42(2), p.12-30.

Droste, M. (2019). *Bauhaus*. Taschen.

Drouar, J. (2021). *Sortir de l'hétérosexualité*. Binge.

Drouar, J. (2022). *La Culture de l'inceste*. Seuil.

Drouin, M. (2013). *De la démolition des taudis à la sauvegarde du patrimoine bâti (Montréal, 1954-1973)*. *Urban History Review*, 41(1), p.22-36.

Dworkin, A. (2006). *Le Pouvoir*. 25, p.94-108.

Ernaux, A. (1981). *La femme gelée—Annie Ernaux*. Guallimard.

Falquet, J. (2020). *Chapitre 3 : Le Combahee River Collective et la découverte de l'imbrication des systèmes d'oppression aux États-Unis*. Hors collection, p.117-156.

Feierabend, P., Fiedler, J., Ackermann, U., & Aron, J. (2000). *Bauhaus*. Könemann.

Flesler, G., Neidhardt, A., & Ober, M. (2021). *Not a toolkit : A conversation on the discomfort of feminist design pedagogy*. Valiz.

Fleury, C. (2019). *Le soin est un humanisme*. *Dialogue*, 240(2), p.175-177.

Fleury, C. (2022). *Soutenir, ville, architecture et soin* (Pavillon de l’Arsenale).

Forte, E., & Leconte, E. (2023). *Les quatre vagues du féminisme* (Infographie) [Jeu de données]. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l’adresse https://www.mcgill.ca/rnwps/files/rnwps/forte_leconte.pdf

Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Gallimard.

Foucault, M. (1976a). *Histoire de la sexualité, la volonté de savoir*. Gallimard.

Foucault, M. (1976b). *La volonté de savoir* (Gallimard). Gallimard.

Frank, K. (s. d.). *A Feminist Approach to Architecture*. In E.P. Berkeley and M. McQuaid. Routledge.

Freeden, M. (1998). *Feminism : The Recasting of Political Language*. In M. Freeden (Éd.), *Ideologies and Political Theory : A Conceptual Approach* (p. 0). Oxford University Press.

Garrau, M. & Le Goff. (2010). *Care, justice et dépendance Introduction aux théories du care*. Presses Universitaires de France.

Geel, C., & Brunet, C. (2023). *Le design. Histoire, concepts, combats*. Guallimard.

Gilbert, A., & Rose, D. (1987). *Espaces et femmes : Pour une géographie renouvelée*. *Cahiers de géographie du Québec*, 31(83), p.137-141.

Gilligan, C. (1982). *Different Voice : Psychological Theory and Women’s Development*. Harvard University Press.

Gilligan, C., Kwiatek, A., Nurock, V., Laugier, S., Paperman, P., Gilligan, C., & Kwiatek, A. (2008). *Une voix différente : Pour une éthique du care*. Flammarion.

Gilman, C. P., Manguel, A., & Hoepffner, B. (1915). *Herland*. Robert Laffont.

Godin, C., & Mühlethaler, L. (2005). *Édifier, l’architecture et le lieu* Laure Mühlethaler. Librairie La Fabrique.

Gouvernement du Canada, S. C. (2014, septembre 15). *Classifications, des variables et des unités statistiques*. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse <https://www.statcan.gc.ca/fr/concepts/recherche>

Gouvernement Ontario. (s. d.). *Commission ontarienne des droits de la personne*. Consulté 10 août 2024, à l'adresse <https://www.ohrc.on.ca/fr/racisme-et-la-discrimination-raciale-discrimination-syst%C3%A9mique-fiche>

Gripshover, M. M. (2020). *Review of Critical Care Architecture and Urbanism for a Broken Planet*, par A. Fitz & E. Krasny. *Material Culture*, 52(2), p.82-84.

Gropius, W. (1919). *Architecture et société*. Librairie Eyrolles.

Grote, J. (1992). *Matrix : A Radical Approach to Architecture*. *Journal of Architectural and Planning Research*, 9(2), p.158-168.

Guénif-Souilamas, N. (2016). *The Design of French Structural Racism*. *The funambulist magazine*.

Gunawan, S. (2018). *Starting from « new normal(s) »: non-normative design methodologies in architecture education*. *The space of ableism* (19). *The funambulist magazine*.

Guy, F. (2013). G. Di Méo, *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*. *Géocarrefour*, 88(2), Article 2.

Haraway, D. (1984). *Manifeste cyborg*. Librairie les ombres blanches, Essais.

Haraway, D. (1988). *Savoirs situés : Questions de la science dans le féminisme et privilège de la perspective*. In *Manifeste cyborg et autres essais : Sciences, fictions, féminismes*, EXILS, Vol. 2.

Haraway, D. (2017). *Staying with the Trouble: Making Kin in the Chthulucene*. Duke University Press.

Harding, S. (1992). *Repenser l'épistémologie du positionnement : Qu'est-ce que "l'objectivité forte" ?* (C. Brousseau, T. Crespo, & L. Védie, Trad.). In M. Garcia, *Philosophie féministe : Patriarcat, savoirs, justice* (Vrin).

Harrison, A. (2013). *Charting Posthuman Territory. Architectural Theories of the Environment: Posthuman Territory*. Routledge.

Hartnett, J. (2021). *Ontological Design Has Become Influential In Design Academia – But What Is It? AIGA Eye on Desig*.

Haslanger, S. (2012). *Resisting Reality : Social Construction And Social Critique*. Oxford University Press Inc.

Hayden, D. (1981). *La grande révolution domestique, une histoire de l'architecture féministe* (P. Hadjimarkos-Clarke, Trad.). B42.

Hayden, D. (1997). *The Power of Place*. MIT PRESS.

Hayden, D. (2002). *Redesigning the American Dream : The Future of Housing, Work and Family Life*. W W Norton & Co Inc.

Helvetius, A.-M. (1993). *Les béguines : Des femmes dans la ville aux XIIIe et XIVe siècles*. In É. Gubin & J.-P. Nandrin (Éds.), *La ville et les femmes en Belgique : Histoire et sociologie* (p. 17-40). Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles.

Henni, S. (2019). *Pour architecture de la contre-révolution, Architecture de la contre-révolution, l'armée française dans le nord de l'Algérie*, éditions B42.

Herbert, S. (1982). *The Sciences of the Artificial* (MIT Press).

Heynen, H. (2007). *L'inscription du genre dans l'architecture*. Perspective. Actualité en histoire de l'art, 4, Article 4.

Hollows, S. G., Joanne (Éd.). (2008). *Feminism, Domesticity and Popular Culture*. Routledge.

Holly Jacklyn, B. (2002). *"Dependency is not charming": Marie Howland on women, class, and community, 1836–1921*, State University of New York at Binghamton.

Honneth, A. (2008). *La société du mépris : Vers une nouvelle Théorie critique*. La découverte.

hooks, b., (1984, 2017). *De la marge au centre*. Cambourakis. (Noomi B. Grüsigg. Trad.)

hooks, b., (2014). *Feminism Is for Everybody: Passionate Politics*. Routledge.

hooks, b., Taillard, A., Rioux, C., & Hooks, B. (2021). *Tout le monde peut être féministe : Une politique du cœur*. Éditions Divergences.

Ibos C., Damamme A., Molinier P., & Paperman P., (2019). *Vers une société du care, une politique de l'attention*. Le cavalier bleu.

Illich, I. (1983). *Le Genre vernaculaire*. SEUIL.

Iref. (2022). *Le lexique des termes—Études féministes*. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse <https://wiki.uqam.ca/pages/viewpage.action?pageId=133403786>

Jacobs, J. (1970). *The Economy of Cities*. Knopf Doubleday Publishing Group.

Karkulehto S & Koistinen A.-K. (2018). *Pour féminisme post-humaniste, Genealogie of the posthuman*. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse <https://criticalposthumanism.net/feminism/>

Kennedy, M. (1981). *Heresies Magazine Issue #11 : Making Room - Women and Architecture (Volume 3, Number 3)*.

Kennedy, M. I. (1981). *Toward a rediscovery of 'feminine' principles in architecture and planning*. *Women's Studies International Quarterly*, 4(1), p.75-81.

Kern, L. (2019). *Ville féministe, note de terrains* (A. Desrochers, Trad.). *Remue-Ménage*.

Klou. (2022). *Bagarre érotique : Récits d'une travailleuse du sexe* (Anne Carrière, Éd.; Sex-appeal). Anne Carrière Eds.

Kodo, M. (2017). *Cuisines, domesticité et condition féminine au début du XXème siècle*, ULB La Cambre-Horta.

Kroløkke, C., & Sørensen, A. (2006). *Gender communication theories & analyses : From silence to performance* (p. 194).

La 27e Région. (2015). *Chantiers ouverts au public* (la documentation française). La documentation française.

La maison Schröder, Utrecht. (s. d.). Passerelles. Consulté 2 septembre 2024, à l'adresse <http://passerelles.essentiels.bnf.fr/fr/chronologie/construction/c6d883e0-bfff-41a3-a049-afadb4c5bf50-maison-schroder-utrecht>

Lab-ah. (2022). *Journée d'étude « De l'art d'apaiser et de s'apaiser en psychiatrie »*. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse <https://www.ghu-paris.fr/fr/actualites/journee-detude-de-lart-dapaiser-et-de-sapaiser-en-psychiatrie>

Labbé, M., (2019). *Reprendre place : Contre l'architecture du mépris*. Payot.

Labry, M. (2016). *Riot Grrrls, Chronique d'une révolution punk féministe* (Zones). Zones.

Ladd, F. (2017). *Rosa Parks. Rester assise pour se tenir debout*. *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, 49(12), p.28.

Lambert, L. (2014). *Topie impitoyable : « human engineering » the constraining mensurations of joe and josephime*. *The funambulist magazine*.

Lambert, L. (2016). *Design & Racism: Introduction*. The funambulist magazine..

Lambert, L. (2017a). *Architecture and the norme, the violence of a continued reciprocit. Queers féministe&interior* (13). The funambulist magazine.

Lambert, L. (2017b). *Décoloniser l'architecture. Tumultes*.

Lambert, L. (2017c). *Introduction: Colonialisme as a continuous process architecture as a spatial apparatus*. 10. The funambulist magazine.

Lambert, L. (2017d). *Palestine 2017 5/5 : The Colonial and Gentrifying Violence of Architecture in Jaffa*. The funambulist magazine.

Lambert, L. (2017e, mai 4). *Introduction : The Strategic Political Order Behind the Apparent Disorder of Debris*. The funambulist magazine.

Lambert, L. (2018). *Introduction : Abstract Normative Bodies vs. Anti-Ableist Architectures*. The funambulist magazine.

Lambert, L., Micu, L., & Klosowska, A. (2016a). *Le Mur : La Ligne Et Son Épaisseur*. In *Topie Impitoyable* (p. 98123). Punctum Books.

Lambert, L., Micu, L., & Klosowska, A. (2016b). *Prélude : L'architecture Comme Arme Politique*. In *Topie Impitoyable* (p. 619). Punctum Books.

Lamoureux, D. (2007). *Les féminismes : Histoires, acquis et nouveaux défis*. In *Recherches féministes*, 20(2), 1.

Lanctot, A. (2024). *La police des corps. Le Devoir*. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/817867/police-corps>

Lambert, L., (2023). *L'architecture du colonialisme de peuplement en Palestine*. Conférence en ligne, consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=OjIO80Mfwrc&t=110s>

Larrère, C. (2012). *L'écoféminisme : Féminisme écologique ou écologie féministe*. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 22, Article 22.

Le Club Sexe, & Les trois sex*. (2021). *Apprendre à nous écrire : Guide et politique d'écriture inclusive*.

Le Guin, U., Cohen, A. G., & Wietzel, A. (2020). *Ursula le guin : La théorie de la fiction-panier*. Socialter, hors-série(HS8), p.170.

Lefebvre, H. (1967). *Le droit à la ville*. L'homme et la société, 6, p.29-35.

Legault, R., & Carbone, C. (2025, à venir). *Design de l'environnement*. In S. Vial & E. Kavanagh, *Encyclopédie du design* (Presses universitaires de France).

Leroy, V. (2022). *Apaisement : Une approche expérientielle*. de l'art d'apaiser et de s'apaiser en psychiatrie. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse : https://www.ghu-paris.fr/sites/default/files/media/downloads/2022_programme-je_apaisement.pdf

Maillé, C. (2006). Maria Nengeh Mensah (dir.) *Dialogues sur la troisième vague féministe*. Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2005, 252 p. *Recherches féministes*, 19(2), p.171.

Makaremi, C. (2023). *Femme ! Vie ! Liberté ! Échos d'un soulèvement révolutionnaire en Iran*. La Découverte.

Makameri, C. (2024). *Résister à la domination—Les femmes d'Iran*. In N. Zwer, *Pour un spatio-féminisme, de l'espace à la carte*. La Découverte.

Manzini, E. (2015). *Design, When Everybody Designs*. MIT Press.

Marcucci, L. (2016). L'« homme vitruvien » et les enjeux de la représentation du corps dans les arts à la Renaissance. *Nouvelle revue d'esthétique*, 17(1), p.105-112.

Mariam Raj, S. (2023). *Architecture of Sanitized Fictions*. The funambulist magazine.

Maruéjols, E. (2022). *Faire je(u) égal : Penser les espaces à l'école pour inclure tous les enfants*. Double ponctuation.

Massey, D. (1994). *Space, Place, and Gender*, University of Minesota press.

Matrix. (2022). *Making Space : Women and the Manmade Environment*. Verso.

Mcdonough, W. (2001). *Cradle to cradle : Créer et recycler à l'infini* (Michael Braungart, Trad.). Alternatives.

McFeely, M. D. (2001). *Can She Bake a Cherry Pie?*, UMA Press.

McPherson, K. (2000). *Encyclopedia of Feminist Theories* (p. 208-210).

Merchant, C. (1980). *La Mort de la nature : Les femmes, l'écologie et la Révolution scientifique*, Margot Lauwers, Trad. ; Domaine sauvage.

- Midal, A. (2009). *Design introduction à l'histoire d'une discipline*. Pocket.
- Mierop, C., & Hoa, J.-P. (2023). *Simone Guillissen-Hoa, architecte 1916 1996*. Prisme.
- Mohanty, C. T. (2018). *Sous les yeux de l'Occident : Recherches féministes et discours coloniaux*. In C. Verschuur (Éd.), *Genre, postcolonialisme et diversité de mouvements de femmes* (p. 171-202). Graduate Institute Publications.
- Monnier, G. (2009). *Une modernité internationale (1918-1940)*. *Que sais-je ?*, 2, p.46-73.
- Montoya, A. (2022). *Avant #metoo, le mouvement #niunamenos mobilisait l'Amérique latine*. Le monde.
- Morel, L. (2022). *Comment devenir lesbienne en dix étapes*. Hors-d'atteinte.
- Mullens, E. (2020). *UN URBANISME QUI (DÉ)GENRE*. Politiques urbaines genrées et impact sur aménagement espace public.
- Nardon, L. (2018). *Qu'est-ce que le mouvement #MeToo ? En 100 questions*, p.249-251.
- Natalini, A. (1971). *Adolfo Natalini presents Superstudio : The last supper*.
- Nengeh-Mensah M. (2007). *Travail du sexe, 14 réponses à vos questions*. Le service aux collectivités de l'UQAM.
- Neufert, E. (1936). *Les éléments des projets de construction* (6 éd. revue et augmentée). Dunod.
- Nietzsche, F. (1908). *Crépuscule des idoles ou Comment philosopher à coups de marteau*. Guallimard.
- Nollié, P.-P. (s. d.). *Du milieu de vie à l'environnement*. Espaces et sociétés, 12, p. 91-109.
- Novat, L. (2024). *De grandes dents, enquête sur un petit malentendu*. La Découverte.
- Nussbaum, M. C. (2012). *Capabilités : Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Climats.
- Offen, K. (1987). *Sur l'origine des mots « féminisme » et « féministe »*. *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 34(3), p.492-p.496.
- Office québécois de la langue française. (2004). Embourgeoisement. In *Grand dictionnaire terminologique*. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/1199394/embourgeoisement>
- Orr, C. M. (1997). *Charting the Currents of the Third Wave*. *Hypatia*, 12(3), p.29-45.

Otto, E. (2019). *Haunted Bauhaus*. MIT PRESS.

Oury, J. (2008). *Le travail est-il thérapeutique ? Entretien réalisé par Lise Gaignard et Pascale Molinier à la Clinique de La Borde 2 septembre 2007. Travailler, 19(1), p.15-34.*

Oyèrónké Oyèwùmí. (1997). *The Invention of Women : Making an African Sense of Western Gender Discourses*. NED - New edition.

Paim, N., & Davis, C.-A. (2021). *Does Design Care? Futuress*.

Panciera, S. (2021). *Les béguines : Une communauté de femmes libres*. Almora.

Papanek, V. (1971). *Design pour un monde réel*. Les presses du réel.

Papé, I. (2006). *Le nettoyage ethnique de la Palestine* (P. Chemla, Trad.). La Fabrique Éditions.

Parry, L. (1996). *William Morris*. Harry N. Abrams.

Pascal, A., Thomas, C., & Romme, G. (2009). *Méthodologie de " Design Collaboratif " : Une approche intégrative* [Atelier AIMS Epistémologies et Méthodologies]. HAL open science.

Pepy, L. (2024). *Personnes intersexes : Des mutilations tenues au secret*. Dans la Déferlante, n.14.

Peirce, F. (avec The Library of Congress). (1884). *Co-operative housekeeping; how not to do it and how to do it*. Boston, J. R. Osgood and company.

Pérec, G. (1974). *Espèces d'espaces* (2e éd.). Galilée.

Perkins Gilman, C. (1892). *The yellow wallpaper*.

Perrot, M. (2019). *Le Chemin des femmes*, Robert Laffont Canada.

Perrot, M. (2023). « À pas comptés ». *Invention de la science ménagère et emploi du temps, de la fin du XIXe siècle aux années 1950*. Communications, 112(1), p.49-65.

Petrescu, D. (2010). *Jardinières du commun*. Multitudes, 42(3), p126-133.

Philippe Colin, Lissell Quiroz. (2023). *Pensées décoloniales : Une introduction aux théories critiques d'Amérique latine*, Zones.

Pla, J. (2020). *Jouissance club : Une cartographie du plaisir*. Marabout.

- Place, A. (2023). *Feminist Designer On the Personal and the Political in Design*. MIT press.
- Pouillot, M. (2017). *Un nouveau regard, MAS Huntington* [Entretien]. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=wexMeki-l4>
- Pouillot, M. (2019). *L'habit de repas, protéger dignement malgré les symptômes de la maladie*. Social design.
- Preciado, P. (2003). *Multitudes queer. Notes pour une politiques des « anormaux »*. Multitudes, 12(2), p.17-25.
- Preciado, P. (2014). *Pornotopia : An Essay on Playboy's Architecture and Biopolitics*. Zone Books.
- Preciado, P. (2019). *Je suis un monstre qui vous parle*. Grasset.
- Prochner, I. (2019). *Feminist contributions to industrial design and design for sustainability theories and practices*, Doctorat, Université de Montréal (UdeM).
- Quilligan, M. (1992). *The Allegory of Female Authority : Christine de Pizan's « Cite des Dames »* (11 online resource). Cornell University Press.
- Rabinow, P. (1995). *French Modern : Norms and Forms of the Social Environment*. University of Chicago Press.
- Radivojević, A., & Hildebrand, L. (2018). *SUSTAINABLE AND RESILIENT BUILDING DESIGN : Approaches, methods and tools* (S. Kosanović, T. Klein, & T. Konstantinou, Éd.s.). TU Delft Bouwkunde.
- Raid, L. (2015). *Val Plumwood : La voix différente de l'écoféminisme*. Cahiers du Genre, 59(2), p.49-72.
- Rapacki, K. (2024, mars 5). *Angela Davis (1944–)*. The Architectural Review.
- Reed, C. (1996). *Imminent domain : Queer space in the built environment*. Art Journal, 55(4), p.64-70.
- Reed, C. (2020). *Transgender Architectonics : The Shape of Change in Modernist Space*.
- Remaury, B. (2010). *Les usages culturels du mot design*. Mode de Recherche, Institut français de la mode, 14, p.3-10.
- Rendell, J., Penner, B., & Borden, I. (2000). *Gender space architecture: An interdisciplinary introduction*. Routledge.
- Rich, A. (1981). *La contrainte à l'hétérosexualité* (C. Delphy, L. Girouard, & E. Lesseps, Trad.). Mamamelis.

Ricordeau, G. (2011). *Rich Adrienne, La contrainte à l'hétérosexualité et autres essais*. Genre, sexualité & société, 5, Article 5.

Ricout, S. (2017). *L'esprit du Bauhaus*. Ligeia.

Roberts, E. M. (2006). *Architecture of the Millennium: Catharine Beecher, Domestic Economy, and Social Reform*. Illinois Wesleyan University, 7, 116.

Robert, J.-L. (2023). *Nouvelle histoire de la Commune de Paris, 1871*. Arbre Bleu Éditions.

Rochmann, M.-C. (2000). 14. *Les représentations de l'abolition de 1848 dans la littérature de Martinique et de Guadeloupe*. In *Esclavage et abolitions* (p. 187-202). Karthala.

Rolland-Diamond, C. (2016). *Black America. Une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIXe-XXIe siècle)*. La Découverte.

Rollot, M. (2024). *Décoloniser l'architecture*. Le passager clandestin.

Rotbard, S. (2015). *White City Black City : Architecture and War in Tel Aviv and Jaffa (Translation édition)*. MIT Press.

Rothschild, J., & Cheng, A. (1999). *Design and Feminism : Re-visioning Spaces, Places, and Everyday Things*. Rutgers University Press.

Roy, M. (2017). « *Neither be, nor own, a slave !* »: Lire les récits d'esclaves africains- américains dans l'Amérique antebellum. *Revue française d'études américaines*.

Ruth Schwartz Cowan. (1983). *Ruth Schwartz Cowan. More work for mother : The ironies of household technology from the open hearth to the microwave*. In, *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, 22(1).

Ryan, B. (1992). *Feminism and the Women's Movement Dynamics of Change in Social Movement Ideology and Activism*. Routledge.

Sachs, A. (2018). *Environmental Design*. Upress Virginia.

Schwarte, L. (2019). *Philosophie de l'architecture* (O. Mannoni, Trad.; Zones). Zones.

Scott-Brown, D. (1975). *Room at the Top ? Sexism and the Star System in Architecture* (Par M. Berkeley & McQuaid; p. 237-246). Washington and London: Smithsonian Institution Press.

Scott Sorensen, A & Krolokke, C. (2006). *Pour féminisme radical, Gender communication theories and analyses : From silence to performance*.

Sennett, R. (2010). *Ce que sait la main* (: Pierre-Emmanuel Dauzat, Trad.). Éditions Albin Michel.

Service design network. (s. d.). *SDN | What is Service Design?* Consulté 2 septembre 2024, à l'adresse <https://www.service-design-network.org/about-service-design>

Spivak, G. C. (1985). *Can the Subaltern Speak ?* Columbia University Press.

Starck, P. (1992). *Presse agrumes Juicy Salif—Centre Pompidou* [Image]. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse : <https://www.centrepompidou.fr/fr/ressources/oeuvre/cynXbpq>

Starhawk. (2015). *Rêver l'obscur : Femmes, magie et politique*. Cambourakis.

Stevens Howland, M. (1874). *Papa's Own Girl*.

Strömquist L., (2016). *Les sentiments du prince Charles*, Rackham.

Strömquist, L. (2019). *La rose la plus rouge s'épanouit*. Rackham.

Tati, J. (Réalisateur). (1958). *Mon oncle* [Enregistrement vidéo].

Taylor, V., Whitter, N., & Pelak, C. F. (2001). *The women's movement : Persistence through transformation*. Feminist frontiers.

Thiry, C. (avec Wouters, J.). (2023). *17 mouvements*. Damaged Goods VZW/ Decoratelier.

Till, J. (2013). *Architecture Depends*. MIT PRESS.

Tong, R. (2009). *Feminist thought : A more comprehensive introduction* (3. ed). Westview Press.

Toscano, I. (2023). *The Star System : Denise Scott Brown's Feminist Analysis of the Sociology of Architecture and Its Repercussions*. In *Metaphorical Practices in Architecture*. Routledge.

Toupin, L. (1998). *Les courants de pensée féministe*, Uqac.

Tronto, J. (2019). *Architecture and care*. In Angelika Fitz & Elke Krasny, *Critical care, architecture and urbanism for a broken planet*. MIT Press.

Tronto, J. (2022). *Vers une architecture du ménagement*. In *Soutenir, ville, architecture et soin*. Pavillon de l'arsenal.

Tronto, J. (2009). *Un monde vulnérable* (Éditions La Découverte).

Tuailon, V. (s. d.). *Suis-je lesbienne ? | 4/5 (4)* [Émission]. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse : <https://podcasts.apple.com/fr/podcast/suis-je-lesbienne-4-5/id1549677326?i=1000677633573>

Tzonis, A., & Lefaivre, L. (1981). *The grid and the pathway*. An introduction to the work of Dimitris and Susana Antonakakis. 15.

Université de Sherbrooke. (2019). *Néocolonialisme*. Perspective monde. Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse : <https://perspective.usherbrooke.ca/>

University of Cambridge. (s. d.). *What is inclusive design?* University of Cambridge, Inclusive design toolkit. Consulté 2 septembre 2024, à l'adresse <https://www.inclusivedesigntoolkit.com/whatis/whatis.html>

UQAM. (s. d.). *Baccalauréat en design de l'environnement (7322) | UQAM | Université du Québec à Montréal*. Étudier à l'UQAM. Consulté 2 septembre 2024, à l'adresse <https://etudier.uqam.ca/programme?code=7322>

Vaid-Menon, A., & Lukashovsky, A. (2020). *Beyond the Gender Binary* (1er édition). Penguin Workshop.

Vergès F., (2019). *Un féminisme décolonial*, La fabrique.

Vergès, F. (2024). Préface. In M. Rollot, *Décoloniser l'architecture*, Le passager clandestin.

Vergès-Escuin, R. (1974). *Les concepts d'environnement*. Architecture/Concept, 29.

Verschaeve, N. (2024). *Sillages*. CIAV Meisenthal, Volume.

Vestbro, D. U., & Horelli, L. (2012). *Design for Gender Equality: The History of Co-Housing Ideas and Realities*. Built Environment, 38(3).

Viva, A. (2020). *Social housing on Alí Bei in Barcelona—Arquitectura Produccions Pau Vidal Vivas Arquitectos*. Arquitectura Viva.

Vossoughian, N. (2015). *From A4 paper to the Octametric brick: Ernst Neufert and the geopolitics of standardisation in Nazi Germany*. The Journal of Architecture, 20.

Vranken, A. (s. d.). *Accueil | L'architecture qui dégenre*. AQD - ASBL. Consulté 2 septembre 2024, à l'adresse <https://www.architecturequidegenre.be>

Vranken, A. (2017). *Des béguinages à l'architecture féministe : Comment interroger et subvertir les rapports de genre matérialisés dans l'habitat ?* [Mémoire de maîtrise, ULB La Cambre-Horta].

Wacey Little Light. (2020). *Nous sommes toujours là : Parcs nationaux, dépossession coloniale et résilience autochtone* (Laure Henri, Trad.). Consulté en ligne le 9 janvier 2025, à l'adresse : <https://histoireengagee.ca/nous-sommes-toujours-la-parcs-nationaux-depossession-coloniale-et-resilience-autochtone/>

Wallon, E. (2018). *Étendre et réformer la commande publique*. NECTART, 7(2), 3643.

Warren, K. J. (1990). *The Power and Promise of Ecological Feminism*. Routledge.

Weatherford, D. (1994). *American Women's History—Weatherford*. Macmillan General Reference.

Willis A.-M., (2006) *Ontological Designing*, In Design Philosophy Papers, 4:2, 69-92

Wittig, M. (1973). *Le Corps lesbien*. Les éditions de minuit.

Wittig, M. (1978). *La pensée straight*. Amsterdam.

Woolf, V. (1929). *Une chambre à soi* (S. Chiari, Trad.), Le Livre De Poche.

Wright, G. (1983). *Building the Dream*. MIT PRESS.

Wright, G. (1991). *The Politics of Design in French Colonial Urbanism*. University of Chicago Press.

Yanow, S. (2013). *La guerre des rues et des maisons*. La mauvaise tête.

Zancarini, J.-C. (2003). *Moderata Fonte, Le Mérite des femmes*. Laboratoire italien.

Zeniter, A. (2021). *Je suis une fille sans histoire*. L'Arche.
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb467050372>

Zwer, N. (2024). *Pour un spatio-féminisme. De l'espace à la carte*. Éditions La Découverte.

